UNE JEUNE POLONAISE EN ITALIE
A L'ÉPOQUE DU PREMIER CONSUL.

JOURNAL DU VOYAGE

DE LA

COMTESSE VALÉRIE TARNOWSKA

(1803-1804)

PUBLIÉ PAR LE COMTE GEORGES MYCIELSKI,
Professeur de l'Histoire de l'Art à l'Université de Cracovie.



MES VOYAGES

(Suite)

Bologne, 24 novembre. — Nous voyageons toujours dans les vastes et belles plaines de la Lombardie, toutes cultivées et plantées d'arbres, couronnées de vignes. La saison nous dérobe la moitié des charmes de ce joli coup d'œil qui fait de tout un pays une espèce de jardin. Je ne te dirai rien de Modène où nous sommes entrés et sortis de nuit. Le peu de curiosités qu'elle possédait a été entièrement dispersé ; mais ce que le clair de lune m'a permis d'en apercevoir me fait regretter le reste, car la ville m'a paru assez peuplée, bien bâtie, ses rues assez larges, bien alignées, bien pavées et remplies de monde, quoiqu'il fut 9 heures du soir lorsque nous y passâmes. Un grand événe-

ment de ma journée d'hier, c'est que j'ai rencontré plusieurs soldats de cavalerie de nos Légions Polonaises *, au service de la République Italique. Tout mon cœur s'est ému à la vue de ces braves compatriotes, restes faibles et toujours chers, de nos valeureuses armées. Dernier et sacré souvenir qui, hélas, périra avec eux !...

Cette ville offre quantité de choses précieuses en peinture. Son école, une des plus riches d'Italie, l'a bien fourni de chefs d'œuvre, et malgré tout ce que les Français en ont enlevé, elle est riche encore. Nous avons vu aujourd'hui les galeries des maisons Zampieri et Fornari. La première possède un choix de tableaux vraiment précieux. Les plus beaux sont : « Mars et Vénus », de l'Albane; une « Nourrice avec deux enfants sur les bras » de Van Dyck; « La femme adultère », d'Augustin Carrache; une « Tête du Sauveur couronnée d'épines » de Salvator Rosa, d'un naturel parfait, mais n'ayant point cet air souffrant propre au sujet; une demi-figure de Vierge, les cheveux épars et la tête doublement ceinte d'un bandeau, par Carlo Cignani,de toute beauté; un « Christ le denier à la main », charmante copie du Titien par Louis Carrache; une « Agar chassée par Abraham », tableau parfait; un « Hercule », du Guerchin, et un plafond à fresque d'« Hercule étouffant Antée ». Mais les chefs-d'œuvre de ces chefs-d'œuvre c'est « St Pierre et St Paul », de Guido Reni,du plus grand mérite, et la « Danse des enfants», de l'Albane, tableau qui est tout ce qu'on peut voir de plus gracieux dans ce genre. Dans la maison Fornari, il n'y a de vraiment remarquable qu'un tableau de Louis Carrache représentant la « Naissance d'Alexandre le Grand ». L'unité des lieux

---

* Les Légions Polonaises ont été créées par le général Jean-Henri Dąbrowski, à la suite de la convention du 9 janvier 1797 avec l'Administration générale de la Lombardie au nom du peuple lombard, pour combattre avec l'armée italienne du général Bonaparte. A partir de 1797, elle prennent part à tous les combats de l'armée française en Italie et sur le Danube. Après beaucoup de changements dans l'organisation des Légions, elles entrèrent, en novembre 1806, avec leur chef, en Posnanie, et furent incorporées en 1807, après le traité de Tilsitt, dans l'armée du Duché de Varsovie, créé par Napoléon. — (G. M.)

est violée par le temple d'Ephèse dont on aperçoit les flammes, mais l'abattement d'Olympias, l'enfant, et les différentes personnes qui l'environnent sont d'une grande beauté.

Entre les églises, celle de St Pierre est grande et belle. Celle de San Salvatore est d'une charmante architecture corinthienne; celle de St Dominique est intéressante par la chapelle où repose le corps du Saint et où sont trois tableaux représentant ses miracles. L'un de Mastelletta, l'autre de Spada, le troisième de Tiarini *, plus parfaits l'un que l'autre. Ce dernier surtout a parlé à mon cœur : c'est « Un enfant mort que S. Dominique ressucite ».En rouvrant les yeux,il les porte sur son heureuse mère et lui tend les bras. Elle ne voit que son enfant et se jette sur lui à corps perdu, tandis que le père, plus réfléchi, tombe aux pieds de son bienfaiteur dont l'air sublime d'assurance et de calme contraste vivement avec l'étonnement et l'admiration du reste des spectateurs. Enfin, l'église de St Pétrone, où l'on voit le fameux méridien de Cassini (1). C'est une ligne en marbre, divisée dans sa longueur en deux parties égales par un fil d'archal qui marque précisément le méridien. Dans la voûte de l'église est un petit trou par lequel le soleil va se porter journellement sur cette ligne, à midi précis. Nous avons trouvé le théâtre moins bon ici qu'à Vérone, mais les danseurs encore très bons.

26 novembre. — Nous avons vu hier le fameux Institut ou Académie des Sciences de Bologne, formé par le comte Ferdi-

---

* Giovanni Andrea Donducci, surnommé il Mastelletta, né à Bologne en 1575, mort à Bologne en 1655, élève des Carracci, peintre de tableaux d'histoire et de sujets religieux. — Lionello Spada, né à Bologne en 1576, mort à Parme en 1622, élève des Carracci et de Carravaggio,peintre de sujets religieux et historiques. — Alessandro Tiarini, né à Bologne en 1577, mort à Bologne en 1668, élève de Lodovico Carracci, peintre surtout de sujets religieux, de beaucoup de fresques et de tableaux d'autel. Ces trois artistes sont des peintres de second ordre de l'école de Bologne du XVIIe siècle. (G. M.)

(1) Il est fameux pour avoir été le premier, tracé par Cassini en 1653.

nand de Marsilli. On ne finirait pas si l'on voulait citer la quantité de salles contenant toutes les sortes d'instruments et toutes les richesses relatives à toutes les sciences et à tous les arts. Les plus beaux de ces salons sont celui des antiquités, ceux de l'histoire naturelle et la galerie des tableaux qui forme une histoire complète des commencements, des progrès et du perfectionnement de la peinture. J'ai vu là une si grande foule de beautés que je ne saurais m'en rendre compte en détail, et je ne me rappelle guère qu'un beau « Samson » du Guide; une « Transfiguration » de Louis Carrache; une « Vierge avec des Saints », d'Annibal, son frère, très estimé; une petite « Vierge » du Guerchin, charmante; encore un « S. Jean au désert » toujours prétendu de Raphaël et une « Tête du Christ » parfaitement dessinée par le Guide. Cependant, je n'ai rien vu là, ni même partout ailleurs, d'aussi parfait qu'un « Christ dans la gloire céleste », du Corrège *, tableau divin, possédé par un certain M. Armano qui veut le vendre 15.000 ducats, et qu'il a eu pour 14. Eh ! c'est qu'il les vaut ces 15.000 ! Il étonne, enchante, éblouit. Son fond n'est autre chose qu'un soleil de lumière qui, au premier regard, vous fait baisser les yeux, et cette clarté éblouissante du fond ne nuit en rien à la perfection de la figure de Jésus qui réunit le plus grand naturel humain à un caractère céleste. A ses pieds, sont quatre petits anges vraiment angéliques, et, plus loin, plusieurs autres, dessinés avec perfection mais s'éclipsant en quelque sorte et ne conservant que cette espèce de coloris rougeâtre d'objets aperçus à travers un torrent de lumière.

Encore une galerie assez considérable à Bologne, c'est celle de la maison Zambecchari. Ce que je me rappelle principalement, c'est trois beaux Titien : un « S. Sébastien », un portrait de Charles-Quint et un autre d'une femme avec deux petits garçons. Un « S. François d'Assise », du Dominiquin; une « Vi-

---

* Sans aucun doute, il est question ici du tableau représentant le « Christ dans sa gloire céleste », dont l'original n'a pas été retrouvé jusqu'à présent. Une belle copie du temps se trouve à la Galerie du Vatican. (H.Thode, Corregio, Bielefeld, Leipzig, 1878, p. 19). (G. M.)

gilance », par Dionigio Calvaert; une « Joueuse de flûte » charmante * et une « Judith coupant la tête à Holopherne », tableau très expressif de Michel Ange Carravaggio. Le M. Armano en question nous a fait faire la connaissance d'un jeune chevalier Aldovrandi, travaillant lui-même en miniature, qui nous a montré sa collection de peintures,petite, mais bien choisie.Nous y avons admiré un grand paysage du Poussin et une « Jeune fille » du Titien, le plus beau, je crois, de tous les tableaux que j'ai encore vus de ce grand maître. Cette ville est grande,commerçante, peuplée. Il y a de quoi s'y arrêter quelque temps.Sur la place,on remarque la belle fontaine en bronze que termine un Neptune colossal, ouvrage très estimé de Jean de Bologne. La Tour degli Asinelli se fait remarquer par sa rare hauteur, et celle de Garisenda, sa voisine, par un air penché qui a beaucoup réjoui ton père.

Ancône, 28 novembre. — Toute cette route est fort agréable. On trouve presque à chaque poste de jolies petites villes qui seraient grandes chez nous. Une particularité singulière et plaisante c'est que les boutiques de ces villes sont, pour la plupart, pleines de fourrures exposées en si grande quantité qu'elles bordent les deux côtés des rues, en sorte que le passant se croirait, à ce coup d'œil, aux environs de Pétersbourg plutôt que dans cette belle Italie où, depuis quelques jours que le temps nous favorise, nous nous croyons pour ainsi dire dans la saison des fleurs. Près de Césène, j'ai passé le Rubicon, plus hardiment que le grand César, et c'est tout naturel, car je n'y méditais point le crime. Ce petit ruisseau m'a fait peine. Il condamne net César que j'aimerais bien sans cela (1). La bonne

* C'est peut-être la belle « Joueuse de luth » de Carravage, qui se trouve à la Galerie du prince Liechtenstein à Vienne. (G. M.)

(1) Il y a quelques années que des Anglais voyageurs firent fouiller aux bords du Rubicon et trouvèrent l'inscription qui défendait aux généraux romains de le passer à la tête de leurs troupes. Ils emportèrent la table originale et en laissèrent une copie en marbre qui est sur les lieux.

petite République de San Marino (1), que j'ai aperçue de Savignano, perchée sur le haut d'une montagne, m'a consolée. Ce bout de République existe et existera. Sa faiblesse fait sa force, et peut-être durera-t-elle plus longtemps que beaucoup d'autres... En entrant à Rimini, nous avons passé un pont commencé par Auguste et fini par Tibère. C'est assez beau. Que je n'oublie pas de mettre ici un beau trait d'un garçon aubergiste de Faenza, qui nous a poursuivi plus d'un demi-mille à pied, pour rendre à ton père sa boîte d'or qu'il avait oublié dans l'auberge. Ce serait partout une bonne action, mais elle l'est au superlatif ici, où le peuple, généralement avide de gain, écorche l'étranger sans pitié. La vue que présente Ancône en arrivant est une des plus belles. On fait en y allant plusieurs postes au bord de la mer, que la ville, bâtie sur le penchant d'une montagne, domine et couronne agréablement. Son entrée, sa porte, préviennent en sa faveur, et, en effet, elle est assez jolie. Son port, bien défendu par la nature qui lui a fait une digue de rochers, est sûr, commode et paraît devoir être commerçant. Il est bien orné par l'Arc de Trajan, beau monument antique en marbre blanc et peu endommagé.

J'ai oublié de noter entre les tableaux de Bologne un Christ encore enfant, implorant Dieu son père, ouvrage charmant de l'Albane, se trouvant dans l'église de la Madone de Gallieri. J'ai fait de plus la connaissance de Rosaspina, un des bons graveurs de l'Europe. Il grave maintenant une estampe, très fidèle à ce qu'il m'a paru, de ce joli tableau dont je t'ai parlé, de cette « Danse d'enfants » que les Grâces ont inspiré à l'Albane, dont elles semblent avoir toujours conduit le pinceau léger, délicat, enchanteur. C'est le peintre favori de ton père.

Lorette, *29 novembre*. — Nous avons fait à pied le trajet de

---

(1) Je conserve le plus vif regret de n'avoir pu aller passer quelques heures à St-Marin. Plusieurs gelées consécutives avaient couvert les montagnes d'un glacis qui rendait le chemin très dangereux. Il a fallu y renoncer, non sans beaucoup de peine. Jean surtout était inconsolable.

l'énorme montagne au haut de laquelle ce bourg est situé; c'est un vrai pèlerinage, car rien n'est plus fatiguant. Mais, comme on oublie toute fatigue, quelle vraie jouissance de dévotion on goûte, prosternée dans ce lieu saint, dont l'auguste simplicité parle au cœur, le pénètre de respect et d'attendrissement par les sacrés et touchants souvenirs qu'il retrace et fait croire, mieux que toutes relations, à sa miraculeuse histoire. J'y ai prié avec ardeur... J'ai prié pour toi... Que le Dieu de bonté, que sa divine Mère daignent m'entendre et m'exaucer ! Je te rapporte une médaille en or, bénie ici, portant l'image de la statue de la Vierge de Lorette. L'église qui entoure la maison sainte est assez belle. Elle a plusieurs tableaux en mosaïques, l'un desquels m'a fait grand plaisir, surtout par l'idée qui est charmante: la « Vierge, encore enfant de dix à douze ans,cultive et arrose un lys » emblème de la pureté; un rayon de lumière perce le ciel et vient couronner sa tête ; elle lève un regard tendre et reconnaissant, mais point du tout étonné, cette gloire céleste lui semble déjà familière ; déjà elle semble tenir de ce ciel sa véritable patrie ; plus loin, St Joachim son père montre ce prodige à Ste Anne transportée qui fixe sur sa divine enfant le regard d'une mère au comble du bonheur. Je n'ai pu apprendre le nom de l'auteur de ce tableau. On m'a dit qu'il était d'une femme. Je serais portée à le croire, car il m'a plus attendrie que beaucoup d'autres plus parfaits (1).

Nous avons rencontré par hasard, à Lorette, deux prêtres polonais établis dans ce pays-ci. Ils nous ont reçu en compatriotes, en frères. Ils sont venus à notre auberge, nous ont apporté des fruits, des vins, des images. Nous avons parlé de notre chère patrie, de ses malheurs, de sa perte. Nous l'avons déploré ensemble. Ils nous ont fait passer de doux moments... L'un d'eux s'appelle Libański. J'ai oublié le nom de l'autre et j'en suis fachée, car il n'y a sorte de bons procédés que nous n'ayons reçus de l'amicale et franche hospitalité de ces bons moines.

---

(1) Il est de la sensible et savante Angelica Kauffmann.

Depuis Ancône le pays est très montueux, mais toujours beau et fertile. Il produit une quantité d'oliviers, arbre charmant, bien digne d'être le symbole du bonheur des nations. Nous en avons vus avant Venise en sortant des Alpes. Depuis Venise il y en a peu. Les mûriers dominent et remplissent avec les vignes, auxquelles ils servent d'appui, les belles plaines de la Lombardie unies comme la mer jusqu'à Bologne et par là peut-être un peu monotones. Mais depuis Bologne les collines et les côteaux font renaître les paysages. Ce que nous avons vu de plus remarquable sur cette route intéressante, c'est la belle cascade du port de Fano et la charmante grotte de stalactites, située sur le chemin de Foligno, près du village de Palo. Jean seul a été la voir. J'étais incommodée et je fus forcée de l'attendre dans ma voiture. Il m'en a fait une description bien propre à augmenter mes regrets.

Baceano, 3 décembre. — Nous venons de faire une douzaine de postes par l'Apennin, moins pénible à passer que les Alpes Tyroliennes; il l'est pourtant beaucoup. Le premier moment où l'on se voit entouré de neiges et de glaces au sein de l'Italie étonne trop pour déplaire. Mais deux et trois journées d'un froid excessif sans aucune des commodités nécessaires pour s'en garantir, c'est trop et beaucoup trop. Nous avons vu hier la merveilleuse cascade de Terni qu'une forte indisposition ne m'a pas permis de te décrire sur les lieux. On y va d'une manière très fatiguante, en partie dans une mauvaise calèche, ensuite sur un âne et enfin à pied par des sentiers extrêmement difficiles. Mais comme on est payé au centuple de sa peine quand on est une fois assis là, vis-à-vis de cette cascade. On ne s'imagine point cela, ma Rosalie, on ne le conçoit pas sans l'avoir vu. Cette grande masse d'eau, formée par le Velino tout entier, qui tombe à plomb du sommet de la montagne dans un abîme sans fond, où il bouillonne longtemps avant de reparaître. Le tourbillon de fumée ondoyante qui sort de ce gouffre et répand au loin une pluie continuelle, les beaux arcs-en-ciel qui forment les reflets du soleil, la sortie fougueuse du fleuve que le gouffre revomit, ses différentes chutes et rechutes, plus belles les unes que les autres, jusqu'à son union

avec la Nera. Ces beaux rochers couverts d'écume, l'immense quantité de plantes qui les couronnent, des grappes rouges de l'arbutus qui y croît en quantité, le singulier contraste de leur belle verdure avec les glaçons qui y appendent de tous côtés, tout cela est grand, majestueux, beau, au-delà de l'expression.

Nous sommes ici à deux postes de Rome. Je vais donc la voir cette Rome que l'éducation que nous recevons, que l'histoire, notre première étude, rend en quelque sorte la patrie commune de l'univers... Je vais la voir. Mon cœur s'émeut à cette idée... Que d'objets vont la frapper ! C'est Rome qui a éveillée en moi le premier mouvement de l'enthousiasme. Ce sont ses grands hommes, ce sont ses héros qui m'ont donné les idées de grandeur d'âme, d'amour de la patrie. Et qu'est-elle maintenant, leur patrie ? Hélas ! comme on souffre à voir cette terre, jadis labourée par Cincinnatus, fertilisée par les Dictateurs, les Consuls, les généraux romains, aujourd'hui inculte, stérile, abandonnée (1).

---

(1) Mon père, dans ses remarques sur l'Italie, a fait, sur l'abandon et la dépopulation des environs de Rome, un raisonnement qui me semble on ne peut mieux fondé. Il n'admet point, comme c'est assez l'opinion générale, que le gouvernement papal en soit la cause, mais il remonte à une cause première, beaucoup plus ancienne et qui me paraît plus réelle. Dans les temps florissants de la République, Rome n'était point entourée de champs cultivés, consacrés au labourage, mais bien des maisons de campagne et des jardins de ses riches patriciens, chose dont nous voyons la preuve dans l'histoire où le peuple accuse si souvent le luxe des grands seigneurs et encore, dans les ruines mêmes qu'on rencontre autour de Rome et qui offrent les vestiges de bâtiments somptueux, et non celles des habitations ordinaires de l'agriculteur et de l'artisan. Il est donc très probable que ces maisons et ces jardins, une fois détruits par les barbares et les esclaves, chargés de les entretenir, massacrés par eux ou employés à des travaux plus utiles, ces vastes campagnes sont restées dès lors incultes, désertes et abandonnées, comme elles le sont encore aujourd'hui. Ce n'est donc pas d'avoir causé ce mal, mais de n'y avoir pas remédié jusqu'ici que l'on peut accuser le gouvernement papal, et là-dessus il y a encore beaucoup à dire. L'absence totale des hommes et des

Rome, 5 décembre. — Je suis toute fière de dater de Rome, ma Rosalie. En y entrant, je n'étais occupée que de Rome antique... Mais j'ai couru à l'église du Vatican et elle m'a réconciliée avec Rome moderne. Ne t'attends pas à une description détaillée de cette merveille du monde. Comment te décrirais-je le Vatican qu'on vient de décrire assez imparfaitement en trois gros volumes ? C'est ce que la main de l'homme a fait de moins indigne du grand Etre auquel ce temple est consacré. Sa vaste étendue, sa majesté, son exacte proportion, son inconcevable dôme, voilà tout ce que j'en sais aujourd'hui. Mais je le reverrai bien des fois et à mesure que les beautés de détail me frapperont, je t'en parlerai par la suite.

Un hasard heureux nous a fait faire tout en débarquant la connaissance de Grégoire Fidanza (1), fameux paysagiste, dont les beaux ouvrages sont si connus dans notre patrie. Il nous comble d'honnêtetés. Il nous a montré sa galerie de peintures à vendre qui est une des belles qu'on rencontre en ce genre. Il m'a recommandée pour écolière en miniature à Mme

---

plantes, jointe à la chaleur du climat, ont rendu ces lieux très malsains et cette raison rend leur culture extrêmement difficile. Un ordre du gouvernement force les propriétaires à ensemencer ce genre de domaines tous les trois ans. Eh bien ! l'année où ils recueillent est celle où leurs rentes diminuent sensiblement. Les deux années pendant lesquelles ces terres ne fournissent que le fourrage des bestiaux, les propriétaires en retirent davantage, et la raison en est fort simple. C'est la cherté de la main-d'œuvre. Pour ensemencer et recueillir on emploie des gens venus à cet effet du royaume de Naples, qui se font payer souvent un écu la journée, sans compter la nourriture, le vin, etc..

(1) Je crois maintenant que c'était un hasard préparé. Ce Fidanza est un artiste mais non pas un homme de mérite. Il guette au passage les étrangers et surtout les Polonais nouveaux débarqués à Rome, les comble de soins et d'honnêtetés et trouve moyen de s'en indemniser à leurs frais de manière ou d'autre, comme, par exemple, quelque mauvais achat, quelque commission lucrative, etc... *

* Gregorio Fidanza, fils du peintre Filippo et frère de Francesco et de Giuseppe, né à Codevecchio en 1759, mort à Rome en 1823, peintre de paysages et imitateur surtout des œuvres de Claude Lorrain et de

Maron, sœur de Mengs (1), et enfin, il nous a mené à l'atelier de Canova *. Je l'ai vu ce grand Canova ! Je l'ai vu au milieu de sa gloire, entouré de ses chefs-d'œuvre, simple, modeste, paraissant ignorer qu'il s'est rendu immortel. Venise est sa

---

Claude-Joseph Vernet. Pendant un certain temps il a travaillé pour le roi de Pologne Stanislas Auguste et deux de ses paysages italiens se trouvaient dans la Galerie du Roi; son séjour en Pologne pourtant ne me semble pas certain. Outre les deux paysages de Fidanza dans la collection de Dzików, achetés par M. et Mme Tarnowski à Rome, deux autres, fort ressemblants, y furent acquis par deux autres Polonais, le comte et la comtesse Albert Mencinski, à la même époque, et se trouvent aujourd'hui au château de Dukla en Pologne. (G. M.)

(1) Rien de plus intéressant que ce respectable ménage de la sœur et du beau-frère et élève de Mengs, Antoine Maron **. La plus stricte médiocrité s'y fait oublier par les douceurs de l'union intime. Les deux époux ont chacun passé 80 ans et tous deux travaillent comme on ferait à 20 ans. Lui-même, jadis très bon peintre, a beaucoup baissé présentement, son coloris est devenu très désagréable. Mais les copies en miniature de son épouse sont encore très exactes et d'un fini très achevé. Malheureusement, ils sont sans enfants. Un de leurs élèves qui m'a donné des leçons de dessin, nommé Antoine Cherubini *** leur en tient lieu. Cet honnête homme leur a consacré sa vie. Il a pour eux le respect, l'affection, les tendres soins d'un bon fils, et son talent aide considérablement le ménage. Il copie parfaitement bien, surtout le Guide.

** Antoine von Maron, né à Vienne en 1733, mort à Rome en 1808, élève de l'Académie de Vienne, à partir de 1773 professeur à l'Académie San Luca à Rome, connu surtout par ses excellents portraits, qui se trouvent pour la plupart dans les Musées de Vienne. Sa femme, Thérèse Concordia, née à Dresde en 1725, morte à Rome en 1806, était la fille et l'élève de Ismaël Mengs et sœur de Raphaël Mengs ; ses jolis pastels, ainsi que ses fines miniatures, se trouvent surtout à la Galerie de Dresde. (G. M.)

*** Antonio Cherubini, peintre de portraits et excellent copiste de tableaux anciens à Rome entre 1790 et 1820. Il m'a été impossible de trouver des dates précises quant à cet artiste. Deux excellents portraits de lui, celui de Mme Anna Capalti née Serafini, et de la comtesse Rosalie Tarnowska (de la collection de Dzików) ont été exposés à Florence en 1911 à la « Mostra del ritratto italiano dalla ,ne del secolo XVI all' anno 1861 ». (*Catalogo della Mostra, marzo-luglio* 1911, p. 14).

* Canova était alors âgé de 46 ans et se trouvait à l'apogée de sa gloire. Les statues que Mme Tarnowska a admirées dans son atelier, en décembre 1803, sont toutes les quatre ses œuvres maîtresses : 1) La statue de « Ercole e Lica », commandée, en 1796, par le prince Onorato

patrie. Malheureuse Venise ! Si c'est ton dernier titre de gloire que d'avoir produit Canova, du moins il n'est pas médiocre. Un « Hercule précipitant Lycas », comble de hardiesse, de force et de grandeur; un « Mausolée de Christine (1), Princesse de Saxe-Teschen », ordonné par Albert son époux, Prince Royal de Pologne, composé de plusieurs figures qui respirent et font sentir tout ce qu'elles sentent; une « Hébé » pour Mme Buona-

---

Gaetani, a été commencée la même année et son premier modèle en plâtre se trouve à la Galerie royale de Venise ; l'artiste y travaillait en mai 1798 ; elle était presque finie en 1803, mais restait toujours dans l'atelier de l'artiste ; en décembre 1810, Canova la terminait, et c'est alors qu'elle fut achetée par le banquier marquis Giovanni Torlonia. Elle le se trouve aujourd'hui à la Galerie Corsini (Musée National), à Rome. 2) Les statues qui devaient composer le monument de la princesse Marie-Christine pour l'église des Augustins à Vienne, étaient donc terminées en 1803; Canova partit pour Vienne en été 1804 pour les placer lui-même sur le mausolée qui fut définitivement inauguré en octobre 1805. 3) La statue de la seconde « Hébé »,après celle du Palais Albrizzi (et non Alberigi, comme écrit Mme Tarnowska) à Venise, est celle que l'auteur du journal a admiré dans l'atelier de l'artiste et qui était commandée par la future impératrice Joséphine en 1801 et payée 500 louis. 4) Il est question ici sans doute de la troisième réplique de « l'Amour et Psyché » de Canova, dont le premier original et la seconde réplique ont été commandés et achetés par le général Murat et ces statues se trouvent aujourd'hui au Louvre ; la troisième réplique,commandée en 1800 par Joséphine Bonaparte, est celle qui se trouve aujourd'hui à l'Ermitage de Pétersbourg (*V. Malamani : Canova*, Milano, pp. 54, 57, 69, 74, 99-103). (G. M.)

(1) Ce monument superbe vient d'être placé à Vienne par Canova lui-même, dans l'église des Augustins. Il est composé de sept ou huit figures d'une perfection achevée ; surtout je me rappelle avec transport un Génie admirable, presque aussi beau que celui du Vatican, et un groupe bien intéressant composé d'une jeune femme guidant d'une main son vieux père aveugle et de l'autre, sa fille, jeune enfant de 9 ou 10 ans. Elle conduit au tombeau de la bienfaisante Christine le Malheur et l'Innocence qui pleurent en elle une protectrice *.

* Il est intéressant de constater que Mme Tarnowska, dans sa description des statues du mausolée de Marie-Christine, faite tout de suite après sa conversation avec Canova, les appelle autrement que ne le fait M. V. Malamani dans son beau livre : il les nomme « le pie donne al sepolcro, Beneficenza e Generosità, accompagnate dal Dolore dei poveri, la figura del Cieco », et il n'est pas question chez lui ni du Malheur ni de l'Innocence. (G. M.)

parte, plus belle encore que celle d'Alberigi; une «Psyché caressée par l'Amour », ouvrage inspiré par l'amour même, voilà ce que j'ai vu aujourd'hui de Canova et ce qu'on devrait aller voir, fut-ce au bout du monde *. J'étais ravie, enchantée en contemplant ces chefs-d'œuvre de sculpture, et mes yeux s'en détournaient souvent pour s'arrêter sur la main magique qui a travaillé tout cela. On ne la fixe point sans enthousiasme.

De chez Canova j'ai été au Panthéon. La belle, la noble architecture ! Le pompeux péristyle, les merveilleuses colonnes ! Et comme on est étonné en considérant cette grande rotonde de penser que le dôme du Vatican est ligne pour ligne de la même mesure. Hommage au génie hardi de Michel-Ange. Hommage encore à Raphaël : ses cendres reposent au Panthéon.

Voilà deux jours que je suis à Rome et je n'ai point de lettres, et je n'ai point de tes nouvelles ! Ah ! plains-moi, au sein de mes plaisirs !

7 *décembre*. — J'ai été hier au Capitole *. Il sera toujours grand de son ancienne grandeur. Les Français l'ont beaucoup dépouillé, mais qu'il est riche encore ! Quel trésor que la statue en bronze de Marc-Aurèle à cheval (1). Plus on le considère, plus on est étonné que ce cheval n'avance pas. Le groupe d'un « Lion déchirant un cheval », parfait; « Rome triomphante des Daces », deux belles fresques du Chevalier Arpino représentant l'une le combat des Horaces et des Curiaces, l'autre une bataille contre les Véyens; la fameuse «Louve en bronze allaitant Romu-

---

* L'auteur du journal a collé à cet endroit de son manuscrit une petite gravure du temps, représentant le Capitole. Dans sa description des marbres antiques du Musée du Capitole, elle ne nomme pas les plus beaux, ni la Vénus, ni le Gladiateur Mourant, ni le buste de Marcus Brutus, ni celui en bronze de Junius Brutus, car ces chefs-d'œuvre avaient été emportés par les armées françaises à Paris en 1796 et s'y trouvaient déjà depuis sept ans. (G. M.)

(1) C'est à ce cheval que Michel-Ange adressa ce mot fameux qui vaut mieux que tous les éloges. Il le contemplait longtemps : « Eh ! marche donc, — s'écria-t-il enfin — ne sais-tu pas que tu es vivant ! »

lus et Remus », frappée de la foudre lors des conjurations de Catilina ; une autre Louve ; ce que j'ai vu de plus vrai en Gobelins; une tête de Méduse en marbre; un « Gladiateur combattant » avec le tronçon d'une épée; un « Faune avec un chien» en rosso antico, rare et beau ; le vase en bronze de Mithridate; les Colombes du Capitole en mosaïque antique; plusieurs beaux bustes, entre autres un Egyptien portant d'un côté une vilaine tête d'Apis et, de l'autre, une tête charmante d'Isis. Voilà, entre un grand nombre de belles choses ce qui m'a paru le plus beau.

9 décembre. — Enfin, je les ai reçues ces lettres si désirées. Tu te portes bien et tes deux premières dents ont percé. Quel doux présent de fête pour moi, car c'est aujourd'hui mon jour de naissance *. Puisse cette vie que je vais consacrer à te rendre bonne et heureuse, être utile à mon enfant. C'est le premier, le plus cher de mes vœux.

J'ai fait hier des connaissances intéressantes. Celle d'Angelica Kauffmann, généralement connue par son mérite en peinture et qui me paraît devoir être douce et bonne à l'excès. De Massimigliano **, déjà très bon sculpteur et qui sans doute ira loin, grâce à l'émulation, car, ou je me trompe fort, ou Canova occupe souvent ses pensées. Enfin j'ai connu Landi ***. Ce que j'avais vu de ses ouvrages, dans notre pays, me le faisait croire peintre agréable, mais médiocre. Il a marché depuis à pas de géant, et c'est aujourd'hui un des meilleurs peintres de Rome, et même un des bons qu'elle ait eu. J'ai vu de lui deux grands tableaux qu'il travaille pour Plaisance, sa patrie,

---

* L'auteur du journal écrit cette note le jour de la Ste Valérie qui, comme nous l'apprenons ici, était aussi son jour de naissance. (G. M.)

** Il m'a été impossible de trouver le nom de cet artiste et les dates ayant rapport à lui dans les recueils de vies d'artistes dont je disposais. (G. M.)

*** Gasparo cavaliere Landi, né à Plaisance en 1756, mort en cette ville en 1830, élève de Pompeo Battoni et de Corvi ; en 1817 il était président de l'Académie St-Luc à Rome, où il peignait surtout d'excellents portraits. Ses grands tableaux de la cathédrale de Plaisance, dont parle Mme Tarnowska, sont ses œuvres principales en fait de tableaux d'autel. (G. M.)

qui feront, j'espère, vivre son nom. Le sujet du premier est la « Vierge morte portée à son tombeau par les Apôtres en pleurs »,et,en haut,un groupe de trois Anges portant des fleurs et les faisant tomber sur le corps de la Vierge. Ce beau corps vêtu de blanc est une perfection de l'art. Il ne vit plus, mais il va revivre, car on sent que cette femme divine ne peut finir. Et quelle expression dans cette figure céleste ! Ce n'est pas là le tranquille sommeil, mais ce n'est pas non plus l'accablement de la mort. C'est un milieu parfait que le génie du peintre a conçu et rendu je ne sais comment. Et de plus quelle beauté ! Disons avec Pétrarque : « Morte par bella, nel suo bel viso. »

Le second de ces tableaux n'est pas encore entièrement achevé.Ce sont les « Apôtres réunis au tombeau de la Vierge» et deux Anges angéliques qui leur montrent le ciel où elle vient de monter. La composition, le dessin, les airs de têtes et l'expression des figures sont au-dessus de tout éloge (1).

Nous avons vu le Saint Père donner la bénédiction à son peuple dans l'église de St Celse à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, et nous l'avons reçue nous-mêmes. C'est un étonnant mélange que cette suite moitié militaire, moitié sacerdotale qui escorte le Souverain Pontife. On dit Pie VII âgé de 60 ans. Il a l'air beaucoup plus jeune. Le Concordat, la paix qu'il a désirée et conclue, sont des bienfaits réels et dignes du Père de la Chrétienté. De plus, il protège les arts, cherche à repeupler le Musée, fait fouiller le Forum Romanum (2), et va sans doute enrichir Rome de nouveaux chefs-d'œuvre antiques.

---

(1) En passant par Plaisance, j'ai vu ces deux tableaux déjà rendus au lieu de leur destination, et je me rappelle qu'à les voir ensemble, le premier l'emporte de beaucoup sur le second. La mesure de tous les deux est on ne peut plus ingrate : fort étroite et d'une longueur démesurée, de sorte qu'il a fallu faire les figures colossales et serrées. Quand le peintre est condamné à lutter contre de pareils obstacles, il faut nécessairement lui pardonner beaucoup.

(2) Durant notre séjour à Rome, on a découvert une grande partie de l'Arc de Septime Sévère, qui était enterré presque à moitié, et le Pape nous a dit qu'il avait le projet de faire fouiller incessamment le Colisée. Je ne sais s'il l'a suivi.

En te parlant du Capitole, j'ai oublié deux salons composant sa galerie de tableaux. Ces choses-là échappent ici dans leur infinie quantité. Je me rappelle d'avoir vu là un « Enlèvement des Sabines » et une « Bataille d'Arbelles » de Pietro de Cortona, fort beaux, et encore une « Anima Beata » du Guide, expression unique.

10 décembre. — Peu de souverains, j'imagine, possèdent une maison aussi riche, aussi belle que la Villa Borghèse. Les statues, bustes, bas-reliefs, les marbres précieux y sont prodigués partout. Partout la magnificence règne, et le bon goût n'est pas oublié. Dans un grand nombre de statues, presque toutes belles, nommons d'abord le fameux « Gladiateur Borghèse» que quelques connaisseurs disent être la plus savante de toutes les statues connues dans le monde (1). Ensuite vient « l'Hermaphrodite », statue antique, couchée sur un matelas moderne, du Bernin, de la plus grande vérité; un « Curtius qui se précipite » si bien qu'on lui tend les bras sans y penser; « Apollon poursuivant Daphné » qui devient laurier entre ses bras, ouvrage parfait du Bernin : l'effroi de Daphné, sa métamorphose, l'étonnement, l'amour, la beauté divine d'Apollon ne laissent rien à désirer dans ce joli groupe. Enfin « David lançant sa fronde contre Goliath », encore un ouvrage de Bernin, voilà ce qui nous a arrêté davantage. En fait de tableaux, une « Vénus » de Paul Véronèse est le seul qui m'ait frappée. Les jardins publics entourant la villa sont jolis et très ornés, de fontaines, de statues, de temples. Celui d'Esculape est charmant. Juge du plaisir qu'on trouve à fouler un beau gazon au milieu du mois de décembre. Heureuse Italie !

C'est une belle église que St-Jean de Latran et une plus belle encore, c'est Ste-Marie Majeure. Quelle grandeur, quelle

---

(1) Puccini, directeur de la Galerie de Florence, m'a dit à ce sujet qu'il avait plusieurs fois éprouvé qu'un modèle ne pouvait pas tenir plus d'une minute la situation élancée du Gladiateur Borghèse. Cette épreuve donne une grande idée du mérite de l'artiste qui a su saisir ainsi l'effet de la minute. Son nom était Agasias. Il est gravé sur le tronc qui accompagne le pied gauche.

noblesse d'architecture ! Dans la première de ces deux églises est la belle et riche chapelle Corsini où nous avons admiré le beau sarcophage de Marc-Agrippa, en porphyre, qui sert maintenant de tombeau au Pape Clément XII. Nous avons monté à genoux quelques marches de l'Escalier Saint qu'on dit envoyé de Jérusalem, pris de la maison de Pilate par l'impératrice Hélène. Près de cette église est le Baptistère de Constantin, majestueux octogone soutenu par huit colonnes de porphyre, et, plus haut, huit autres colonnes moins grandes en marbre blanc soutiennent son dôme. Le vase où l'on baptise est aussi en porphyre et fort grand. Dans l'église de Ste Marie Majeure, dont les Français, durant leur séjour à Rome, ont eut l'indignité de faire une écurie, la riche chapelle de Sixte-Quint, et la magnifique chapelle Borghèse, dont l'autel entier est en lapis-lazuli, sont superbes. Encore ne finirait-on pas si l'on voulait parler des marbres, bas-reliefs, bronzes, peintures et statues qui les décorent.

Nous sommes descendus dans la prison bâtie par Ancus Martius, où Saint Pierre fut détenu et où l'ange du Seigneur vint le délivrer. Grâce au tableau divin, où Raphaël a si miraculeusement peint ce miracle, je le voyais là des yeux de l'imagination. J'étais émue, pénétrée.

Comme il est intéressant ce Forum Romanum ! Comme il est plein de grands souvenirs ! Il s'étend au pied du Capitole où l'on voit la Roche Tarpéienne. En descendant de ce grand Capitole, vous avez en face le bel Arc de Septime Sévère, dont on vient de déterrer une moitié et par où passait la Voie Sacrée, route des triomphateurs Romains dont on voit encore quelques vestiges. De là quelle foule d'antiquités ! Vous avancez, entouré de toutes parts de ces monuments vénérables : les trois colonnes à demi enfouies, reste du Temple de Jupiter Tonnant, celui de la Concorde dont le vestibule subsiste encore en entier ; celui de Mars, aujourd'hui église St-Luc ; celui de Saturne, de Jupiter Conservateur, d'Antonin et Faustine, de Jupiter Stator dont on ne voit que trois belles colonnes corinthiennes en marbre de Paros ;.le Rostre, où les orateurs haranguaient, où Cicéron a parlé ; le Comice où s'assemblait le peuple ; la Curia Hostilia où s'assemblait le Sénat ; la fontaine qui occupe la place du

gouffre où se précipita Curtius ; le Temple de Romulus, aujourd'hui St-Théodore ; celui de Romulus et Remus, maintenant St-Cosme et Damien ; les ruines de l'odieux palais de Néron ; les trois arcs du Temple de la Paix dont la seule colonne qui en soit restée orne la place de Ste-Marie Majeure; l'Arc du bon Titus (1) ; le Temple du Soleil et de la Lune ; les bains de Livie; ceux de Néron, la Meta Sudante ; le bel Arc de Constantin et, enfin, le plus grand, le plus beau de tous les monuments antiques : le fameux Colisée *, ou Amphithéâtre de Vespasien. Moins conservé que celui de Vérone, il est encore plus beau, infiniment plus vaste, plus élevé, reste et témoignage d'une grandeur presque inconcevable. Voilà la foule d'antiquités, et encore beaucoup d'autres, qu'on peut voir dans une seule course à pied très peu longue. Juge donc quel chaos de beautés offre cette Rome, cette inépuisable Rome !

15 décembre. — J'ai été à l'église de St- Paul hors des Murs, une des quatre basiliques de Rome. La superbe colonnade enlevée au môle d'Hadrien et placée dans cette vaste église, d'ailleurs passablement laide, m'a seule dédommagée de cette course avec les antiquités qu'on rencontre sur la route, comme la belle pyramide de Cestius, le Temple de Vesta, les

---

(1) Cet Arc de triomphe, consacré à la prise de Jérusalem, n'est pas sans doute le plus beau titre de gloire de Titus. Les Juifs de Rome haïssent tellement ce monument douloureux de leur ruine, qu'ils ont pratiqué, à côté, une petite porte à leur usage et payent une certaine somme annuelle au gouvernement pour n'être pas forcés de passer sous les voûtes de cet arc qui leur est si justement odieux. A Rome, ainsi qu'en plusieurs autres villes, les Juifs sont relégués dans un quartier de la ville absolument séparé que l'on nomme Ghetto, et qui se distingue facilement par sa puanteur et sa malpropreté. On ferme tous les jours le Ghetto une heure après le coucher du soleil, et tout Juif rencontré plus tard dans les rues de Rome est arrêté et puni. Pour les reconnaître, on leur fait porter un morceau de drap rouge attaché à leur chapeau.

* Mme Tarnowska a collé encore ici entre les pages de son journal une jolie gravure avec la vue du Colisée, dont les murs étaient alors bien plus hauts que ceux d'à présent. (G. M.)

restes du théâtre de Marcellus et plusieurs autres moins remarquables. On voit de côté la Montagne Testaccia, formée toute entière de pots cassés. Ses alentours étaient habités par les potiers de Rome qui y jetaient leurs matériaux gâtés. Avec le temps ils ont formé cette singulière montagne qui fait penser à l'énorme population qu'a dû renfermer cette ville. J'ai vu aussi les fameuses Colonnes Antonine et Trajane, la belle Fontaine de Trévi et l'obélisque égyptien de Monte Cavallo, orné des deux superbes statues colossales qu'on croit être Castor et Pollux. Chacun d'eux tient un cheval qui paraît bondir sous la main hardie qui l'arrête. Chacun est un chef-d'œuvre, modèle des chefs-d'œuvre qui les ont suivis. On dit ces deux ouvrages travaillés par Phidias et Praxitèle. C'est douteux, mais toujours sont-ils parfaits.

J'ai parcouru quelques galeries de particuliers. Que de beautés qui glissent sous les yeux. Dans le beau Palais Borghèse, nommé ici « il Cembalo Borghese », car il est bâti en forme de « clavicembalo » et que j'ai parcouru tout à la hâte, je ne me remets guère qu'une « Sainte Famille » vraiment divine, d'Andréa del Sarto. Dans celui de Barberini, dont la richesse passée contraste singulièrement avec la pauvreté présente, un immense plafond à fresque,ayant pour sujet le « Triomphe de la Gloire », grand et bel ouvrage de Pierre de Cortone; une « Madeleine » du Guide; les « Joueurs », de Carravage, expressif au possible; deux peintures antiques trouvées dans les jardins de Salluste; un portrait de la maîtresse de Raphaël, si connue sous le nom de la « Fornarina ». Elle est belle, mais tout le génie de son amant n'a pu lui donner cette grâce, comme dit le poète, « plus belle que la beauté ». C'est que cette grâce n'est pas où n'est point la pureté. Enfin, « La Modestie et la Vanité », tableau très endommagé mais beau au-delà de toute beauté, ouvrage de ce Léonard de Vinci, que je trouve, quelque fois du moins, à mon gré, mais disons-le bien bas, au-dessus de Raphaël lui-même! Qu'il est riche le Palais Doria! Comme Garofalo y approche de près Raphaël dans une « Visitation de Sainte Elisabeth ». Comme elle est touchante cette « Vierge » de Guido Reni qui adore son enfant endormi. Comme il est fin cet « Apollon » qui fait mine d'écouter attentivement le bon dieu

Pan qui se mêle de lui enseigner la flûte ; c'est un ouvrage de Louis Carrache. Encore un portrait de la reine « Jeanne d'Aragon » qu'il faut nommer, car c'est, dit-on, un Léonard de Vinci *. Quatre ou cinq Claude Lorrain, entre autre son incomparable « Moulin »; deux beaux Teniers; le « Sacrifice d'Isaac » par Titien, où l'expression domine toutes les autres perfections du peintre. Comme il a saisi la nature dans ce jeune Isaac qui mourait résigné et qui pourtant tend les bras avec transport vers l'Ange qui vient le délivrer. Abraham n'est point aussi parfait (1), mais n'exigeons pas l'impossible. Enfin un tableau dont le sujet n'est point agréable mais parfaitement rendu, ce sont les « Quatre Avares » d'Albert Dürer, d'une étonnante vérité.

La Villa Ludovisi a peu de choses, mais c'est si bon. D'abord le groupe antique de « Papiria questionnant son fils sur le secret du Sénat », très beau et très expressif. Si celui-ci nous fait rougir, pour une femme curieuse,indiscrète, peu sensée,commère, enfin, combien ce beau groupe, à côté, nous relève et nous honore! C'est « Arria et Pétus » qui se tue d'une main et soutient de l'autre son épouse expirante qui vient de lui donner l'exemple. Un groupe moderne de « Pluton enlevant Proserpine », bon ouvrage du Chevalier Bernin ; un beau buste antique et colossal de Junon; un joli plafond à fresque représentant « La Renommée », par Guerchin; enfin, son chef-d'œuvre, son « Aurore », qu'on ne se lasse point d'admirer. Elle laisse dans un coin le vieux Titon encore mal éveillé et avance sur un char, traîné par

---

* Ce portrait, qui se trouve toujours dans la Galerie du Palais Doria, est une belle copie exécutée probablement par un artiste flamand, du fameux portrait de Jeanne de Naples par Raphael, de la Galerie du Louvre.

(1) J'ai vu ce sujet très fréquemment traité par de bons maîtres et je n'ai vu qu'une fois une tête d'Abraham véritablement expressive. C'était dans un grand tableau de Lanfranc, d'ailleurs assez gâté, que j'ai acheté pour cette tête d'Abraham où le délire de l'exaltation, si difficile à concevoir et à bien rendre, me semble parfaitement rendu.

deux chevaux fougueux qui bondissent et volent sur les nuages. Les Heures chassant devant elles la Nuit et le Sommeil précèdent la déesse qui sème sur son passage les fleurs qui tombent de ses jolies mains. On serait tenté de croire que ce plafond n'a point d'égal. Mais avancez quelques pas. Entrez au Palais Rospi- C'est « L'Aurore » du Guide et encore son chef-d'œuvre. Ici la belle déesse du matin ne joue pas le premier rôle. Elle vole en répandant les roses et précède le dieu du jour éclatant de lumière, de jeunesse et de beauté. Son char est traîné par quatre chevaux, peut-être un peu moins beaux que ceux du Guerchin. Il est suivi des Heures qui dansent à l'entour. Tout ce divin cortège semble nager dans les feux du soleil et produit un effet impossible à dépeindre. Dans le même appartement est un beau Christ du Guide, la « Conversion de St Paul » et la « Chûte de Julien l'Apostat », deux grands et beaux tableaux de Luca Giordano. Un « David vainqueur de Goliath », superbe ouvrage du Dominiquin. La beauté, la douceur et la modestie de David précédé des filles de Sion qui chantent sa victoire, la sombre jalousie de Saül y sont rendues d'une manière frappante. Enfin les « Cinq Sens », tableau de Carlo Cignani, appelé mal à propos Charité, d'une composition la plus intéressante que j'aie encore vu dans ce groupe. C'est une femme qui nourrit un enfant, et les quatre autres jouent avec elle. L'un fait sonner une sonnette à son oreille, l'autre lui donne des fleurs à sentir, un troisième tient une glace où il semble tout étonné de se voir, et le quatrième, enfin, se glisse furtivement et baise la main de sa mère qui les comtemple tous avec une douceur, un ravissement qui m'en ravit moi-même. J'ai eu de la peine à quitter ce tableau. Le même palais à encore une galerie que je n'ai point vu pour cette fois.

Quoi de plus joli que la petite église de St-André au Monte Cavallo, charmant ovale de Bernini ! Nous y avons honoré les cendres de St. Stanislas Kostka, notre compatriote, qui y repose dans une bière toute en lapis-lazuli. Nous sommes montés à la chapelle qui lui a servi de cellule. Elle est ornée de la statue couchée du Saint expirant. D'une main, il tient un tableau de la Vierge; de l'autre, il presse contre son sein un crucifix où s'attache son dernier regard. La piété, le calme et l'espérance

règnent sur ce beau visage. Le corps est en marbre blanc, la draperie est noire. Le tout est d'une vérité triste et douce en même temps. Cette belle statue est un ouvrage de Legros *.

Le palais Farnèse, appartenant au roi de Naples, est beau, mais dépouillé de toutes ses richesses. Deux belles fontaines ornent sa place, mais il ne conserve d'intéressant dans son intérieur qu'une superbe galerie peinte à fresque par les Carrache et leurs élèves. Parmi beaucoup de sujets, presque tous traités avec perfection, Ganymède enlevé par Jupiter et ce dieu, recevant Junon pour épouse, m'ont paru les plus jolis ; le plus expressif, Persée pétrifiant Phinée et ses compagnons ; cette horrible tête de Méduse, ces deux hommes déjà statues, cet autre moitié et moitié chair encore sont d'une singularité effrayante.

La Galerie Spada est peu nombreuse, mais assez bien choisie : « Le Meurtre d'Abel », par Lanfranc, d'un effet terrible ; « Jésus parmi les Docteurs », par Léonard de Vinci ; la « Prise de Jésus-Christ au Jardin des Oliviers », clair-obscur d'un grand mérite, par Gérard de la Nuit * ; une charmante « Madeleine » de l'Albane, qui n'a que le défaut d'être plus Vénus que Madeleine ; la « Mort de Didon », un des plus beaux ouvrages du Guerchin ; deux « Fêtes d'Amours », jolies et riantes, qu'on dit du Corrège ; enfin une portrait du cardinal Bernardin Spada, par le Guide. Voilà les principales richesses de cette galerie. Mais la plus précieuse, c'est la belle et fameuse statue de Pompée au pied de laquelle tomba César mourant sous les poignards des conjurateurs romains. Que de grandes idées réveille cette statue, témoins de ce grand événement ! Elle l'a vue cette action, méritoire et coupable ! Elle a vu César puni et Brutus criminel ! L'était-il en effet ? Etait-il vraiment

---

* Pierre Legros le Jeune, sculpteur, né à Paris en 1666, mort en 1719 à Rome, élève de son père Pierre Legros ; il a travaillé surtout pour les églises de Rome (églises du Gesù, S. Ignazio, du Latran, etc.). (G. M.)

* Gerard van Honthorst, peintre hollandais, né en 1590, mort en 1656, élève de Blœmaert et de Carravaggio, connu surtout par les effets de nuit dans ses tableaux et appelé à cause de cela Gherardo dalle Notti. (G. M.)

fils de César ? Oh ! si ce marbre pouvait me dire que Brutus n'a point été parricide *, comme je l'embrasserais !

L'Académie de St. Luc, parmi beaucoup de modèles d'architecture, de sculpture, de peinture, possède les portraits des artistes qui en ont été membres et plusieurs bons tableaux donnés par les bons maîtres, mais qu'il faut chercher dans un grand nombre de médiocres. J'ai surtout remarqué deux têtes de Salvator Rosa et une jolie « Espérance » d'Angelica Kauffmann. Entre tous ces tableaux, le tableau par excellence, mais très endommagé, est un « St Luc peignant la Vierge », ouvrage de Raphaël. Le crâne de ce grand homme est au-dessous, on le voit sous un couvercle de glace, enchassé de marbre blanc et orné de bronzes dorés. Aux deux côtés sont gravés en latin et en italien ces deux beaux vers :

Questi è quel Rafael, cui vivo vinta,
Esser credea Natura, e morto estinta.

La Galerie Giustiniani est extrêmement riche. En marbre, nous avons admiré un Marcellus assis, une jolie Léda, une superbe tête d'Alexandre en pierre de touche, une faune charmant, un vase représentant une Bacchanale qui est un des plus beaux qu'on puisse voir. La statue si vantée de Minerva Medica, d'une bien belle draperie, un bouc parfait, une bonne tête de Vitellius, une autre d'Apollon, superbe ; enfin, un bas-relief du plus grand mérite représentant une Nymphe donnant à boire à Jupiter enfant dans la corne d'Amalthée. Tout cela est antique. Quels trésors en peintures ! Une « Madeleine parlant au Sauveur » les « Douze Apôtres » et une « Sainte Cène », le tout l'Albane.

* Plutarque, dans sa vie de Jules César, parle des rapports plus que proches entre César et la mère de Brutus, mais cette liaison se noua quand Brutus était déjà un jeune garçon ; par conséquent il ne peut pas être question ici de paternité entre ces deux grands Romains. Ce passage de Plutarque aurait donc pu tranquilliser l'auteur du journal quant à ses doutes sur le meurtre du père par son fils. — (G. M.)

l'Albane. « Saint Pierre rencontrant Jésus » et « Jésus guérissant l'aveugle », deux beaux ouvrages de Louis Carrache. « L'Annonciation » et la « Visitation », d'Augustin Carrache ; la « Résurrection du fils de la veuve de Naïm », par Annibal leur frères, parfait ; une « Madeleine » du Titien, et, du même, une beaux portrait de Calvin. « Agar avec Ismaël » et le « Massacre des Innocents », tableau déchirant par son inconcevable vérité, ouvrages de Nicolas Poussin ; une « Sainte Famille » de Giulio Romano, et trois d'Andrea del Sarto, divinement belles. Un beau « St Jean » du Dominiquin ; un autre très beau encore, qu'on dit de Raphaël (1). Un « Sauveur chassant les vendeurs du Temple » un des plus beaux Rubens ; les « Noces de Cana », de Paul Veronèse, presque aussi beau que la « Famille de Darius » à Venise. Par Carravage : un « Lavement des pieds », « S. Mathieu écrivant l'Evangile », un « Jeune homme qui rit », une « Vieille en prières », enfin un « S. Thomas incrédule », touchant les plaies du Christ, d'une étonnante vérité. Qu'il est parfait dans ses clairs-obscurs ce Gherardo delle Notti ! : la « Servante de Pilate questionnant S. Pierre », « Jésus au Jardin des Oliviers », « S. Pierre délivré de prison », parfait, et, enfin, son chef-d'œuvre, « Jésus devant Pilate ». Oublions la perfection achevée du clair-obscur, la savante disposition des ombres et de la lumière, et admirons cette sublime figure de Jésus : son innocence, sa bonté, sa majesté divine et ce regard d'indulgence qu'il jette sur ses juges. Admirons enfin un Guide, le plus beau, ou du moins le plus savant des Guide possible : c'est une « Vierge dans sa gloire, adorée par St Paul et St Antoine Ermite ». Le Guide, dans ce chef-d'œuvre, ne peut être comparé qu'à lui-même, qu'au « Saint Pierre » de la Galerie Zampieri à Bologne. J'ai trouvé cette Galerie Giustiniani la plus riche de Rome. C'est du moins celle qui m'a fait le plus de plaisir. On nous a montré dans le même palais un boudoir charmant, peint sur taffetas blanc et meublé avec une élégance achevée.

---

(1) Je le crois une copie d'après Raphaël faite par Jules Romain.

20 décembre. — J'ai monté au haut de la coupole de St-Pierre. C'est là, en en faisant le tour, qu'on voit bien son infinie grandeur, et quelle vue quand on est une fois là-haut ! Rome entière, la magnifique colonnade de St-Pierre, ces deux fontaines que je n'aperçois jamais sans sauter de joie, les bâtiments, les jardins du Vatican, la rotonde du Panthéon, le Capitole, les sept Collines, les charmantes villas qui entourent la cité, le Tibre qui la traverse dans toute sa longueur, les plaines de la Campagne, les Monts Apennins, plus loin la mer et, enfin, plus que tout cela, le souvenir de ce que fut jadis cette capitale du monde !... Oh ! le ravissant coup d'œil ! Comme il dédommage de toute la peine qu'on a pris pour en jouir !

J'ai descendu aux Thermes de Titus (1). Ce sont comme des caveaux souterrains, tout encombrés de terre où il reste encore quelques morceaux de murailles peintes à fresque en jolies arabesques. On voit sur son chemin les restes du Forum Nervae.

Le grand nom de Raphaël rend la Farnésine intéressante. J'ose pourtant supposer que ses élèves y ont travaillé pour le moins autant que lui. Au moins ces fresques n'ont pas entièrement répondu à mon attente. Peut-être ont-elles beaucoup souffert du temps et des réparations qu'on y a faites, surtout de la dureté du fond bleu d'azur qu'on leur a donné pour relever le coloris qui avait passé. La grande salle qui représente toute l'histoire de Psyché en 26 tableaux, ne frappe pas autant qu'on le croirait. Toutefois, les deux grands de la voûte sont très beaux, et, entre les petits, ceux qui m'ont fait vraiment plaisir, c'est Vénus dans son char enlevée par ses colombes, Psyché portée par trois génies et tenant la boîte de Proserpine, figure belle au possible, et Jupiter caressant l'Amour et lui accordant de rendre la beauté à Psyché. Dans une seconde salle, on voit Galathée voyageant sur les eaux, entourée de Tritons et de Néréïdes, traînée par deux dauphins que sa main légère dirige facilement. Au haut du tableau, plusieurs Amours bien jolis,

---

(1) Nous devons aux Thermes de Titus les arabesques des Loges de Raphaël. C'est là, dit-on, la source où il puisa ses idées en ce genre.

bien malins, dirigent leurs traits contre ce beau cortège. Pour celui-là, il est sûrement tout entier de Raphaël, car il est charmant en tout point. Dans l'un des coins de cette salle est cette tête de Michel Ange, barbouillée avec un bout de charbon, mais si bonne que Raphaël n'osa y toucher (1). Enfin, dans une troisième,sont les « Noces d'Alexandre et de Roxane »,fresque d'une composition charmante, et la « Famille de Darius aux pieds d'Alexandre »,tableau qui a des têtes superbes,tous deux ouvrages de Sodoma. Ce palais n'a conservé que ses fresques. Le roi de Naples, auquel il appartient, a fait transporter dans sa capitale tout ce qu'il possédait en sculptures, peinture, etc.

Le beau Guide que j'ai vu hier dans la maison Bolognetti ! C'est une « Vierge » vraiment céleste, demi-figure, fraîche et conservée comme si elle sortait des mains de l'artiste. J'en connais une copie parfaite et je compte l'acheter (2). Un « Sacrifice d'Isaac », bel ouvrage de Lanfranc, m'a charmée dans le Palais Mattei, riche en tout genre et pauvre pourtant, car tout y est à vendre (3).

25 décembre. — C'est aujourd'hui la fête de Noël. Le Pape a officié lui-même à l'église Sainte-Marie Majeure. J'ai vu cette cérémonie imposante au coup d'œil, peut-être pas assez en réa-

---

(1) Les peintures de cette pièce, quoique fort belles, sont en effet d'un genre mesquin, surtout proportionnellement à la grandeur de la salle. C'est ce que Michel-Ange qui, en l'absence de Raphaël, venait voir ses ouvrages, voulut lui faire sentir en remplissant un carré de muraille d'une grosse tête dessinée à coups de charbon. Raphaël, à son retour, s'écria : « Michel Ange est venu ici ! lui seul a pu faire cette tête ! Je comprends l'avis utile qu'il me donne et je compte en profiter. » En effet, depuis ce temps, Raphaël mit plus de grandeur et de hardiesse dans ses compositions.

(2) Je la possède. Elle est d'une exactitude achevée. C'est un ouvrage de Cherubini *.

* Cette jolie copie de la belle « Madone » du Guide, par Antonio Cherubini, se trouve dans la collection des tableaux du château de Dzików. (G. M.)

(3) Entre autre choses, un aigle antique en bronze, morceau superbe qui m'a bien tenté, mais je l'ai trouvé trop cher.

lité. Il faut l'avouer, elle m'a paru tenir plus d'un spectacle que d'un acte de dévotion publique. Cependant le moment de la Consécration a été vraiment auguste. Le recueillement du Souverain Pontife a passé dans tous les cœurs. Un silence universel a succédé au bruit, aux chuchotements, et la présence du Tout-Puissant a paru se faire sentir à cette multitude distraite. Cet élan général de piété, ce mouvement universel d'adoration m'a rappelé ces beaux vers de De Fontanes* sur la Consécration:

Oh ! moment solennel ! ce peuple prosterné,
Ce temple dont la mousse a couvert les portiques,
Ses vieux murs, son jour sombre et ses vitraux gothiques,
Cette lampe d'airain qui dans l'antiquité,
Symbole du soleil et de l'éternité,
Brille devant le Très Haut jour et nuit suspendue,
La Majesté d'un Dieu parmi nous descendue,
Les pleurs, les vœux, l'encens qui montent vers l'autel,
Et de jeunes beautés qui sous l'œil maternel,
Adoucissent encore par leur voix innocente,
De la religion la pompe attendrissante.
Cette orgue qui se tait et ce silence pieux,
L'invisible union de la terre et des cieux,
Tout enflamme, agrandit, émeut l'homme sensible.
Il croit avoir franchi ce monde inaccessible,
Où sur des harpes d'or l'immortel Séraphin
Aux pieds de Jehova chante l'hymne sans fin.
Alors de toutes parts un Dieu se fait entendre.
Il se cache au savant, se révèle au cœur tendre,
Il doit moins se prouver qu'il ne doit se sentir.

A la vérité, dans toute cette cérémonie, ce moment a été le seul qui a pu me rappeler ces vers si dignes de leur sujet. Du reste, ils n'ont été faits ni pour la belle église de Ste-Marie Majeure, ni surtout pour le beau monde de Rome. Et ils ont ajouté au peu de plaisir que m'a fait cette pompe plus humaine que divine : cet encens, apanage des autels, y a été prodigué au Pape, aux cardinaux. Au lieu de ces douces voix de vierges innocentes et pures, nous n'avons entendu que ces voix péni-

* Louis, marquis de Fontanes, l'ami de Châteaubriand, le premier grand-maître de l'Université impériale, né à Niort le 6 mars 1757, mort à Paris le 17 mars 1821. Ce passage est tiré du *Jour des morts à la campagne*, publié vers 1780.

bles, désavouées par la nature outragée et trop indignes d'entonner les hymnes du Seigneur. J'ai trouvé le temple bien peu rempli pour une si grande solennité. On m'a donné pour raison que le Pape régnant n'est point aimé de son peuple. On le dit faible, gouverné par les Français, dirigé par ses ministres... Peut-être n'est-il que prudent et à plaindre.

J'ai vu avec attendrissement au nombre des cardinaux assistants le duc d'York, le dernier des Stuart ! Il ne marche plus qu'avec peine. Sa vieillesse, ses malheurs serrent le cœur. Le mien surtout est porté pour lui : il est fils d'une Polonaise, de la petite-fille de Sobieski *.

Quel chef-d'œuvre que le « Moïse » de Michel-Ange dans l'église de San Pietro in Vincoli. Cette statue fait partie du mausolée de Jules II et, à sa barbe près qui me semble outrée, c'est une des plus fières et des plus savantes productions de la sculpture. Des morceaux remarquables en ce genre dans d'autres églises sont : une statue charmante en bas-relief de St Aloïse Gonzague, par Legros, dans l'église de St-Ignace ; un bas-relief de l'Algardi **, dans la chapelle souterraine de Ste-Agnès ; la figure de la jeune et jolie Sainte est d'une expression de douceur, d'innocence et de modestie parfaite ; et deux ou trois tableaux encore en bas-reliefs, dans la chapelle du Mont de Piété.

C'est une jolie ruine que les restes du temple de Minerva Medica. On voit près de là un reste de celui de Vénus et Cupidon, et l'Aqueduc de l'Eau Claudia.

---

* Henri Benoit Stuart, cardinal, petit-fils du roi Jacques II d'Angleterre et fils de Jacques Stuart dit le Chevalier de Saint Georges, et de Marie-Clémentine Sobieska, petite-fille du roi de Pologne Jean III, qu'il épousa en 1719. Son frère aîné, Charles-Edouard, mourut à Rome en 1788, où il vivait sous le nom du comte d'Albany. Son frère cadet, dont il est question ici, était le dernier rejeton de la dynastie des Stuart et mourut très âgé à Frascati, en 1807. Son monument, par Canova, à l'église Saint-Pierre à Rome, fut commandé par le roi d'Angleterre, Georges IV. (G. M.)

** Alessandro Algardi, né à Bologne en 1602, mort en 1653, élève de Lodovico Carracci, à partir de 1630 établi à Rome, où il était un des meilleurs sculpteurs de l'époque du baroque et tâchait d'être rival du Bernin. (G. M.)

27 décembre. — Mme Angelica Kauffmann m'a montré son atelier. Il y a de beaux ouvrages, surtout un portrait du colonel Macdonald * en costume écossais, original et avantageux au possible. Mais ce qui m'a fait un vrai plaisir, c'est un « bozzo » qui m'a fait découvrir que le tableau de la Vierge cultivant un lys, qui m'avait tant frappé à Lorette,était un ouvrage d'Angelica Kauffmann. Elle a aussi une jolie petite collection de tableaux, entre autres une charmante « Vénus » de Pâris Bordone.

En fait de petites collections, rien de plus choisi, rien de plus parfait que celle du Prince Stanislas Poniatowski, neveu de notre dernier Roi, honnête homme et homme aimable qui, ne voyant plus pour lui dans sa malheureuse patrie ni présent ni avenir, s'est fixé avec raison à Rome, où son esprit et sa fortune lui procurent l'existence la plus agréable. J'ai vu chez lui une « Vierge » du Titien, une « Vieille » de Rembrandt et une « Jeune Fille », de Léonard de Vinci, trois tableaux sans prix. Encore un portrait d'enfant de Raphaël et une « Sainte Cécile » charmante de Carlo Dolci. Il a de plus une très belle collection de camées et quantité d'autres choses précieuses.

Canova m'a fait une faveur, qu'il n'accorde que très rarement, celle de voir ce qu'il appelle : « le sue ore di ozio » (ses heures de loisir), c'est-à-dire ses peintures. Sans atteindre à beaucoup près l'inimitable perfection de ses statues, ses tableaux sont du même style et prouvent le même génie, mais, ce qui est bien étonnant, le dessin en est souvent fautif. Trois Grâces, demi-figures, gracieuses au possible, et une Jeune fille charmante sortant de son lit, m'ont fait le plus grand plaisir (1).

---

* Il est question sans doute ici du colonel Macdonald, un des plus courageux officiers de l'Armée de Napoléon et qui, après la mort du roi Murat, vivait en grande intimité avec la reine Caroline à Trieste, vers 1825. (G. M.)

(1) J'ai conseillé à Canova de travailler en marbre cette figure si gracieuse et j'apprends par Del Frate qu'il a suivi mon conseil et en a fait une Vénus sortant du bain, qui ne peut manquer d'être jolie au possible *.

* Domenico del Frate, né à Lucques en 1756, apprécié par Canova

J'ai fait la connaissance de Camuccini *, dessinateur si parfait qu'on dit que depuis Raphaël il est le premier de cette force en ce genre. Ses tableaux cèdent de beaucoup à ses cartons, mais il est jeune, passionné pour la peinture et apparemment il ira loin.

J'aime assez le Bernin, ainsi je n'oublierai pas de nommer ici un de ses meilleurs ouvrages : la fontaine de la place Navone ; c'est une des plus belles de Rome.

Nous la quittons demain cette Rome que j'aime tant, où je me trouve si bien et qui est jusqu'ici la première ville dont le séjour m'a paru agréable. Nous allons à Naples. Je pars avec peine. Mais dans quatre semaines je serai ici, je reverrai encore le Vatican et ses fontaines, et cela me console. L'Avent nous a privé des plaisirs du théâtre et la première représentation d'hier est la seule que j'aie vue ici. L'opéra était médiocre, mais le ballet parfait et le plus beau que j'aie encore vu. Le sujet était chevaleresque, les décorations superbes et les danseurs très bons, surtout les deux premiers, M. et Mme Patros, pantomimes et danseurs nobles d'une grande force d'expression. Leur jeu nous a arraché des larmes.

Je réserve pour mon retour les Loges, les Stances de Raphaël, l'église de St-Pierre, le musée du Vatican et beaucoup d'autres choses que j'ai déjà vues mais pas assez en détail pour en parler.

(A suivre). VALÉRIE TARNOWSKA.

---

qui l'a beaucoup recommandé à Mme Tarnowska. Après son séjour à Dzików, sans doute de Rome, il annonçait à l'auteur de notre journal la nouvelle que Canova a fini de sculpter sa fameuse « Venere uscente dal bagno », sur laquelle V. Malamani donne beaucoup de détails dans son livre (p. 165-168), et y publie deux études au crayon par Canova, qui se trouvent au Museo Civico de Bassano. C'est peut-être un de ces dessins que Mme Tarnowska a vu à Rome dans l'atelier de l'artiste en lui conseillant de sculpter en marbre cette jeune fille qui devint ainsi la belle « Venus Italica ». Cette statue se trouve aujourd'hui dans la Galerie des Uffizii à Florence. (G. M.)

* Vincenzo Camuccini, né à Rome en 1773, mort à Rome en 1844, le peintre italien de l'époque néoclassique le plus apprécié. Il exécuta surtout de grands tableaux avec des sujets religieux et historiques ; il était aussi peintre de portraits fort admirés. Mme Tarnowska le considère comme le rival italien de David. (G. M.)

DE CRACOVIE A BUDA-PEST

PAR LES

MONTAGNES DE LA TATRA

(Avril-Mai 1923)

A travers l'Autriche.

Il y a beaucoup de chemins pour aller en Pologne : l'Allemagne, la Baltique, les airs ; mais la route la plus pittoresque est celle du Tyrol et des Karpathes.

Elle serpente d'abord par le canton de Bâle Campagne. Le paysage est d'un charme exquis. Dans la vallée mignonne, où les prairies d'un vert frais et tendre montent doucement vers un bouquet de sapins, un chalet aux poutres brunes, aux fenêtres fleuries rêve au bord d'un ruisseau. Il jette un regard étonné sur le voyageur qui s'est aventuré jusque dans ce lointain ermitage ; il semble lui demander s'il a perdu sa route. Une petite fille aux tresses blondes tricote des bas sous le tilleul. Une vache broute auprès d'elle et interrompt parfois le silence d'un coup de sa cloche mélodieuse. La fontaine chante la vieille mélopée dont elle accompagne, depuis toujours, les joies et les deuils de la famille. Pays de Bâle, îlot de paix dans l'Europe trépidante, comment fais-tu pour garder sur ton front l'éternelle sérénité d'un âge antique ?

Un voyage en Suisse est fort pittoresque, mais il ne s'effec-

tue pas à bon compte. Le ticket de Bâle à Buchs, d'une frontière à l'autre, coûte autant que de Buchs à Budapest. C'est dire que je ne m'établis pas dans un compartiment de luxe pour traverser le territoire helvétique. Mais il est dit dans la Bible que les derniers seront les premiers. J'en ai fait l'expérience : car si ce jour-là j'avais préféré un fauteuil confortable à la banquette fédérale, je n'aurais pas eu le privilège de parler, quelques semaines plus tard, au Parlement de Budapest.

Dès Zurich, je liais conversation avec un professeur hongrois qui revenait du Congrès historique de Bruxelles. Nous échangions des vues sur la Hongrie diminuée, sur la Petite Entente, les antagonismes balcaniques, la Ruhr et le danger russe. La discussion était agrémentée par les remarques d'une brave et monumentale paysanne de Thalwil qui transportait un énorme panier de bretzels à la foire voisine. Elle pratiquait une philosophie politique un peu rudimentaire, car elle résolvait les problèmes les plus variés par cette même formule qui lui semblait une panacée universelle : « Les nations devraient enfin devenir raisonnables ! » La phrase était articulée avec cette vigueur propre au dialecte zurichois qui fait penser à un cyclope mâchant des blocs de granit. Excellente femme ! Quand nous prîmes congé d'elle dans une petite gare enguirlandée de géraniums, elle nous tendit deux bretzels par la fenêtre ouverte.

A Buchs, mon voisin, ayant jeté un coup d'œil sur le quai de la gare, baisse tout à coup la voix. Il vient d'apercevoir un illustre homme d'Etat de son pays, magnat et chevalier de la Toison d'or. Je regarde par la fenêtre et je contemple une scène charmante : Le noble Hongrois est en train de serrer la main d'un brave commissionnaire fédéral. Les deux hommes semblent vraiment heureux de se revoir, ils échangent des propos qui respirent la cordialité. Soudain le gentilhomme aperçoit mon compagnon de voyage. Il s'approche. C'est un vieillard superbe, d'une allure pleine de magnificence, un aristocrate de la tête aux pieds. L'apparition est encore rehaussée par une empreinte de race exotique. « Ce commissionnaire est un vieil ami, nous dit-il en souriant ; depuis de longues années il s'occupe très gentiment de moi quand je passe la frontière. »

Dans mon for intérieur, je fais la réflexion qu'une noblesse ancienne et bien établie peut se permettre l'allure la plus démocratique, tandis que la simplicité, la bonhomie, l'amabilité même sont interdites aux nouveaux venus, condamnés journellement aux efforts les plus pénibles pour affirmer leurs titres douteux.

Le train se met à gravir la rampe de l'Arlberg. Le magnat nous fait une visite très courtoise dans notre compartiment. « Vous êtes professeur, me dit-il. Eh bien, il s'en est fallu de peu que je ne sois aujourd'hui votre collègue. On m'offrait un jour une chaire de droit constitutionnel à l'Université de Budapest. Mais j'ai cru ne pas devoir quitter la vie politique. Avais-je tort ? Vous autres avez un privilège inestimable : vous avez le droit de vous adonner à la recherche de la vérité absolue. En politique c'est autre chose : il faut tenir compte des erreurs, des préjugés d'autrui. L'or pur ne peut pas servir comme matière d'échange, il doit subir un alliage ; le tout est de ne pas dépasser les justes limites, afin que la monnaie garde encore une valeur négociable. Il en est ainsi de la vérité dans la vie publique. » La suite de la conversation nous révèle bientôt que le gentilhomme aurait brillamment enseigné le droit constitutionnel. Il se met à discourir sur la Sainte Couronne de Hongrie et les dogmes de charme et de mystère qui l'environnent. Etait-ce la beauté d'une physionomie attachante, était-ce la magnificence d'un paysage qu'enchantaient des fées aux voiles blancs, la Scesaplana, la Silvretta ? Je ne sais. Mais jamais je n'ai mieux compris la poésie du droit. En m'entendant parler ainsi, on hochera peut-être la tête avec un sourire narquois. Et cependant, cette poésie existe. Pour la découvrir, il suffit de se porter sur la périphérie où le droit se confond avec la philosophie et l'histoire. Il faut monter vers les crêtes d'où l'on embrasse les pays voisins. Le droit pittoresque, c'est le droit qui est situé sur la ligne de partage des eaux.

Jamais je n'oublierai cette leçon de droit constitutionnel que m'a donnée un magnat de Hongrie dans les Alpes neigeuses. J'ajoute que cette leçon était professée dans un français du dix-huitième siècle, digne de Voltaire. Car en Hongrie, comme en Pologne, on apprend le français par la lecture des bons auteurs.

Mon maître est un fervent de la Société des Nations. Il me parle avec éloquence de la pacification universelle. « Voyez-vous, me dit-il pour conclure notre entretien, la garantie de la paix est dans le progrès de l'opinion publique. On me répondra que le canon est le maître de l'heure. C'est vrai, mais ce sont les idées qui font partir le canon ».

Apprenant que je vais à Cracovie, faire un cours d'histoire diplomatique à l'Université Jaguellonne, mes deux compagnons de voyage insistent très aimablement pour que je touche Budapest à mon retour. Ils m'invitent à faire une conférence à la Société littéraire franco-hongroise qui existe depuis de longues années dans leur ville et dont ils sont des promoteurs zélés.

A Vienne nos routes se divisent. On se reverra dans la cité d'Arpad.

Que dirai-je de la capitale autrichienne ? Ses monuments et ses trésors d'art sont trop connus pour que j'en entreprenne seulement une vague esquisse.

Dans le palais de Schœnbrunn je me suis arrêté devant le lit de mort de François-Joseph et devant celui du Roi de Rome. Ils sont tout proches l'un de l'autre, quelques appartements les séparent. Les deux princes ont vu le même parc, le même bassin de Neptune, le même pavillon sur la colline, avant de fermer les yeux pour toujours. Mais quelles destinées étrangement dissemblables que les leurs ? Au Habsbourg échut un des plus longs règnes de l'histoire, règne dont la durée surprenante ne fut égalée que par le lot d'infortunes qui l'accabla. Le Bonaparte, lui, ne possédait rien que le souvenir d'une couronne qui avait été plus splendide que celle de Charlemagne. Et tout de même il est un sort commun qui unit le veillard et l'enfant de Schœnbrunn : Tous deux ont vu tomber à leurs pieds les débris d'un Empire.

Deux huissiers, qui devaient être jadis des majordomes ou des maîtres de cérémonie, mènent les visiteurs à travers les salles. Tristes, la tête penchée, ils glissent à pas furtifs et baissent la voix, comme pour ne pas éveiller les fantômes du passé. On a l'impression d'être dans une crypte. « C'est là, disent-ils, que se tenait l'Empereur quand il recevait en audience. Il était debout à côté de son pupitre. Et ils enveloppent d'un long

regard un quadrilatère du parquet. Ils semblent perdus dans un rêve. On dirait que la vision impériale surgit devant leurs yeux voilés de larmes. Ils ont été les fidèles du monarque. Ils l'ont approché tous les jours. Ils restent ses hommes-liges au-delà du tombeau.

Schœnbrunn est un livre d'histoire. Chacune de ses pages évoque la fortune prodigieuse de ces petits comtes d'Argovie qui partirent de leur nid d'aigle au bord de la Limmat, pour prendre leur vol par delà les royaumes et les mers lointaines et enfoncer leurs serres dans tout le globe terrestre. Les tableaux, le long des murs, décrivent les splendeurs d'antan. Voici une fastueuse cavalcade dans l'Ecole espagnole d'équitation ; elle est conduite par l'impératrice Marie-Thérèse, à cheval et l'épée à la main. Voici l'entrée d'une fiancée royale dans le château de Vienne avec un cortège de carosses dorés et de cavaliers étincelants. Voici deux portraits de François-Joseph et d'Elisabeth, qui sont d'une beauté souveraine. Et tout ce passé de la maison d'Autriche qui s'est effondré hier, semble déjà si lointain ! C'est que les châteaux, les cours d'honneur, les parcs sont déserts et que l'imagination seule y fait revivre les acteurs d'autrefois. Et puis l'Autriche a été secouée par tant de convulsions et rongée par tant de soucis depuis le déclin de l'ancien régime qu'une histoire très touffue remplit déjà le court espace de la République.

Je monte au Belvédère de Schœnbrunn. Du haut de la colline je contemple l'océan de maisons, de palais et d'églises et les ondes lointaines des coteaux. Je m'abandonne à la rêverie : Catastrophe tragique, funeste dans l'histoire du monde que la chute de cet Empire. Car il avait une mission noble entre toutes : c'était de résoudre le problème des nationalités par l'affranchissement des groupes ethniques dans le cadre d'un même Etat. Les nationalités ! Bannière glorieuse, mais sanglante et souvent fatale du XIXe siècle. Les nationalités ! Problème émouvant et tragique. Une chose est certaine : Il ne peut être tranché par le coup de hache d'une délimitation nouvelle que lorsque la population est portée par un désir unanime, comme l'Italie en 1869. Mais quand il y a diversité d'aspirations, quand le territoire est une mosaïque de peuplements, il ne faut pas chercher l'ave-

nir dans un Etat homogène, mirage qui dégénérerait en suprématie du plus fort. En pareille occurrence, la véritable solution n'est pas dans l'Etat national, qui perpétuerait le choc des armes ennemies, mais dans l'Etat co-national qui réunit les haches en un faisceau d'ordre et de paix. La maison d'Autriche aurait pu lier au lieu de diviser. Elle aurait pu donner un grand exemple au monde. Il serait même injuste de nier qu'elle ait pris maint élan vers ce but. Mais le coup de poing du germanisme est toujours venu renverser les figures qu'une main hésitante disposait sur l'échiquier. La politique dominatrice a brisé la politique coordinatrice. Le Ballhausplatz ne s'est pas inspiré des dogmes de la salle du Jeu de paume.

Les vicissitudes des dernières années ont-elles suscité une animosité contre la France ? Je n'en ai pas l'impression, pour autant que je puis en juger par les observations rapides de quelques jours. Je serais même tenté de dire que le Français jouit encore aujourd'hui des sympathies traditionnelles qu'il a toujours rencontrées dans la capitale autrichienne, si proche de Paris, et si éloignée de Berlin. Un cireur de bottes, sur le boulevard de l'Opéra, fut seul à me parler de revanche. Quand je l'interpellais, le pauvre homme était en train de découper un morceau de pain en plusieurs tranches régulières ; il préparait ainsi les rations qu'il mangerait d'heure en heure pour arriver jusqu'à midi. Après avoir badigeonné mes chaussures avec un énorme pinceau et avoir appris que j'étais Français, il m'avertit avec pathos que le jour des comptes n'était pas loin. « Jour des comptes pour l'Alsace-Lorraine et la Bosnie-Herzégovine, jour des comptes terrible », s'écriait-il en agitant son pinceau gigantesque. J'ajoute cependant que mon homme n'avait pas des notions très précises en géographie. Car il appelait les Français « les hommes du Nord ! »

A Vienne, le souci du pain quotidien prime toutes les autres préoccupations. « La misère est grande chez nous », me disait une dame de la noblesse avec laquelle je liai conversation dans l'express de Cracovie : « La plupart des familles, dans la capitale, vivent d'expédients. Bon nombre d'entre elles vendent leurs meubles, pièce par pièce et sans savoir ce qui adviendra quand le dernier fauteuil aura quitté la maison. Il est tout à fait

courant que de jeunes mariés, dans l'impossibilité de se monter un ménage, continuent à vivre chez leurs parents. Ils se rencontrent alors, de temps à autre, c'est triste à dire, aux mêmes endroits que les couples de hasard. »

« Il y a un autre malheur qui nous accable, ajouta-t-elle, pendant que nous roulions par les plaines de Moravie vers les confins de la Pologne. Nous n'avons plus de patrie. Car, voyez-vous, l'Autriche n'est pas une patrie. Elle est trop petite. Notre patrie était un vaste Empire. Ce qui créait parmi nous le lien national, c'était la dynastie. Sans Empereur, nous sommes des déracinés. Quant à moi, j'avais une affection particulière pour notre vieux souverain. Cela tient à une petite aventure qui m'est arrivée quand j'étais enfant. L'Empereur se faisait conduire tous les matins de Schœnbrunn à Vienne. Un matin je courais sur la route avec mes amies, j'étais passionnée par le jeu et, dans le feu de l'action, je ne vis pas approcher l'équipage impérial. Tout à coup j'étais devant les chevaux qui marchaient à toute allure. Le cocher eut encore le temps de les arrêter d'un mouvement brusque. C'était contraire à l'étiquette, jamais la voiture ne devait s'arrêter dans sa course entre Schœnbrunn et la Hofburg. L'Empereur, étonné, se pencha hors de la portière et vit la cause de l'incident. Alors il m'appela, me fit monter sur le marchepied et me gronda doucement, en me tapotant la joue. Mon père était accouru, il se tenait à une distance respectueuse. Le souverain le fit appeler et l'éclaira sur les dangers que présentaient les jeux des enfants dans la rue. Ma vie durant, conclut la jeune femme, je n'oublierai cette heure. Et mon adoration pour François-Joseph ne finira qu'avec mes jours. »

Ma compagne de voyage me raconta encore maint épisode de sa vie. A seize ans, elle quittait sa famille désespérée, pour monter sur les planches. Sa gouvernante l'accompagna jusqu'à la gare. Puis l'enfant partit seule, abandonnée par les siens, pour un petit théâtre de province qui lui offrait 250 couronnes par mois, et encore sans lui fournir les costumes. Plus tard elle épousa un baron de Galicie et quitta la scène. Le ménage habitait Vienne, tout en chérissant le rêve lointain, irréalisable pour des raisons de fortune, de vivre un jour sur la terre de France.

Il est une heure du matin quand j'entre dans la cité de Cracovie. Un cocher, recouvert d'une peau de chèvre et coiffé d'une chapeau qui doit dater de l'époque des Jaguellons, me cahote sur un véhicule désarticulé qui pousse des gémissements à fendre l'âme. J'aurais tort de me plaindre. Car cet équipage du temps des croisades est tout à fait dans le style du décor qui m'environne. En effet, je vois surgir dans les ténèbres les fortifications d'une cité médiévale : barbacanes, murs crénelés, machicoulis et corbeaux. Nous franchissons une porte ogivale qui est surmontée d'un donjon puissant. Une demi-heure après je m'endors en rêvant de Nuremberg, de Rothenbourg et de Carcassonne.

L'Université Jaguellonne de Cracovie.

Le lendemain matin je flâne par la ville. Je remarque plusieurs vieux hôtels de la noblesse. Ils se distinguent des maisons bourgeoises par une façade de cinq fenêtres au lieu de trois. C'est un privilège ancien. Je passe aussi devant l'étude d'un avoué qui porte le beau nom de « Docteur Wahrhaftig ». Heureux pays !

Tout à coup je débouche sur la grande place de la cité, le Rynek. Tableau pittoresque et tout à fait charmeur. Voici la cathédrale gothique, à la mine sévère, mais aux contours gracieux. Elle est dédiée à la Vierge. Sa construction remonte au treizième siècle. Comme tant d'églises du Nord, elle a des murs en briques rouges et des clochers revêtus de cuivre, ce qui lui donne un éclat magique à l'heure du soleil couchant. Le sommet de la tour septentrionale est entouré d'une couronne de seize tourelles minuscules et pointues. Un beffroi large et puissant du quinzième siècle est campé à l'autre extrémité du Rynek ; c'est tout ce qui reste de l'ancien hôtel de ville. Au centre de la place, l'antique halle aux draps développe ses longues arcades.

C'est jour de marché. Les paysannes déchargent des paniers

de leurs chars rustiques et les portent vers les étalages. Ce sont des femmes trapues, robustes, aux allures mâles. Arrivées la veille au soir, elles ont passé la nuit dans la paille de leurs voitures. Rien de plus pittoresque et de plus étrange que ces parcs de chars, rangés la nuit sur une place de la ville et desquels sortent des ronflements sonores. C'est l'aspect que devait avoir au moyen âge le camp d'une peuplade en migration. Il est impossible de décrire le costume de ces paysannes, car il est composé des éléments les plus hétéroclites : bottes de cavalier, fichus bigarrés sur la tête, sur les épaules, autour du cou. Le rouge domine. C'est un album d'échantillons, c'est une palette de peintre. Quelle est cette vieille qui s'avance, la face couleur de cuivre, crevassée de rides innombrables ? Elle est enveloppée dans un haillon écarlate et se courbe sous le poids d'un sac énorme. Ne dirait-on pas une Sarrasine de la légende, une sybille, une norne, un de ces êtres qui n'ont pas d'âge parce qu'ils sont vieux comme le monde ? La femme se débarrasse de son fardeau, elle ouvre le sac et le déverse dans un panier : ce sont des pelures de pommes de terre qu'elle veut offrir aux passants.

Je flâne entre les lignes serrées des ménagères qui fixent la marchandise d'un regard prudent, impénétrable, chargé de méfiance — ce regard qu'ont les ménagères du monde entier — et je découvre une petite chapelle sur un coin de la place. Campagnards et citadins vont y faire leurs dévotions. Des mendiants se sont accroupis sur le pavé, devant la porte ouverte. Voici un pauvre homme qui n'a plus de jambes ; les moignons, spectacle navrant, sont ficelés dans des lambeaux d'étoffe. L'homme tient son chapeau à la main et, tout en comptant les papiers sordides qu'il a récoltés, il murmure une prière. Il m'interpelle. Je ne comprends pas sa langue, et je ne puis donc me rendre compte si le mendiant polonais, dans son décor de misère, a la grandezza de son camarade italien. Car dans le pays du Dante et du Tasse la mendicité même a sa poésie. Il me souvient de tel vieillard qui tendait la main sur les degrés de la cathédrale de Sienne : « Fate la carità a un povero vecchio », murmurait-il. Sa langue était une musique, et il avait un air de grand seigneur dans ses haillons. Etait-ce le roi Lear

en exil que je rencontrais à un détour de la cité toscane ? On aurait partagé son dernier sou avec ce prince de la pauvreté.

Je quitte la place du Rynek et je m'achemine vers l'Université Jaguellonne où je dois faire mon premier cours le soir même. Dans la rue Ste-Anne, je m'arrête devant une façade qui porte le sceau d'une époque disparue, comme un front de vieillard creusé par le souvenir. J'entre doucement, car je sens bien que je pénètre dans un lieu vénérable. Je suis dans une cour gothique, dans un jardin merveilleux de chapiteaux,d'ogives, de dentelures, de fleurons, où plane le silence des siècles. Les arcades qui enchâssent noblement ce lieu de mystère sont comme des mains jointes qui se lèvent pour une oraison. Et dans cette paix de cathédrale, au milieu de cette cour solitaire : une statue, un homme avec un globe céleste. C'est Copernic. Je sais maintenant où je suis. Je foule un parvis sacré. C'est là que le roi Jaguellon planta naguère un flambeau qui éclaira le monde. Cette maison gothique est l'ancienne Université de Cracovie, l'une des plus vénérables qui soient en Europe.

Quel trésor de pensées dort sous ces dalles de pierre ! Ces murs vibrent encore sous les ondes qu'émirent tant de cerveaux puissants. Les dieux lares de l'illustre maison glissent d'un pas furtif sous les hautes arcades. Mais l'Université jaguellonne n'est pas le mausolée, elle est le berceau de la Pologne. Car, je le demande, où est la source de la vitalité sublime qui a ressuscité un peuple tant de fois crucifié ? Elle est dans une force que les bourreaux n'ont pu arracher de son âme : elle est dans la fierté du nom polonais. Or, le sanctuaire le plus noble où fut entretenue cette flamme était l'Université de Cracovie. Elle était la Sainte Chapelle de la Pologne. On vit, sur son autel, un miracle sans fin jaillir d'un éternel sacrifice. Ce fut la Rédemption par l'amour de la patrie !

Copernic, j'en appelle à tes mânes qui voltigent dans cette cour de mystère. Tu connais la grandeur de la Pologne, tu l'as faite toi-même. Copernic, tu as pris à la terre sa gloire antique d'être le foyer du monde. Et tout de même, tu as fait de Cracovie le centre de l'univers. Car c'est ici que fut ta plateforme d'Archimède. C'est d'ici que tu mesuras l'immensité.

Non loin de la célèbre Ecole des Jaguellons, transformée

aujourd'hui en bibliothèque, se trouve l'université moderne. Elle est un foyer intellectuel des plus vivants. Elle compte environ cinq mille étudiants, parmi lesquels beaucoup d'auditeurs qui ont déjà leur situation faite dans la vie et qui suivent les cours dans un esprit désintéressé, à la seule fin d'orner leur esprit.

En effet, la soif d'apprendre est un trait marquant de la race polonaise. Je dirai même que l'instruction passe pour un titre aristocratique. Il est en Pologne une noblesse intellectuelle, noblesse dont l'accès est ouvert à tous les disciples de la science. Il est de bon ton de suivre des cours et de faire des lectures savantes. Il est un fait bien connu que dans les familles de la noblesse et de la bourgeoisie on parle notre langue avec une élégance et un choix d'expressions remarquables. On la parle même dans le cercle intime, en l'absence d'étrangers, ce qui est une pierre de touche pour l'aisance de son emploi. Dans des ménages bien modestes, on trouve des revues littéraires et scientifiques de Paris. Je n'exagère pas en affirmant que chaque Polonais de quelque instruction a deux langues, la sienne et la française.

Cette gravitation dans l'orbite intellectuelle n'a pas sa cause dans la décadence politique d'avant-guerre, décadence qui aurait poussé un peuple malheureux à chercher un refuge dans le royaume de l'esprit. Dans ce pays l'amour de la science est une tradition ancestrale. Il serait une erreur de croire que les Polonais sont devenus un peuple de poètes et de penseurs parce qu'ils ont dû renoncer à tenir leur rôle sur le théâtre du monde. N'oublions pas qu'ils ont eu leur « siècle d'or », leur Renaissance, à une époque où leur Etat possédait une puissance rayonnante.

La Pologne aime la France ; elle l'aime depuis toujours. Il fut des époques où la France était incapable de la secourir : la Pologne lui est restée fidèle. En un mot, la Pologne aime la France pour elle-même. Je serais même tenté de dire que savoir le français et connaître les choses de France est pour un Polonais comme une légion d'honneur.

J'ai fait, de très près, l'expérience de l'intellectualité polonaise. J'ai eu le plaisir d'enseigner pendant un mois à l'Ecole

des Sciences politiques, Institut florissant qui se rattache à la Faculté de Droit de l'Université jaguellonne et qui est dirigé par un savant de grand renom. J'exposai, en langue française, l'histoire diplomatique du XIXe siècle. Or, j'ai trouvé un public d'une centaine de personnes qui se recrutait dans toutes les classes de la société. Il y avait des auditeurs libres parmi lesquels j'ai remarqué d'anciens ministres, des ecclésiastiques, des professeurs, des officiers, des diplomates. Mais la quintessence de mon auditoire était un groupe d'étudiants réguliers qui suivaient tous les cours de l'Ecole et briguaient le diplôme qu'elle dispense. Une soixantaine de jeunes gens et de jeunes filles ont subi avec un plein succès l'examen qui marquait le terme et la consécration de mon cours. Ce fait témoigne éloquemment des aptitudes et des connaissances qui sont propres à la jeunesse polonaise.

L'Université de Cracovie est un temple de tradition et de liberté. Fondée en 1364 par le grand roi Casimir, elle a le sentiment profond d'être un reliquaire du génie polonais. Elle s'est donné le nom d'Université Jaguellonne. Ce choix, à lui seul, fait connaître sa volonté de chercher les sources de sa vie et l'inspiration de sa pensée dans les trésors légués par les ancêtres.

Sa constitution a un caractère médiéval. Elle est un corps autonome dans l'Etat. Elle est uniquement régie par des organes élus, le Recteur Magnifique, les Doyens Respectables et le Sénat. Tous les dignitaires académiques sont des professeurs, élevés à leur magistrature, pour la courte période d'une année, par le choix de leurs pairs. Il en résulte une absence de tout esprit hiérarchique. Ni le recteur, ni les doyens ne s'érigent en supérieurs du corps enseignant. Ils sont tout simplement des hommes qui sortent des rangs pour se dévouer à la chose publique et assumer une charge qui les arrache pour un temps à leurs travaux. Ils sont des mandataires ; ils restent des collègues, ils ne sont pas des gouvernants. Au-dessus de l'Université, on ne découvre pas de curateur ou de chancelier style allemand, inquisiteur gouvernemental qui jette insidieusement ses tentacules dans l'organisme académique et en étouffe la respiration libre. En Pologne, l'Université n'a pas de maître. Elle n'est

placée que sous le contrôle plutôt nominal et toujours respectueux du ministère. Pour toutes ces raisons l'Université de Cracovie, tout comme les autres Universités de Pologne, n'est pas un établissement de l'Etat, mais une véritable corporation.

Ces deux forces morales, la tradition et la liberté, donnent à la maison une dignité profonde. J'en ressentais les effluves quand j'assistais à une solennité dans l'Aula. J'avais alors la grande impression que l'Université jaguellonne a sa vie organique ; j'entendais les pulsations de son cœur. Le cadre des fêtes académiques était splendide. Les murs de la Grande Salle étaient couverts de portraits anciens qui représentaient, côte à côte, des Rois de Pologne et des Recteurs Magnifiques dans leurs costumes d'apparat. Cette coordination des tableaux était suggestive par elle-même. En Prusse, on aurait mis les Majestés sur le haut du mur, tout près du plafond, et on les aurait séparées des simples mortels, fussent-ils Magnifiques, par une corniche dorée.

J'ai vu de près deux cérémonies mémorables qui se sont déroulées dans cette auguste maison : la remise des insignes de Docteur au général Le Rond et la réception du maréchal Foch.

Souvenir émouvant d'avoir vu le vainqueur de la grande guerre, le libérateur des peuples martyrs acclamé dans l'Université jaguellonne ! Le corps enseignant s'était groupé autour de la chaire. Il portait le grand costume, toge, pèlerine et toque de velours noir. Un recueillement profond régnait dans la salle. Soudain la Marseillaise éclate, chantée par un chœur d'étudiants polonais. L'assemblée se lève. Précédé par les appariteurs vêtus de toges vertes et portant des massues, le recteur entre par la porte d'honneur. Il a grande figure avec sa chaîne d'or et son manteau d'hermine. A sa droite marche le vainqueur de la guerre mondiale. Quel spectacle de voir côte à côte la pensée polonaise et l'épée de France ! Après la Marseillaise, l'hymne national polonais s'élève de toutes les poitrines ; il évoque, d'un mâle accent, la grande figure de ce chef de légion qui combattit pour la France de la Révolution : « Dombrowski, prends ta course d'Italie en Pologne ».

Puis les chants se taisent. Tous les regards sont attachés sur le maréchal. Un silence, comme si un prêtre élevait le

calice. Tous les yeux sont emplis de larmes. Les Polonais pleurent sur leurs malheurs passés, ils pleurent de joie sur la patrie reconquise, ils pleurent sous l'étreinte d'une angoisse comme on l'éprouve devant la vision du surnaturel. Le voici, le dieu des batailles, le sauveur de l'Europe ; le voici, l'ouvrier de leur délivrance, le Cid Campeador qui leur a rendu la patrie !

Le recteur est monté en chaire. Il étend ses bras vers le Messie de la Pologne : « L'injustice était partout dans le monde. Mais Dieu n'a pas voulu que l'injustice durât, et il s'est servi de vous, Monsieur le Maréchal, comme de son instrument. Nous vous admirons, Monsieur le Maréchal, nous vous bénissons ».

A ces mots l'enthousiasme, si longtemps contenu, éclate, fougueux comme un torrent des montagnes. Cette grande foule est secouée d'un délire sacré. Elle acclame le Maréchal et la Patrie ressuscitée. On dirait que le sanglot séculaire de la Pologne s'exhale dans un immense cri de délivrance, de bonheur et de gratitude.

Mais soudain le flot se brise et s'apaise. Le silence renaît. Foch s'est levé.

Il jette un regard circulaire sur les Recteurs Magnifiques et les Rois de Pologne qui sont rangés le long des murs. Eux aussi le contemplent. Regards surnaturels qui s'échangent comme des étincelles entre les siècles, regards d'éternité qui déchirent la nuit des temps et jettent des faisceaux d'éclairs par les mondes de l'Histoire ! Mais le regard du Maréchal s'arrête sur le tableau qui domine la salle entière et représente Copernic, perdu dans ses rêves devant un ciel étoilé. Alors c'est un instant que l'Université jaguellonne n'oubliera jamais : Les deux Copernic se mesurant d'un coup d'œil sublime, là-bas le Copernic des étoiles, ici le Copernic de la liberté !

Un souvenir m'effleurait. Je revoyais le même Maréchal, sur la place d'armes de Strasbourg, saluant la statue de Kléber. Il tendait vers elle, avec un geste d'une immobilité sculpturale, le sabre authentique du héros d'Héliopolis. Là encore, le grand magicien de l'Histoire abolissait la distance des années. Il tranchait le nœud gordien de la domination germanique avec le sabre de Kléber et renouait la vie de l'Alsace à la vie de la France.

Je reportai mes regards vers le Maréchal qui se tenait là, dans l'Université Jaguellonne. Foch parlait. Foch parlait à la Pologne, et la Pologne écoutait.

Ceux qui l'ont vu dans l'Aula de la Haute Ecole cracovienne ne pénétreront plus jamais dans cet auguste lieu sans y porter l'offrande d'un pieux souvenir. Foch était là. Il sera toujours là. Il se tiendra debout dans la salle comme une statue invisible. Les Polonais le salueront au passage, ils baisseront la voix et diront à leurs enfants : « C'est ici que j'ai vu le plus grand soldat de tous les temps. Il est plus grand qu'Alexandre, plus grand que Jules César, et plus grand que Napoléon. Car il ne fut pas un conquérant, il fut un défenseur de la liberté. Il ne combattit pas pour le laurier ou le diadème, il lutta pour la patrie. Quand il eut gagné la victoire, il la déposa sur l'autel de la France et rentra dans les rangs. Il égale, par le génie, le vainqueur d'Iéna et d'Austerlitz ; il le dépasse par la vertu. »

La réception du maréchal Foch à la Haute Ecole Jaguellonne se termina par une scène tout à fait pittoresque. Les étudiants prirent l'hôte illustre de l'Université sur leurs épaules et le portèrent jusqu'à son automobile.

Il est beau d'être Recteur Magnifique de l'Université Jaguellonne. Il est beau de porter le manteau d'hermine et la chaîne d'or et de recevoir le Maréchal Foch. Mais il y a le revers de la médaille. Le Recteur de Cracovie est fréquemment soulevé par l'enthousiasme et la fierté de sa charge, c'est vrai ; mais il arrive aussi qu'il soit soulevé par une explosion de dynamite. Il est entouré de magnificence, oui, mais c'est la magnificence d'un volcan.

Un matin, croisant par hasard la rue des Étudiants, je je vis des éclats de verre qui jonchaient le pavé. Quelques bourgeois s'attroupaient. Ils ne semblaient pas très émus.. L'expression de leur visage était celle d'un étonnement paisible. On aurait dit un de ces petits groupes qui, du haut d'un pont dans une de nos villes de France, contemplent un pêcheur et sa ligne. Ces bourgeois regardaient un instant les vitres cassées, puis reprenaient leur chemin. Je m'approchai. L'engin avait éclaté devant la porte du recteur et l'avait mise en pièces. Un étudiant me mit au courant de l'affaire. L'explosion s'était

produite la veille à onze heures du soir. Les bruits les plus divers circulaient sur les motifs de l'attentat. Suivant les uns, la bombe était destinée au général Le Rond qui devait dîner chez le recteur ; le complot, s'il fallait leur attacher foi, serait parti de nationalistes allemands, il aurait été un acte de vengeance contre le militaire français qui avait si bien défendu la cause polonaise lors du partage de la Haute-Silésie. D'autres croyaient trouver la cause de l'attentat dans un conflit universitaire.

Dans la suite, on vit se multiplier les actes de violence. Des artificiers surgirent dans le camp des antisémites. Une lettre anonyme menaça un théâtre de Cracovie de le faire sauter en l'air s'il donnait la pièce en dialecte juif qu'il avait mise à l'affiche. Il dut fermer ses portes. Plus tard une bombe fut jetée dans la rédaction d'un journal sioniste et démolit la moitié de la maison. On croit avoir découvert aujourd'hui le nœud des complots à Varsovie. Une bande, soudoyée par des Allemands, aurait multiplié les attentats de ce genre avec le seul but de faire accroire à l'opinion étrangère qu'une lutte de classes terrible et sans merci déchirait la Pologne et mettait tout son avenir en question.

Les Juifs.

Nous venons de toucher la question juive. « Il n'est pas de problème plus angoissant pour notre pays », me répètent beaucoup de Polonais. « On peut assainir des finances désorganisées, on peut rétablir l'union sacrée parmi des fractions discordantes. Toutefois, comment extirper un arbre vivant qui s'est implanté dans la terre, qui a mêlé ses racines à celles du peuple autochtone, mais qui résiste à l'ordre commun par toutes les fibres de son organisme, avec la volonté immuable d'être et de rester toujours un corps étranger dans le corps de l'Etat ? »

La population juive est très forte en Pologne. Elle repré-

sente 14 % du chiffre total. Les grandes villes, comme par exemple Varsovie, Lublin, Léopol et Cracovie, ont leur quartier juif. On dit même, par boutade, et pour marquer la pullulation des sémites, qu'il y a des villes avec un quartier chrétien.

La plupart des Juifs de Pologne sont des nouveaux venus de date récente. Les uns sont arrivés des bords du Rhin à l'époque de la Réforme, apportant avec eux leur dialecte allemand, le « jiddisch » qu'ils parlent encore aujourd'hui et dans lequel le mot « handele » est le terme le plus vénérable. Les autres ont été chassés de Russie et portent gravée au fond du cœur la méfiance et la haine du chrétien.

J'ai vu, à Cracovie, le quartier juif de Kasimierz. J'en ai conservé une impression d'effroi et de pitié. Je résumerai cette vision, qui m'obsède encore aujourd'hui, par cette formule qui peut sembler étrange : Nulle part je n'ai vu des humains qui ont tellement cessé de l'être.

On a beau rencontrer les races les plus exotiques, les moins civilisées, on leur trouve toujours un trait sympathique, une vertu frappante, quelquefois même une supériorité sur l'homme européen. Mais vis-à-vis du Juif de Pologne on ne peut avoir qu'un sentiment : Comme il est loin, effroyablement loin de nous.

Déchets d'humanité, tristes et lamentables ! Vous n'habitez pas des maisons, vous vous terrez dans des repaires ; vous ne marchez pas sur le sol, les yeux levés vers le Créateur, vous glissez comme des ombres en ployant l'échine ou croupissez dans la fange ; votre joie est un ricanement, votre douleur un cri de rage. Vous êtes la race éternellement maudite. Vous passez, l'œil inquiet, rasant les murs, fuyant et fuyant toujours devant la foudre de Golgotha et portant gravé dans les rides convulsives de votre front l'éternel anathème du Calvaire !

Des hommes passent, hagards et livides comme des spectres. Ils portent la lévite noire flottante qui leur tombe jusqu'aux chevilles ; leurs pieds sont chaussés de bottes géantes qui sont de véritables pelles ; leur tête est couverte d'un chapeau de velours qu'entoure une queue de renard, quelquefois aussi d'une toque cylindrique et rigide qui ressemble à une casserole renversée. Les tire-bouchons sur les oreilles et la

longue barbe ondoyante complètent ce tableau d'un autre âge.

Les Juifs de ce genre s'étonneraient de voir leur corréligionnaires, dans d'autres pays, se cacher de leur provenance et s'adapter à leur entourage. Les Juifs du ghetto polonais ne déguisent pas leur origine ; au contraire, ils l'affirment et mettent de la crânerie à provoquer le mépris et la haine des chrétiens.

Voici un fils d'Abraham qui court sur ses petites jambes grêles, s'arrête essouflé, puis fait de nouveau quelques pas de course pénible. Il craint de manquer un rendez-vous d'affaires qui lui promet un gain magique. La peur, l'épuisement, la cupidité brillent dans son regard.

On est tenté de faire un petit crochet pour ne pas être touché par le pan d'une lévite qui flotte au vent. Car le Juif authentique de Galicie n'aime pas l'eau. Est-ce le souvenir terrifiant du déluge qui l'obsède ? Est-ce le souvenir de la défaite que le Dieu de Jacob infligea naguère à son peuple pour s'être penché avec trop d'avidité sur les ondes d'un fleuve ? Ou est-ce la phobie ancestrale de la Mer Morte, élément destructeur de tous les germes de vie ?

Voici un vieillard drapé dans les pièces à peine rajustées de défroques multiples. C'est une mosaïque d'habits qui le recouvre. Voici une femme qui se traîne d'une porte à l'autre, le regard éteint, les cheveux pendants. Son unique vêtement est un châle trop court, serré tant bien que mal et enveloppant sur sa poitrine un paquet informe — ballot de hardes ou cadavre d'enfant ? Voici un petit garçon qui rampe avec une jambe atrophiée ; elle est plus mince qu'un manche à balai, elle nage dans une bottine trop grande. Des êtres vivants sont accroupis dans la fange, au seuil des portes d'où s'échappent des effluves chaudes et fétides. Il faut regarder de près pour savoir si ce sont des enfants ou des bêtes.

Il y a aussi des quartiers malpropres dans les villes méditerranéennes. C'est entendu. Seulement là-bas le soleil couvre tout de sa magnifique indulgence, et la gaîté du peuple illumine les tableaux les plus navrants. Ce qui est misère autre part devient là-bas scène pittoresque et chant de mandolines. Mais dans le quartier juif de Kasimierz la vie lamentable de la popu-

lation est encore assombrie par une atmosphère de fatalisme tragique et de résignation morbide, triste héritage d'épreuves séculaires.

C'est jour de sabbat. J'entre dans la Nouvelle Synagogue. Un ténor de l'Opéra de Berlin, qui a été engagé à prix d'or, chante les litanies d'usage. L'assistance est peu recueillie. Les Juifs se forment en groupes ; ils discutent avec des voix nasillardes, avec des gestes qui sont des contorsions comiques et avec des regards brillants d'astuce fiévreuse. Ils ne s'entretiennent pas de la loi de Moïse, non, c'est le « Handele » qui les inspire et les passionne.

La communauté de la Vieille Synagogue est plus fervente. Son temple est une sorte de cave dans laquelle on descend sur des marches sombres et glissantes. On croit s'engouffrer dans le Royaume du Styx. Tout à coup l'on se voit entouré par une cohue de fantômes. Leurs têtes et leurs épaules sont drapées dans des linges flottants qui étaient autrefois de couleur blanche et qui portent encore quelques vestiges de broderies et de paillettes d'argent. Sous ce velum, ils balancent doucement leurs corps en soulevant les talons d'un mouvement rythmique. Ils vont et viennent comme le bras du métronome, cet instrument de torture qui agite son bras menaçant sur les élèves qui apprennent le piano. Tout en se balançant, les Juifs marmottent des prières avec une rapidité vertigineuse, les syllabes se bousculent, pirouettent les unes sur les autres. Puis soudain les voix s'enflent d'un crescendo plein d'angoisse et de fureur. Ce sont alors des imprécations terrifiantes. Les croyants vont se ranger contre un mur et lancent leurs cris de détresse contre la paroi, comme s'ils voulaient l'ébranler de leurs gémissements. Est-ce une invective contre la divinité implacable avec laquelle ils ont fait alliance et qui leur inflige la destinée la plus acerbe depuis des millénaires ? Les cris redoublent, les corps s'agitent, les visages se crispent, et la muraille insensible rejette les lamentations déchirantes. Au milieu de la salle une cage de fer est juchée sur une estrade. C'est de là que le rabbin domine la tempête, comme le capitaine d'un vaisseau du haut de sa passerelle. Puis un silence profond succède aux plaintes. Le rabbin se dirige vers le mur du fond. Il tire sur une ficelle ; un petit

rideau se lève, à la manière d'un volet roulant, et découvre le sanctuaire où voltige une lueur bleuâtre. C'est là que reposent les Saints Livres de la Thora.

Je ne cacherai pas que l'inquiétude me gagnait dans cette cave où j'étais seul de mon espèce. Au moyen de ma canne je gardais le contact avec la porte de sortie, craignant que la retraite ne me fût coupée. De temps à autre, je rencontrais un regard grimaçant qui n'était pas fait de bienveillance. Bientôt l'instant me sembla venu d'opérer une retraite honorable. Sur l'escalier je passai entre des rangs de Juifs qui pliaient leur linge de prière et le glissaient dans une housse avant de rentrer chez eux.

Je revis avec bonheur la lumière du jour. Mais soudain je fus frappé par un spectacle encore plus terrifiant. Une autre synagogue était installée au premier étage de la maison voisine. Les Juifs qui s'y étaient assemblés, au lieu de lancer leurs imprécations contre les murs de la salle, s'agitaient devant les vitres. J'aperçus là-bas, encadrées par des voiles de prière, des faces livides, contractées par des spasmes, des regards vitreux perdus dans l'irréel et des bouches tordues, grimaçantes. On voyait les vociférations, sans les entendre, et cela ne faisait qu'ajouter à l'horreur de la scène.

Fasciné, je contemplai longtemps ce tumulte. Puis je m'engageai dans une rue bourbeuse pour continuer mon exploration. Je rencontrai quelques Juifs de haute stature, aux barbes majestueuses. C'étaient des figures de l'Ancien Testament. Leur aspect de patriarches m'inspira confiance, je les abordai. Ils m'expliquèrent que toute la rue était bordée de petites synagogues, simples chambres de réunion, sans apparat, situées à quelque étage d'une maison de rapport. Ces lieux de dévotion se distinguaient entre eux par le degré d'orthodoxie du culte qu'on y pratiquait. L'un de mes interlocuteurs me désigna un petit escalier sombre. « Hier sind die ganz Frommen », me dit-il d'un air malicieux en hochant une tête à la Titien sous un bonnet à queue de renard. Je montai l'escalier qui était plutôt une échelle. J'aperçus dans une chambre étroite une foule de Juifs en lévites, immobiles et muets, tassés les uns contre les autres. Il eût été impossible de faire entrer encore

un parapluie dans cette grappe humaine. A ce moment les nerfs de mon appareil respiratoire se mirent en grève. Ils étaient à bout après la tension extrême que je leur avais infligée depuis des heures. Les forces humaines ont des limites. Je dégringolai l'échelle, suivi de regards ahuris.

De l'oxygène !

Je retournerai peut-être un jour dans le ghetto de Cracovie. Mais je me munierai alors de l'équipement qu'on emploie pour les ascensions de l'Himalaya.

Une dernière remarque avant de clore ce chapitre : Il ne faudrait pas confondre les Juifs du ghetto avec les Juifs qui se sont acquis une situation sociale et sont de véritables Européens. Ils ont quitté le ghetto depuis des générations et forment ce qu'on appelle, avec juste raison, l'aristocratie juive.

Musées. — Bibliothèques.

Après de pareils spectacles d'une immense pitié, après ce désert humain d'une désolation infinie, je me vois transporté, par un de ces miracles bien connus des voyageurs, dans une oasis de beauté sereine. Je pénètre dans un sanctuaire de l'histoire, dans un temple où s'épanouit une vision merveilleuse d'art, de charme et de glorieux souvenir. Le reliquaire de la Pologne, le musée Czartoryski m'ouvre ses portes.

Il y a deux sortes de musées, les morts et les vivants. Les uns sont des collections, les autres sont des prismes du passé. Dans les uns la science la plus scrupuleuse a accumulé des étiquettes, dans les autres un génie créateur a ressuscité les siècles disparus. Il y a des musées qui ont une âme. Le château de Langeais en Touraine, le musée alsacien de Strasbourg, le musée nordique de Stockholm et la maison d'art des Czartoryski sont des types de cette espèce.

Le cadre est enchanteur. L'édifice en style gothique avec ses fenêtres ogivales, ses vitraux peints, est enchâssé dans les vieux

murs de la ville. On dirait un gracieux visage de jeune fille émergeant d'une armure.

Je me trouve en excellente compagnie. Je rencontre sous la porte un membre de l'Institut, qui vient de faire des conférences brillantes sur la Prusse à l'Université Jaguellonne, et un prêtre paléontographe de Paris, savant de grande réputation qui parcourt l'Europe centrale pour fouiller les cavernes.

Deux autres Français viennent se joindre à nous, un prêtre dauphinois de grande distinction, ancien chapelain de Saint-Louis des Français à Rome, et un jeune professeur messin qui joint à d'autres qualités ce titre historique d'être le premier agrégé d'Alsace et de Lorraine créé après la guerre. J'évoque leur souvenir avec la plus profonde reconnaissance, car ils m'ont entouré de l'amitié la plus cordiale durant mon séjour à Cracovie. Je leur ai voué une grande admiration, car je les ai vus représenter la France avec beaucoup de dignité dans l'Eglise et l'Université de Pologne.

Les richesses qu'abrite le musée ont été recueillies par une princesse Czartoryska, éprise des beautés de l'art et de l'histoire glorieuse de son pays. Durant les époques de trouble, beaucoup de nobles polonais lui ont confié des objets de famille ; car ils lui savaient de puissantes relations et pensaient que son domaine au bord de la Vistule serait à l'abri du pillage. La princesse conserva ces trésors dans plusieurs pavillons de son parc, et c'est ainsi que maint trophée de la Vieille Pologne fut sauvé du désastre.

Nous pénétrons dans la bibliothèque. Ses fenêtres donnent sur un parc et sont enfouies dans un rideau de verdure qui éloigne les bruits du monde de cet ermitage recueilli de la science. Le directeur, un des grands historiens de la littérature polonaise à l'Université de Cracovie, nous présente les livres les plus curieux. Voici un Provincial dont les illustrations marquent le rite précis des actes épiscopaux. L'ouvrage est relié entre deux plaques de cuivre et d'argent, garnies d'émaux. L'une d'elles est travaillée en haut-relief et représente la scène de la crucifixion. Voici un Evangéliaire d'une rare beauté. A remarquer aussi un admirable livre des Tournois, ouvrage de Bourgogne, datant du XV[e] siècle ; les images très soignées et minu-

tieuses décrivent les rites et cérémonies qui doivent être observés dans les rencontres sportives de l'ordre équestre. Nous attachons enfin nos regards sur un magnifique exemplaire du Roman de la Rose, illustré avec magnificence. On devine la douce émotion de cinq Français qui retrouvent cette relique de leur poésie médiévale sur les bords de la Vistule.

Puis nous parcourons des salles innombrables. Nous contemplons des vêtements pontificaux, des habits de cour qui ont appartenu à des personnages historiques. Voici des ceintures de nobles polonais, des bâtons de commandement, des harnachements, chefs-d'œuvre de broderie et de ciselure. Dans la galerie des tableaux, je ressens une forte impression devant un paysage héroïque de Rembrandt. Un arbre puissant, tourmenté par l'orage, se penche sur un fleuve aux eaux vertes, mystérieuses, fleuve fantôme qui semble un bras du Styx égaré dans le monde des vivants. Je cite encore une adoration des Mages attribuée à Garofalo et une Madeleine de Hans Sues von Kulmbach.

Enfin je n'oublierai pas une des plus grandes curiosités du musée Czartoryski, la chaise authentique de Shakespeare. Par quel enchaînement de circonstances étranges le fauteuil dans lequel a rêvé le plus grand des tragiques est-il allé se perdre dans le plus tragique des pays ?

Cracovie possède encore un autre musée qui se trouve dans la Halle aux draps.

On y contemple une grande toile historique de Matejko qui représente un des moments les plus glorieux des annales polonaises : Albert de Brandebourg, le Grand Maître de l'Ordre Teutonique, se tient à genoux devant Sigismond, roi de Pologne, et lui prête solennellement l'hommage de vassal. La scène se passe en 1525 sur la place du Rynek, à Cracovie, devant la cathédrale. Le déploiement des costumes est superbe. La cérémonie est pleine de grandeur. Cependant, malgré toute sa magnificence, elle ne laisse pas d'évoquer la tragédie séculaire de la Pologne. Le triomphe de Sigismond est éphémère ; le vaincu d'aujourd'hui sera le vainqueur de demain. Sigismond a beau humilier l'Ordre Teutonique, l'implacable ennemi de son peuple depuis trois cents ans, rien n'est fait du moment

qu'il ne détruit pas de fond en comble cet Ordre néfaste, un des plus terribles engins de guerre et de tyrannie que l'Europe ait connus. Sigismond a beau constituer la Prusse ducale en fief de sa couronne, il ne fait que retarder l'heure sinistre. Le jour viendra où les vautours, grandis et insolents, s'élèveront de leur aire et pourchasseront l'Aigle blanc depuis les Karpathes jusqu'à la mer.

Un tableau de Siemiradzki narre l'histoire atroce des torches vivantes de Néron. Le tyran, étalé sur une litière, se repaît du spectacle abominable que lui offrent les chrétiens, attachés sur des mâts enduits de poix et se tordant au milieu des tourbillons de flammes.

L'ancienne Université, dont nous avons décrit la cour gothique, sert aujourd'hui de bibliothèque. On y montre les salles vénérables, en style médiéval, où vivaient et enseignaient les grands maîtres d'autrefois. Voici la Stuba communis, où les étudiants et les professeurs prenaient leurs repas communs. On me présente la matricule où est marqué le nom de l'élève Copernic avec cette mention : *Solvit totum :* il a tout payé. On m'apporte le livre d'or où se sont inscrits de célèbres visiteurs. J'aperçois l'autographe de Henri de Valois, monarque éphémère qui régna cinq mois sur la Pologne et s'enfuit précipitamment à la mort de Charles IX, son frère, pour aller ceindre la couronne de France. Puis vient le nom de son successeur, Etienne Batory, palatin de Transylvanie, qui monta sur le trône par son mariage avec Anne Jaguellon. François-Joseph a signé deux fois, d'abord en latin, plus tard en polonais.

J'admire un manuscrit indou : sur des feuilles de palmier que retiennent deux planchettes, sont notés, en langue sanscrite, l'Evangile de Saint Jean et un canon bouddhique.

La bibliothèque conserve une sphère céleste qui appartenait au maître de Copernic et sur laquelle les signes du Zodiaque sont marqués par des figurations pittoresques de la faune astrale. Un globe terrestre note le domaine de l' « America noviter reperta ».

Zigzags

J'ai beaucoup fréquenté la société polonaise. J'ai pénétré dans les milieux les plus divers, j'ai vu des savants, des ecclésiastiques, des généraux, des aristocrates. J'ai vu maints palais de l'antique noblesse ; l'un d'eux, sur la place du Rynek, évoque le Bargello de Florence.

J'ai eu l'honneur d'être reçu par le Prince-Evêque. Après avoir traversé une enfilade de salles où s'alignaient des portraits d'anciens prélats, j'ai rencontré un homme d'un noble visage et d'un charme exquis. Monseigneur de Cracovie est deux fois prince : il l'est pas sa fonction ecclésiastique ; il l'est aussi par sa naissance, car il appartient à une des plus grandes familles de la noblesse lithuanienne.

Je me suis souvent demandé pourquoi tant de prélats ont le privilège de la beauté. Pourtant tous les sujets de grand avenir ne sont pas nécessairement comblés par la nature quand ils entrent au séminaire. D'où viennent alors ces profils de médaille, ces physionomies d'une régularité classique ? Je ne puis m'expliquer le phénomène que par la spiritualisation des traits, par la force de la pensée qui transforme le visage en le détachant de la matière.

J'ai été moins bien reçu dans l'Eglise uniate.

On sait que cette Eglise a un caractère hybride, qu'elle conserve le cérémonial russe, qu'elle célèbre la communion sous les deux formes et admet en principe le mariage des prêtres, mais qu'elle reconnaît l'autorité de Rome.

Je dis que les prêtres sont libres de se marier. Je précise : Ils n'ont cette faculté qu'avant leur installation dans une cure. Or, l'évêque nomme de préférence des candidats qui n'ont pas contracté de lien conjugal. L'autorité ecclésiastique s'efforce ainsi de répandre le célibat. Un des principaux motifs qui l'orientent dans cette voie est le fait que le pope marié ne peut vivre que très pauvrement, ce qui n'est pas pour augmenter son autorité dans la paroisse.

Un dimanche matin je suis entré dans le temple des

Uniates de Cracovie et j'ai commis l'inadvertance de m'asseoir dans un banc du côté des femmes. D'abord on ne s'est pas occupé de moi. C'est tout au plus si ma voisine, une matrone aux formes sphériques, me donnait de temps à autre un coup de coude. Mais ce mouvement était tellement adouci par la rotondité du bras que je n'y prenais garde. Mollesse trompeuse, car tout à l'heure ce bras allait prendre la dureté de l'acier. En attendant, j'étais tout oreille, car les chants étaient fort beaux, toute la communauté y participait. Ce qui me frappait encore, c'était le geste des fidèles qui entraient dans l'église. Ils baisaient le crucifix sur l'autel, faisaient le signe de la croix et touchaient le sol de la main droite. Le prédicateur parlait en ruthène ; son langage était harmonieux et rappelait des sonorités italiennes. Mais le calme céleste qui m'environnait de toutes parts n'était qu'illusion. L'orage se préparait autour de moi. Le banc dont j'occupais la place extrême s'était tout à fait rempli. Or, depuis quelque temps la matrone, ma voisine, faisait des signes énergiques à une autre duègne qui se tenait dans le fond de l'église. La duègne approcha et fit le geste de s'asseoir à l'autre extrémité du banc, où il n'y avait plus de place. Alors, soudain, par un mouvement de mécanisme rapide, précis et d'une coordination remarquable, les dix femmes reculèrent d'un bond. Ce fut un coup de bélier formidable, tel qu'on ne l'avait jamais pratiqué pour le siège d'une ville antique. Le résultat fut tout simplement foudroyant. Je volai hors du banc, et la matrone conquérante s'installait à la place d'angle avec toute la majesté de la victoire. Je n'étais pas fier et je me glissai lentement, par les rangs des fidèles, vers la sortie du temple. Depuis lors, les églises uniates n'éveillent pas en moi le souvenir d'un autel, d'un orgue ou d'une image, mais celui d'une catapulte.

Ce jour-là, pour me consoler de mon humiliation, je suis allé au consulat tchèque, petit palais ravissant où j'ai toujours reçu le plus gracieux des accueils. J'avais raison d'y chercher un refuge, car bientôt les excellents gâteaux de Madame la Consulina me remontèrent le moral et me firent oublier ma mésaventure.

Dans les familles polonaises, deux traits me frappaient

souvent : la haute culture de mes hôtes et la restriction du train de vie due aux bouleversements de la guerre et acceptée avec une bonne humeur, une force de caractère surprenantes. Voici des familles qui avaient autrefois leur château, qui roulaient carosse : elles vivent aujourd'hui dans deux salons qui se transforment le soir en chambres à coucher. Seuls quelques meubles de famille et l'aisance aristocratique des manières attestent un passé plus brillant.

On boit beaucoup de wodka chez les Polonais. On en prend quelques petits verres comme apéritif et quelques autres pour la bonne digestion. Les jeunes filles même ne craignent pas ces libations successives. C'est que dans ce pays, où le vin est rare et coûte cher, le wodka est devenu la boisson nationale. Son règne est encore plus souverain dans les pays russes. On m'a raconté que là-bas les trains s'arrêtent parfois en pleine campagne et que le mécanicien ne continue sa course qu'après avoir extorqué une provision d'eau de vie aux voyageurs.

Beaucoup de Polonais ont vécu en France, y ont fait des études. Notre pays reste toujours, avec l'Italie, un objet de leurs rêves. Ils le considèrent comme leur patrie d'élection. Ils ont, pour notre peuple, une sympathie basée sur l'affinité. Tout de même, je note avec amertume qu'un professeur de l'Université jaguellonne m'a souhaité la bienvenue par cette apostrophe décourageante : « Oh ! Paris ! Je me souviens. C'était beau ! Connaissez-vous le Moulin Rouge et le bal Tabarin ?

Un des charmes de Cracovie est la grande promenade, établie sur les anciennes fortifications. C'est le Corso. Moyennant cent marcs, qu'on paie à une receveuse ambulante, on peut s'asseoir sur un banc et regarder le défilé. Voici les étudiantes qui reviennent de leurs cours. Elles ont cette particularité d'être toutes jolies. Je dois dire en toute sincérité qu'il n'y a pas d'exception : il n'existe pas de jeune fille laide à Cracovie. On retrouve partout une certaine moyenne de beauté dont le trait principal est une mobilité gracieuse et enveloppante. C'est une beauté qui ensorcelle, c'est un philtre capiteux. Si la Suédoise est une Walkyrie, si l'Allemande est une Eva des Maîtres Chanteurs, la Polonaise est une Kundry de Parsifal.

On se promène beaucoup dans ces allées qui entourent la

ville d'un collier de verdure. On s'y promène toute la journée, on s'y promène peut-être un peu trop. Et à certaines heures toute la population, suivant le cercle dans les deux sens contraires, tourne et se croise en un double carrousel.

Eglises.

Mon cocher ne sait pas lire. Mais il sait compter. Je dirai davantage : il calcule mieux que d'autres, car il se trompe toujours en sa faveur. N'importe, il m'a fait faire une promenade attrayante.

Nous avons d'abord passé devant le monument grandiloquent de la bataille de Tannenberg, où Jaguellon écrasa l'Ordre Teutonique en 1410. Jaguellon, la mine implacable et hautaine, bride son cheval avec un regard de triomphateur romain. Il est entouré de ses preux. A ses pieds se roule une sorte de professeur de lycée allemand qui porte une cuirasse ; il représente un chevalier de l'Ordre malfaisant.

Un peu plus loin nous rencontrons l'église Ste-Croix. Elle a cette curiosité que les arêtes de ses voûtes gothiques sont ramenées à un pilier central ; la nef entière semble un arbre d'une immense ramure. Voici des fonts baptismaux richement ouvragés du XVe siècle. Sur les murs je devine des fresques effacées. Je désespère d'en deviner le sens lorsque le paléontographe de Paris fait son entrée dans l'Eglise. Un coup d'œil rapide, et il me donne la clef de ces peintures. Une ligne, une tache lui suffisent pour reconstituer toute une scène biblique. Ce que fait pourtant l'habitude d'interpréter les vestiges des dessins que les hommes primitifs ont marqués sur les parois de leurs cavernes !

En sa compagnie et celle du sympathique abbé dauphinois, je visite encore plusieurs églises pittoresques de la cité juive. Je traverse de nouveau le quartier de Kasimierz, mais combien je me sens plus de crânerie, maintenant que je suis abrité par les plis de deux soutanes ! Nous faisons le tour de Corpus

Christi. A Ste-Catherine, un moine nous montre un polyptique du XVe siècle, très artistique et tout-à-fait intact, qui représente la vie de Saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie. Ensuite, par une allée de cerisiers en fleurs nous faisons un petit pèlerinage vers une église perdue dans les jardins, loin du monde et à laquelle se rattache un pieux souvenir. C'est l'église de St-Stanislas, évêque de Cracovie, patron de la Pologne. De temps à autre, nous jetons un regard derrière nous pour contempler des silhouettes de murailles et de tours médiévales. Puis nous pénétrons par une porte grillée dans l'auguste enceinte. Devant l'escalier à la courbure gracieuse qui mène au portique, s'étend un bassin d'eau. C'est là que fut jeté le corps de Stanislas martyr, tombé devant son autel sous les coups meurtriers du roi Boleslas. Or, dit la légende, un poisson avala le doigt qui portait l'anneau épiscopal. Ce poisson, dès lors, traçait un sillon lumineux dans les ondes. On le prit dans un filet. Et c'est ainsi que fut retrouvée la phalange qui est restée depuis lors un objet d'adoration pour les croyants.

Du fond de cet ermitage nous eûmes quelque peine à retrouver la ville. Une femme en haillons, qui abritait ses pieds nus dans des souliers à talons Louis XV, nous remit sur le bon chemin.

Le Wawel.

Wawel, je te salue ! Wawel, témoin de tant de gloires, de tant d'infortunes ! Wawel, palladium d'un peuple qui fut plus grand que son destin de malheurs ! Wawel, château-fort inexpugnable du souvenir, je te salue.

Je gravis ces degrés que montèrent des Rois couronnés par la victoire, exaltés par un peuple en délire, et d'autres rois encore, courbés par les désastres, meurtris par les trahisons. Wawel, tu as été la maison des Rois de Pologne jusqu'à l'époque du « Maudit Suédois ». Lorsque tes princes t'abandonnèrent

pour les palais de Varsovie, ce fut pour y succomber. Tu étais le berceau du royaume, Varsovie en fut le tombeau.

Mais la Pologne ressuscita. Comment put-elle revivre après tant de meurtrissures ? Tu me le révèles, héroïque Polonais, qui surgis devant le portail du château et t'élances joyeusement, sur ton cheval, le bonnet à la main, plus fier qu'un imperator. Oui, Kosciuszko, ce fut l'amour de la liberté qui sauva la nation polonaise ; ce fut l'amour de la liberté qui fut son talisman, sa fontaine de Jouvence, le secret de son immortalité.

Le château du Wawel a été fondé au commencement du XIVe siècle par Ladislas Lokietek. L'aile principale qui, du haut de la colline, étend sa façade magnifique vers la cité, date de la Renaissance et n'est pas sans évoquer la silhouette du château de Blois. La cour d'honneur est encadrée par des arcades qui courent le long de tous les étages. Elles sont si légères et immatérielles que l'édifice semble s'élancer dans le royaume des airs.

L'église gothique du château est le Panthéon de la Pologne. La nef, le chœur et la crypte sont des allées de bronze et de marbre où s'alignent les fantômes du passé. L'église du Wawel est l'histoire du royaume écrite en pierre et en métal.

Je passe devant un relief de bronze qui représente Kmita, le maréchal de la Couronne, et qui est l'œuvre de Peter Vischer de Nuremberg. Je m'approche d'un premier monument royal : la figure de marbre couchée sous un baldaquin, ouvrage de Veit Stoss, représente Casimir IV Jaguellon. Il signa le traité de Thorn en 1466, qui fit de l'Ordre Teutonique un vassal de la Pologne. De son vivant deux de ses fils montèrent sur les trônes de Bohême et de Hongrie, de sorte qu'à ce moment de l'histoire les Jaguellons régnaient sur trois Empires.

Voici Jaguellon lui-même, le fondateur de la plus illustre dynastie polonaise. Prince de Lithuanie, païen d'abord, mais baptisé dans la foi chrétienne sous le nom de Ladislas, il épousa Hedwige, la fille de Louis le Grand de la maison d'Anjou, roi de Pologne et de Hongrie. Hedwige, pour conclure ce mariage et sceller ainsi l'union polono-lithuanienne, dut renoncer à sa première alliance avec Guillaume d'Autriche qu'elle aimait tendrement. Elle ne se décida qu'avec peine à s'unir au païen

sauvage que lui destinait son peuple. Elle essaya même de fuir avant les noces, mais les bourgeois de Cracovie l'en empêchèrent en fermant les portes de la ville. La légende populaire s'est emparée de ce conflit tragique entre l'amour conjugal et l'amour de la patrie. On raconte qu'une image du Christ s'anima pour parler à la jeune femme et lui tracer le chemin du devoir. Ce fut pour le bonheur de la Pologne. Couronné comme époux de la jeune reine, le preux Jaguellon fit des prodiges. Réalisant le rêve de Casimir-le-Grand, il étendit la Pologne jusqu'à la mer Noire. Il fut le héros de Tannenberg, où les Teutoniques laissèrent sur la place leur Grand-Maître, presque tout le Chapitre, 18.000 Chevaliers et tous leurs étendards.

Voici Ladislas qui fut sixième de ce nom et succéda au grand Lithuanien. Il se battit contre les Turcs qui, à Kossovo et Nicopolis, venaient de frapper deux terribles coups aux portes de l'Europe. La Hongrie menacée implora son aide et lui offrit la Couronne de St-Etienne. « Je ne la prends, dit-il, que pour mieux combattre l'Infidèle ». En alliance avec Jean Hunyade, le grand hetman des Hongrois, il fit triompher la bannière chrétienne sur plusieurs champs de bataille. Ce n'était pas pour protéger son royaume, qui n'était pas en péril. Non, il combattait pour la foi, il combattait pour un idéal, et la Pologne le suivait avec une générosité magnifique.

Je m'arrête devant la sinistre chapelle des Wasa. Ce sont les rois de l'invasion, du morcellement, du Déluge. A cette époque, le tigre de Moscovie et le loup de Suède enfonçaient leurs griffes dans le corps du Royaume, tandis que le dragon de Brandebourg se creusait un repaire d'où il s'élancerait un jour pour déchirer sa proie. Et tout de même, au milieu du désastre, la Pologne a vécu des heures sublimes, ainsi la défense du cloître de Jasnagora et la consécration du royaume à la Vierge. Ce sont des moments où l'amour de la patrie a fait des miracles, ce sont des moments qui rappellent l'épopée de Jeanne d'Arc.

Je vais d'une chapelle à l'autre. Je tourne les pages du grand livre de l'histoire. Autre sépulcre, autre vision.

Voici la chapelle des Sigismonds. Elle fut bâtie au commencement du XVI[e] siècle par le Florentin Bartolomeo Berecci

et décorée par le Siennois Giovanni Cini. Elle contient le mausolée des derniers Jaguellons ; les figures couchées de marbre rouge évoquent Sigismond le Vieux, Sigismond Auguste et la reine Anne, épouse d'Etienne Batory. Le Pacte de Wilno, qui réunit la Livonie au royaume, et le Traité de Lublin, qui consacra l'union polono-lithuanienne inaugurée par le mariage de la reine Hedwige, sont les grands monuments de l'époque. Ils sont grands, car ils ont étendu le domaine polonais, non par la force, mais par la fédération basée sur le respect des libertés nationales. Déjà Casimir le Grand avait ainsi obtenu la Ruthénie rouge et Casimir IV la Prusse royale. Ne l'oublions pas : Dans ces jours les plus glorieux, le peuple de Pologne ne fut pas impérialiste, il ne tira son épée que pour défendre les autres. Il n'eut pas une âme de conquérant, mais une âme de paladin.

Làs-bas, sous un baldaquin, repose une figure sublime, chef-d'œuvre de l'Ecole de Pise : c'est l'artisan du royaume, le Charlemagne de la Pologne, Casimir le Grand. Les tourelles sculptées dans sa ceinture annoncent qu'il fut un illustre fondateur de villes.

Au milieu de cette assemblée auguste, au milieu de ces rois qui rêvent d'un passé de gloires et d'infortunes, au milieu de ces puissants dont la main, aujourd'hui glacée, noua les destins de la Pologne, s'élève une arche sainte. Dans un cercueil d'argent, porté par sept anges, dort le céleste protecteur du royaume, Saint Stanislas, martyr.

Lève-toi de ton sépulcre, Evêque de Cracovie, ouvre le portail de l'église, appelle les morts ! Va, conduis-les sur les créneaux du Wawel et montre-leur la Pologne heureuse ! Le tertre de Kosciuszko, là-bas, sur la colline, n'est plus une tombe de la liberté. Le clocher de Sainte-Marie avec son diadème de tourelles n'est plus une couronne d'épines, la Vistule n'est plus un manteau de pourpre sanglant. Voyez, rois de ce pays douloureux, les arbres printaniers ouvrent leurs buissons de fleurs. La Pologne revit parce qu'elle est digne de revivre. La coulée de l'âge de bronze a détruit son jardin. Mais aujourd'hui que le soleil du droit s'est levé sur le monde, la sève immortelle qui dort dans sa terre bénie peut s'épanouir et pousser des rameaux.

La Pologne a succombé par ses propres vertus ; elle a succombé parce qu'à une époque où la force régissait les destinées humaines elle se fiait au droit. Aujourd'hui elle reprend sa place parmi les nations libres et monte avec elles, en procession auguste, vers le Parthénon de la Justice universelle.

Léopol, Lublin, Varsovie.

J'ai profité de quelques jours de fête qui s'égrenaient le long de la semaine pour rendre visite à d'autres Universités. J'ai d'abord pris la direction de l'est ; passant par Tarnow et Przemysl, je me rendis à Léopol.

La plaine est uniforme, mais riche et bien cultivée ; de petites maisons blanches couvertes de chaume, des troupeaux immenses et quelques cigognes agrémentent le paysage. Il est fermé au sud par le mur titanique de la Tatra qui ne perd sa neige que durant trois mois de l'année.

A Léopol j'ai été reçu par un professeur polonais qui venait d'épouser une Américaine. Les deux jeunes gens arrivaient de l'autre hémisphère. Ne trouvant pas de logement dans la ville, ils étaient campés dans une chambre d'hôtel au milieu de leurs malles. Mais l'hospitalité anglo-saxonne sait faire des prodiges. Dans ce cadre étriqué on m'a offert un thé à l'anglaise, un thé classique, impeccable ; rien n'y manquait, même pas le plumcake.

J'ai beaucoup vu les professeurs de l'Université. Ils m'ont fait les honneurs des bibliothèques et des salles de travail. Tout ce milieu m'a donné l'impression d'une vie scientifique très intense et profonde. J'ai aussi vu le recteur, un prélat de superbe allure et qui m'a rappelé le profil taillé à la hache de Maître Daniel Roch dans le roman d'Erckmann-Chatrian illustré par Théophile Schuler.

Dès le temps autrichien l'Université de Léopol a institué le parallélisme national de l'enseignement. Il y a des cours complets en langue ruthène à côté des cours polonais. L'étudiant

a la faculté d'option. La Pologne vient même de promettre à Léopol une Université ruthène indépendante.

J'ai eu le plaisir de parler de l'Alsace dans l'auditorium maximum. Le public, universitaire pour la plupart, montrait beaucoup d'intérêt pour les conflits tragiques et cruels qu'a subis cette vieille terre de France. Il a découvert dans ces conflits des situations tout à fait analogues à celles que la Pologne a traversées. Un professeur d'histoire m'a dit avec des larmes dans la voix : « C'était comme chez nous. »

Le lendemain je suis monté vers la cathédrale uniate. On aperçoit de loin sa coupole d'or sur la colline. A côté d'elle, au milieu de jardins et dominant la ville, s'élève le palais de l'archevêque. Ce prélat n'est pas le seul haut dignitaire ecclésiastique dans la cité de Léopol : un archevêque arménien et un archevêque de foi catholique romaine résident dans ses murs.

Léopol a beaucoup souffert et ses tribulations ne se sont pas terminées avec l'armistice. Les Autrichiens, au moment de leur désastre, ont livré l'arsenal aux Ruthènes dont ils avaient aiguisé depuis longtemps le sentiment particulariste, pratiquant ainsi le Divide ut impera. Les Ruthènes en profitèrent pour tenter un coup de force. Ils voulaient arracher la Galicie orientale à la Pologne et créer une Grande Ukraine. Des combats furent livrés dans les rues de la ville et l'on en voit encore les traces de funeste mémoire. Mais ce n'était pas la fin des mauvais jours. Lors de leur invasion, les bolchéviks se sont avancés jusque dans le parc de la cité.

Aujourd'hui les bolchéviks sont partis, mais ils ont laissé, en souvenir d'eux, de tout petits bolchéviks à six pattes, qui sont plus difficiles à vaincre et qui pratiquent un communisme plus terrible que celui des biens : le communisme du sang.

Ma prochaine étape est Lublin, où vient d'être fondée une Université libre sous l'égide de Pères dominicains.

Le train me ramène d'abord à Przemysl et quelques heures plus tard je franchis l'ancienne frontière austro-russe. Ici la guerre a ruiné beaucoup de villages. Les anciens habitants se sont groupés dans des colonies de blockhaus au milieu de la forêt. L'express marche avec une lenteur prudente. Le voya-

geur aurait presque le loisir de tendre du sel aux vaches qui contemplent les wagons sur le bord de la voie. Au milieu des bêtes se tient une bergère qui est drapée dans un long peplum blanchâtre et fait figure d'Arabe dans les pâturages de Pologne.

A la gare de Lublin, je suis reçu comme un grand seigneur. Un Père dominicain m'attend avec un attelage de deux chevaux pur sang qui sont d'une élégance admirable. Nous traversons la ville au grand trot. « Hélas ! me dit le religieux, nous n'avons pas trouvé pour vous de chambre à l'hôtel ; nous devons par conséquent vous loger dans une cellule de Dominicain ». A ces mots, je saisis sa main, et, me rappelant les petits bolcheviks de Léopol, je m'écrie avec pathos : « Je passerai la nuit où vous voudrez, dans une cellule, ou même sur les dalles du cloître. Je ne demande qu'une chose, une seule garantie... » Et le Révérend Père sourit finement. Il a compris. « Vous l'aurez, dit-il, je vous le promets. » Et bientôt je me vois installé dans une chambrette de moine, blanchie à la chaux, garnie d'un lit de fer, étincelante de propreté, avec des géraniums aux fenêtres. Je déborde de bonheur. Je m'assieds devant la croisée fleurie, je regarde le ciel bleu, et un doux rêve s'empare de mon âme : je m'imagine avoir réintégré certain petit hôtel de la Croix blanche dans le canton de Bâle-campagne.

Le matin, quand je sors de ma cellule, je vois les robes blanches des Dominicains flotter par les longs couloirs. Je vais m'asseoir à la table du recteur et je bois de l'hydromel avec les doctes Pères de l'Université. Plusieurs convives sont des Français. Et je dois ajouter : Quels Français ! On comprend que la Pologne conserve son amitié à un pays qui lui envoie de si nobles représentants. Il y a aussi des Pères polonais dans le nombre ; mais je ne les découvre que progressivement, au cours de la conversation, tant est remarquable leur aisance à manier notre langue. Tous ces religieux ont un idéal qui rayonne sur leur noble visage et qui étincelle dans leurs propos. Cet idéal est la formation de la jeunesse et l'effort enthousiaste de la guider vers trois étoiles : la morale chrétienne, le patriotisme polonais et l'amour de la France.

On m'a montré les bâtiments, les salles de cours, les bibliothèques, le réfectoire où les étudiants et les étudiantes prennent

leurs repas. On m'a montré la salle de danse où ils se livrent à des sauteries aimables sous l'œil protecteur des Dominicains. Quelle largeur d'esprit ! Et avant tout, quelle supériorité pédagogique d'organiser les plaisirs des élèves, au lieu de les ignorer! Du reste, j'ai le sentiment très net que les Pères savent imprimer à la jeunesse universitaire une direction spirituelle discrète, mais qui s'impose par sa douceur même.

La ville de Lublin a une silhouette des plus attachantes. Elle est perchée sur une colline et lance vers le ciel ses murailles, ses créneaux, ses clochers, ses coupoles. On accède à la cité par une rue tortueuse et montante qui aboutit à la vieille porte de Cracovie, donjon médiéval avec une terrasse pour le guetteur. Au sommet d'une abrupte paroi l'antique monastère des Dominicains étale sa longue façade. Il est planté sur la montagne comme un maître qui aurait pris possession du pays.

On me mène au château qui sert aujourd'hui de prison. Nous coupons les rangs des détenus à perpétuité qui font leur promenade monotone dans la cour. « Ce sont les plus terribles malfaiteurs de la Pologne », me dit le procureur qui nous accompagne. Nous traversons une menuiserie peuplée de prisonniers qui viennent de quitter les établis pour se réunir autour de la marmite. Puis nous gravissons une tour sur un plan incliné en spirale, à la manière d'Amboise. Une porte, quelques marches, et nous entrons dans une chapelle. On est en train d'y mettre à jour des fresques de grand prix que les Russes ont recouvertes de badigeon. Elles représentent des scènes bibliques. Le style n'a plus la rigidité byzantine, on voit naître la vie et le mouvement. Plusieurs peintures murales ne sont encore qu'à demi ressuscitées. On ne distingue qu'une croix, une auréole, une crosse, un temple, et l'on peut quelquefois deviner le sujet par ces premiers indices. Nous voyons encore, dans une chapelle supérieure, une chaire authentique de Jaguellon. Enfin, du haut de la tour, nous embrassons d'un coup d'œil la ville de Lublin sur sa colline. D'anciennes visions de cités italiennes, Pérouse, Orvieto, Assise, me traversent la mémoire.

Le soir, je prends le train pour Varsovie. Au revoir, belle

Université dominicaine de haute culture française. Quel bonheur pour un Alsacien comme moi, qui a été sujet allemand et qui souffrait de l'avouer en terre étrangère, d'appartenir maintenant à une nation qui rayonne dans le monde, qui a des amis partout et dont le nom résonne harmonieux parmi les peuples ! Je regarde distraitement le paysage. La nuit tombe. J'aperçois des gares encadrées de guirlandes de fleurs. Des enfants d'école, en habits de fête, répètent un chant sous la direction de leur instituteur. Le train s'arrête. Nous attendons une demi-heure. Alors, une traînée de lumière passe devant nous comme une fantasmagorie. J'aperçois des wagons brillamment éclairés, des uniformes de mon pays, des officiers français qui dînent autour de petites tables. La vision passe lentement devant mes yeux éblouis. J'entends notre hymne national s'élever au loin dans la plaine de Pologne. — C'est le train du maréchal Foch. Le héros de la grande guerre fait en ce moment son tour de Pologne. Il vient de quitter la capitale pour se rendre à Léopol. Je le rencontrerai quelques jours plus tard à l'ombre du Wawel.

Varsovie cèle un bijou, le château de plaisance de Stanislas Poniatowski. Temple des Muses et de l'Amour, il sommeille dans un vallon, blotti sur la rive d'un petit lac dans des arbres séculaires. C'est un pavillon aux proportions délicieuses, inspiré d'un noble style italien. Une salle en rotonde est ornée symétriquement de quatre statues, de quatre bustes et de quatre peintures murales qui représentent des rois de Pologne, des Césars et les vertus cardinales des princes. Une autre pièce contient les portraits des plus belles dames que distingua le souverain. Des fenêtres la vue embrasse le petit lac. Un îlot est aménagé en scène de théâtre ; le décor, de style héroïque, se compose des colonnes éparses d'un temple ruiné. Au-delà d'un canal s'étagent des bancs de pierre en gradins, amphithéâtre où se groupaient les spectateurs.

Derniers jours à Cracovie.

Je suis retourné dans la cité de Saint-Stanislas. On y attend le maréchal Foch.

Les rues sont ornées de guirlandes, de drapeaux, de portiques d'honneur. Des tapis s'étalent devant les fenêtres.

La ville est soulevée par un enthousiasme qui tient du délire. Elle va contempler, dans un instant, le sauveur de la Pologne.

Soudain la Marseillaise éclate, et le grand Soldat fait son entrée dans la ville sainte.

Le Maréchal est précédé par un cortège de quelques centaines de paysans. Ils portent un bonnet rouge, encadré de fourrure et sur lequel se balance une plume de paon gigantesque. Ils ont revêtu la longue redingote de feutre blanc, le gilet de couleur, la ceinture en anneaux de cuivre, les hautes bottes, et sont couverts d'écharpes brodées.

Le soir, un banquet de 300 couverts réunit les officiers de Cracovie autour du Maréchal. On n'oublie pas de m'inviter ; on me donne même une place d'honneur, afin de bien marquer l'estime en laquelle on tient l'Université de France. Au dessert, le général inspecteur de l'armée polonaise célèbre les hauts faits de l'illustre homme de guerre. « Le maréchal Foch, s'écrie-t-il dans sa péroraison, a pris pour emblème de sa vie glorieuse l'Aigle de la Grande Armée ». Tonnerre d'applaudissements. Et quand le bruit des ovations s'apaise, il se produit un coup de théâtre : On présente au Maréchal un aigle géant, sculpté dans un bloc de glace à la vanille.

Un autre jour la colonie française de Cracovie défilait devant le Maréchal. La doyenne devait lui adresser la parole. Mais qui était la doyenne ? On vit alors un spectacle inaccoutumé : deux dames discutant avec gentillesse et courtoisie à laquelle des deux revenait le privilège du plus grand âge. Une petite jeune fille vint offrir au Maréchal une plaque d'argent qui représentait cette légendaire image du Christ ayant inspiré la suprême décision à Hedwige.

Une messe fut célébrée en plein air, sur la place du Rynek, en présence des deux maréchaux Foch et Piłsudski, de plusieurs régiments et d'une foule énorme. Des vétérans de 1863 avec leurs uniformes et leur bannière assistaient à l'office. Ces révolutionnaires étaient courbés par les ans ; mais leur regard était illuminé de joie, car ils avaient vu le jour où leur défaite héroïque s'était changée en victoire. Un chœur chantait sous les arcades. L'autel, enguirlandé de fleurs, était dressé sur une estrade. Le prêtre officiait sous le ciel bleu. A l'Elévation, les soldats présentèrent les armes.

A l'issue de la cérémonie, le Maréchal, face aux troupes, décora plusieurs officiers polonais. Il tira son épée d'un geste magnifique et prononça la formule sacramentelle : « Au nom du Président de la République et des pouvoirs qui me sont conférés... » Alors il se fit un silence auguste et l'on aurait pu croire que les dix mille soldats et spectateurs étaient changés en statues de marbre.

Après cet acte solennel, la Marseillaise éclata sur la place du Rynek, et notre cœur de Français fut soulevé d'une émotion poignante et d'une fierté immense. Sur la place du Rynek, mieux que sous l'Arc de Triomphe, nous mesurions la grandeur de la France.

Mais la scène la plus imposante fut la réception à l'Université que j'ai décrite dans un chapitre précédent.

J'ai pris congé de Cracovie en allant voir le maître-autel de la cathédrale. Il est surmonté d'un rétable immense à quatre volets, chef-d'œuvre de Veit Stoss de Nuremberg. La mort de la Vierge y est représentée en figures de plein relief, sculptées sur bois. Marie, défaillante, est soutenue par un vieillard. Des saints l'entourent. Mais ils sont détachés de la scène terrestre qui se déroule devant eux ; leurs regards se perdent dans le ciel où ils pensent apercevoir l'âme pure dans son vol bienheureux. En effet, à un étage supérieur une autre figuration montre l'ascension de Marie dans le Royaume de son Fils. Enfin, tout au sommet, la Vierge glorieuse est couronnée par le Christ. Les statues sont d'une force d'émotion incomparable. Les plis des vêtements sont détaillés avec un soin minutieux et peut-être même avec une richesse outrée.

Le soir, je faisais mon dernier cours. Je pris congé de mes fidèles. Un étudiant m'adressa un petit bijou de discours, et une jeune fille, toute gracieuse dans sa robe blanche et tremblante comme une feuille, me tendit une gerbe de lilas. J'aurais embrassé la charmante enfant. Mais je sentais bien qu'elle prendrait la fuite, et alors je me serais couvert de ridicule devant toute l'Université.

Quand je descendis l'escalier d'honneur, tous les étudiants, rangés sur mon passage, me saluèrent d'un cri unanime : Vive la France !

Dans le vestibule je détachai l'affiche qui avait annoncé mes conférences sur l'Alsace et qu'un jeune séminariste avait ornée d'une cathédrale et d'une cigogne. C'est un précieux souvenir.

Le lendemain je quittai Cracovie. Le Recteur Magnifique en personne et deux délégués des étudiants vinrent me saluer à la gare, malgré l'heure matinale. Vraiment, la politesse des Polonais est exquise et ne connaît pas de limites.

De Cracovie je devais me diriger vers Budapest, où la Société littéraire franco-hongroise m'avait invité à prendre la parole. Je choisis la route la plus pittoresque pour gagner les bords du Danube : je m'engageai dans la région alpestre de la Haute Tatra. Je la savais belle comme un conte de fées. Mais sa magnificence dépassa mes espoirs.

LOUISE LABÉ

ÉTUDE LITTÉRAIRE

(fin).

Débat de Folie et d'Amour.

« La rarité de ce subiet, et comme nouueauté du titre me fist ; des l'an mil cinq cens cinquante, à mon retour d'Italie prendre hardiesse et prompte volonté de tourner en françois. L'antéros de Messire Baptiste Fulgose... Rarité, dy-ie, et nouueauté ; pource que lors que ie commençay a y mettre la main ; en France chascun parloit et escrivoit, de l'Amour, et pour l'Amour : nul contre luy... » (Th. Sebillet).

L'Antéros, ou Contramours de Messire Baptiste Fulgose. Le Dialogue de Baptiste Platine... Paradoxe contre l'Amour... A Paris, chez Martin le Jeune, 1581, 1 vol. pet. in-8° (préface, f° 3 recto).

L'œuvre la plus étendue et, peut-être, la plus parfaite de Louise Labé est son *Débat de Folie et d'Amour.*

Au XVI[e] siècle déjà, il jouissait d'une popularité considérable à en juger par les mentions fréquentes qu'on en rencontre, par les remaniements et adaptations qui commencent au XVI[e] siècle (1), par l'attention toute particulière que les biographes et

---

(1) Voir : Ch. Boy, *Recherches sur... L. Labé*, p. 133-134 (notes).

critiques de Louise Labé portent à cette œuvre et par les appréciations toujours favorables qui en furent faites. La dernière édition du *Débat* au XVI[e] siècle, celle de Jean Parent (1578), la met à côté de *Daphnis et Chloé* de Longus. Neuf ans après la publication de Jean Parent paraît à Londres la traduction anglaise de ce chef-d'œuvre de notre poétesse : *The Debate between Follie and Loue, translated out of French by Robert Greene, Master of Artes* (1). London 1587, in-4° (réimpressions : ibidem, 1593, in-4°; 1608, in-4°). Encore au XIX[e] siècle, Sainte-Beuve prise beaucoup plus le « Débat » que les poésies de Louise Labé. Mais ce qui contribua le plus à la renommée de cette œuvre, c'est que Jean de la Fontaine lui-même y a puisé le sujet d'une de ses plus jolies fables, « l'Amour et la Folie ». C'est grâce à

---

(1) Robert Greene (1560?-1592) fut un dramaturge de génie et un pamphlétaire violent, mais ce sont ses drames qu'on relit encore. De 1578 à 1583, il voyagea en France, en Allemagne, en Pologne et en Danemark ; c'est dans ces voyages qu'il dut connaître le « Débat de Folie et d'Amour » ; il est très probable qu'il le connut d'après l'édition de Jean Parent, qui ne contient que le « Débat » seul précédé d'une traduction française de « Daphnis et Chloé ». Malgré son instruction soignée (il était « maître ès arts ») Robert Greene mena une vie débauchée et pleine d'aventures, quitta sa femme et mourut misérablement abandonné de tous. Il laissa 42 ouvrages, des drames et des pamphlets, qui lui donnent droit de rester pour toujours dans la littérature anglaise. Sa traduction du « Débat de Folie et d'Amour » échappa aux recherches de tous les critiques qui se sont occupés de Louise Labé ; cela n'est d'ailleurs pas étonnant, car les trois éditions de cette traduction (1587, 1593, 1604) sont excessivement rares et il n'en existe qu'une seule réimpression dans les œuvres complètes de Robert Greene (p. p. A. B. Grosart, Londres, 1881-1886, 15 vol. in-8°) ; cette traduction est donc complètement inconnue en France, et j'en cherchais en vain un exemplaire quelconque dans les bibliothèques publiques de Paris ; je dois me borner à reproduire ce qu'en dit un savant anglais, M. Sidney Lee, le seul érudit qui ait connu et confronté avec l'original la traduction de Greene : « This is a literal rendering with abbreviations, of a quasi-dramatic, half-comic, half-pathetic dialogue of Louise Labé... Greene reduces the five « discours », or scenes, of Labé's original to three ; he omets some of the French speeches and shortens others. But the dialectical fancy of the French autoress is unimpared. »

(*The French Renaissance in England. An Account of the literary Relations of England and France in the sixteenth Century, by Sidney Lee* Oxford, at the Clarendon Press, 1910, 1 vol. in-8° ; pp. 374-375).

cette fable que la gloire de Louise Labé a duré jusqu'à nos jours, c'est grâce à La Fontaine que l'idée due uniquement à Louise Labé est devenue un cliché, un lieu commun. Mais La Fontaine, avec son esprit de concision et de synthèse, n'en prit que le squelette, la fable proprement dite. Pour Louise Labé cette fable ne fut, à vrai dire, qu'un prétexte à l'exposition de ses idées, de son savoir, de son expérience de la vie. Il y a une méprise étrange de la part de Louise : ce qui était sa propriété exclusive, ce que les siècles à venir durent si fortement goûter et exalter, cette association de la folie à l'amour ne paraît pas à Louise la trame principale de son œuvre ; elle tend à un but tout-à-fait différent de celui qu'a choisi La Fontaine : toute l'action de ce petit drame n'est faite que pour le V[e] discours où Appolon et Mercure font successivement l'éloge d'Amour et de Folie. Voici l'analyse de cette sottie genre Renaissance. — Deux dieux de l'Olympe, Amour et Folie (devenue déesse par le caprice poétique de Louise), viennent en même temps à la porte du Palais des dieux ; ils sont en retard, et chacun d'eux s'empresse d'entrer dans le Palais ; Folie passe la première, Amour s'en fâche, entre en querelle avec Folie et, voulant lui montrer sa force, lui décoche une flèche qui manque son but, Folie s'étant rendue invisible ; Folie cherche à le convaincre de sa supériorité et, pour la prouver, lui arrache les yeux : « à fin que tu me reconnoisses d'orenauant, et que me saches gré quand ie te meneray et conduiray » ; Amour se répand en plaintes et Folie, pour le consoler, lui bande les yeux aveugles avec un bandeau enchanté qui « iamais ne pourra estre oté ». Au II[e] discours Amour se plaint de Folie à sa mère, Vénus ; Vénus se désespère et au III[e] discours demande à Jupiter « iustice et vengeance de la plus malheureuse femme qui fust jamais »; Jupiter convoque Folie qui demande un avocat pour elle-même et un autre pour Amour, « à fin que la qualité des personnes ne soit plus tot considérée, que la vérité du fait ». Jupiter charge Mercure de plaider la cause de Folie, et Appollon celle de l'Amour. Le IV[e] discours est une sorte d'intermède où Jupiter s'étonne qu'Amour soit aimé de tous malgré les mauvais traitements qu'il leur fait subir. Amour lui répond par un aphorisme : « En ce se montre la grandeur d'Amour quand on

ayme celui dont on est mal traité » et lui donne quelques conseils précieux touchant la manière de traiter les femmes pour se les rendre favorables. Le V[e] discours est le clou de tout le « Débat » ; il est trois fois plus étendu que les quatre précédents. C'est ici que Louise Labé rassemble toutes les ressources de son esprit et de son expérience, tous les souvenirs de ses lectures ; c'est pour le V[e] discours que Louise écrivit son « Débat » : il contient le plaidoyer d'Apollon pour Amour et celui de Mercure pour Folie, tous les deux interminables comme il convient, d'ailleurs, aux plaidoyers et comme il était alors de bon goût (c'est un des résidus du Moyen Age que ce goût pour la prolixité) ; il ne faut pas en garder rancune à Louise ; la faute en est à un de ses modèles, Erasme, dont « l'Eloge de la Folie » lui fournit beaucoup d'idées et d'images. Néanmoins, il faut avouer que cette prolixité d'Apollon et de Mercure nous rend la lecture de cette partie du « Débat » un peu difficile, et que ce développement que Louise donna au V[e] discours rend toute l'œuvre « rude et mal bâtie », comme Louise elle-même s'en exprima dans son épître.

Apollon commence et poursuit son discours de façon pathétique et grandiloquente faisant honneur à ce dieu « qui ha si long tems ouy les causeurs à Romme » : « Si onques te falut songneusement pouruoir à tes afaires, souuerein Iupiter, ou quand auec l'ayde de Briare tes plus proches te vouloient mettre en leur puissance, ou quand les Geans fils de la Terre, mettans montaigne sur montaigne, deliberoient nous venir combattre jusques ici, ou quand le Ciel et la Terre cuiderent bruler : à cette heure, que la licence des fols est venue si grande, que d'outrager deuant tes yeux l'un des principaus de ton Empire, tu n'as moins d'occasion d'avoir creinte, et ne dois diferer à donner pront remède au mal ia commencé ». Cet échantillon de la langue de ses discours donne une idée suffisante du caractère de toute cette partie du « Débat » qui fut sans doute modelée sur l'éloquence latine de Cicéron, sur la prose nombreuse et pathétique d'Erasme et sur les discours publics que Louise devait avoir entendus dans cette ville riche et éprise de pompe, recevant très souvent la cour, possédant tant de savants et de poètes. — Après avoir fait un court éloge d'Amour, « la vraie

ame de tout l'Univers, le lien qui entretient et lie tout ensemble », Apollon résume la querelle de Folie et d'Amour et met en évidence le mal que celle-là causa à celui-ci en le privant de « la ioyeuse vuë du Soleil ». Il ne demande que la restitution des yeux à Amour et la défense à la Folie de s'approcher de lui. Ensuite Apollon expose « en quel honneur et reputacion est Amour entre les hommes » et démontre que tout le progrès et tout l'héroïsme, tout le bien et toute la joie sur la terre ne proviennent que d'Amour ; et c'est pour cela que toute l'humanité « le prise et estime ». Pour faire voir quels sont les bienfaits d'Amour quand il agit sur les hommes, Apollon dépeint d'abord ceux qui vivent sans amour aucun ; ce passage est un des meilleurs dans tout son discours, c'est un tableau vivant et réaliste, digne des plus grands écrivains satiriques ; l'observation minutieuse, l'arrangement habile des traits caractéristiques, l'exposé vif et plein d'humeur en font une des meilleures pages du XVI[e] siècle. Voici un échantillon dans le genre de ces petits tableaux des bons flamands de temps jadis :

« Incontinent qu'ils (ceus, qui se sont exemptez d'Amour) sont entrez, barrent leur porte, serrent les fenestres, mengent sallement sans compagnie, la maison mal en ordre : se couchent en chapon le morceau au bec. Et lors à beaus gros bonnets gras de deux doits d'espais, la camisole atachée auec esplingues enrouillées jusques au-dessous du nombril, grandes chausses de laine venans à mycuisse, un oreiller bien chaufé et sentant sa gresse fondue : le dormir acompagné de toux, et autres tels excremens dont ils remplissent les courtines. Un leuer pesant, s'il n'y ha quelque argent à receuoir : vieilles chausses repetassées : souliers de païsant : pourpoint de drap fourré : long saye mal ataché deuant : la robbe qui pend par derrière iusques aus espaules : plus de fourrures et pelisses : calottes et larges bonnets couurans les cheueus mal pignez : gens plus fades à voir, qu'un potage sans sel à humer. » Ça sent son Rabelais ! Il y a peu de pages dans la littérature qui soient si vives, si pleines de verve satyrique, si sagaces d'observation. — Pour rendre la différence plus saillante, Apollon, qui se montre un bon psychologue, décrit aussitôt après l'homme qui vit d'amour : « Les Amans choisissent les façons de faire, par lesquelles les person-

nes aymées auront plus d'occasion de croire l'estime et reputacion que l'on ha d'elles. On se compose les yeus à douceur et pitié, on adoucit le front, on amollit le langage, encore que de son naturel l'Amant ust le regard horrible, le front despité, et langage sot et rude ». Amour est aussi la source de la « plaisante inuencion des habits nouueaus : « l'homme ha tousiours mesme corps, mesme teste, mesmes bras, iambes, et piedz : mais il les diuersifie de tant de sortes, qu'il semble tous les iours estre renouuelé. » « Et que dirons-nous des femmes, l'habit desquelles, et l'ornement de corps, dont elles usent, est fait pour plaire, si iamais rien fut fait », s'écrit Apollon, donne une longue description de toutes les sortes des « accoutrements femenins » et déclare : « en somme tout ce qui est beau..., Amour en est l'auteur.

« Et s'il ha si bien trauvillé pour contenter les yeus, il n'a moins fait aus autres sentimens ; mais les ha tous emmiellez de nouuelle et propre douceur » : les fleurs « hybernalles », le chant, la musique, la danse, les « Comedies, Tragedies, Jeux, Montres, Masques, Moresques », la Poésie, — tout le beau qui existe dans la vie humaine ne provient que d'Amour. — Après avoir fait cet éloge de l'activité d'Amour alors qu'il était encore clairvoyant, Apollon trace le tableau de l'avenir quand Amour sera privé de la vue : « ceus qui aymeront, feront tousiours quelque tour de fol. — La vieillesse tournera son venerable et paternel amour en fols et iuueniles desirs. Honte se perdra du tout. » Il exprime « belle peur, qu'au lieu, ou Amour ha inuenté tant de sciences, et produit tant de bien, qu'elle n'ameine auec soy quelque grande oisiueté acompagnee d'ignorance, ...car il n'y ha point de plus dangereuse compagnie que de Folie ». A la fin de son discours vif et varié Apollon adresse à Jupiter cette prière : « Laisse Amour se resiouir en paix entre les hommes : qu'il aoit loisible à un chacun de conuerser priuement et domestiquement les personnes qu'il aymera, sans que personne en ait crainte ou soupson : que les nuits ne chassent, sous prétexte des mauuaises langues, l'ami de la maison de s'amie : que lon puisse mener la femme de son ami, voisin, parent ou bon semblera en telle seureté que l'honneur de l'un ou l'autre n'en soit en rien ofensé. Et à ce que personne n'ait plus mal en teste

quand il verra telles priuautez, fais publier pour toute la terre... en mettant au cœur de tous ceus qui regarderont les Amans, qu'il n'est possible qu'ils vousissent faire ou penser quelque Folie. »

Enfin Apollon adresse à Jupiter la demande suivante : « Contreins les Parques et Destinees de retourner leurs fuseaus, et faire en sorte qu'à ton commandement, et à ma prière, et pour l'amour de Venus..., et pour les plaisirs et contentemens que tous tant que nous sommes, auons reçuz et receuons d'Amour, elles ordonnent que les yeus seront rendus à Cupidon, et la bande otee : à ce que le puissions voir encore un coup en son bel et naïf estre, piteus de tous les cotez dont on le saurait regarder, et riant d'un seulement. »

Ce discours a touché profondément les auditeurs, mais « l'équitable Iupiter... leur commanda silence, pour ouir la defense de Folie enchargée à Mercure. »

Celui-ci déclare tout d'abord que « cette question est entre deux amis, qui ne sont pas si outrez l'un enuers l'autre, que quelque matin ne se puissent reconcilier, et prendre plaisir l'un de l'autre, comme au parauant », et que « tous ceus... qui ont aymé, ont aussi bonne souuenance d'elle, que de Cupidon mesme ». Mercure constate que Folie blessa Amour en se défendant contre ses menaces. « Quant à la seconde iniure, que Folie lui a mis un bandeau, ceci est une pure calomnie. Car en lui bandant le dessous du front, Folie iamais ne pensa lui agrandir son mal, ou lui oter le remede de guerir... Il ha trouvé bon d'estre bandé... Mais il ne sauoit pas qu'il fust de tel pouvoir. Et quand il ust su, que lui eust nuy de le prendre ? Il ne lui deuoit estre ses yeus rendus. Si ses yeus ne lui deuoit estre rendus, que lui nuit le bandeau ? » Je ne cite ce passage que pour donner un exemple de cette dialectique abracadabrante qui devait être très en vogue chez les avocats de ce temps. Celà sent un peu la satire ; peut-être Louise voulut-elle se rallier la Basoche de son temps, en introduisant ici ce raisonnement insipide. « Folie m'a défendu le plorer, n'embrasser vos genous, vous adiurer par les gracieus yeus, que quelquefois auez trouez agreables venans d'elle, ny amener ses parens, enfans, amis pour

vous semouuoir à pitié » : Folie se sent en son droit : « Amour par sa faute mesme est deuenu auegle ». Après avoir déclaré que son « intencion sera de montrer que... Folie n'est rien inférieure à Amour et qu'Amour ne serait rien sans elle : et ne peut estre, et regner sans son ayde ». Mercure entreprend à son tour l'éloge de Folie qui est encore plus long que celui d'Amour.

Folie est aussi ancienne que l'homme, elle l'accompagne dès le début de sa civilisation ; elle pousse les uns à commander, à conquérir l'autorité sur les hommes, à imposer les lois dont on se dispense soi-même. Folie accompagne les philosophes dans leurs efforts vers la conquête de la vérité, les ambitieux dans la recherche de la gloire, dans la découverte des terres et des sciences nouvelles ; elle soutient l'existence des métiers qui ne sont pas utiles aux hommes : « Auocats, Procureurs, Greffiers, Sergens, Iuges, Menestriers, Farseurs, Parfumeurs, Brodeurs et dix mile autres mestiers. » Selon l'avis de Mercure, Folie est même supérieure à Amour sur lée point suivant : « Le plaisir, qui prouient d'Amour, consiste quelquefois ou en une seule personne, ou bien pour le plus, en deus, qui sont l'amant et l'amie. Mais le plaisir que Folie donne n'a si petites bornes », et il en cite des exemples nombreux. « En somme, sans cette bonne dame l'homme seicheroit et seroit lourd, malplaisant et songeart. Mais Folie lui esueille l'esprit, fait chanter, danser, sauter, habiller en mile façons nouuelles ». — La plus grande partie du discours de Mercure consiste à démontrer que presque tous les effets de l'amour ne proviennent que de Folie parce que c'est elle qui pousse l'homme à commettre mille choses extravagantes pour son amie et inversement. Cette tirade sur les folies amoureuses est même plus intéressante et plus ingénieuse que celle d'Apollon ; il y a là des petits romans tracés en lignes justes et rapides, des drames intérieurs, des descriptions des états d'âme les plus secrets, les plus difficiles à saisir ; c'est de son cœur propre que Louise tire presque toutes ces descriptions; il y en a qui se retrouvent presque mot pour mot dans ses sonnets, par exemple : « Auoir le cœur separé de soymesme, estre meintenant en paix, ores en guerre, ores en treues ; courir et cacher sa douleur : changer visage mile fois le iour : sentir le

sang qui lui rougit la face, y montant : puis soudein s'enfuit, la laissant palle, ainsi que honte esperance ou peur, nous gouuernent : chercher ce qui nous tourmente, feingnant le fuir. Et neanmoins avoir creinte de le trouuer : n'auoir qu'un petit ris entre mile soupirs : se tromper soymesme : brûler de loin, geler de pres : un parler interrompu : un silence venant tout-à-coup. »

Et voici maintenant le sonnet VIII qui contient les images semblables :

Ie vis, ie meurs : ie me brule et me noye.
I'ay chaut estreme en endurant froidure :
La vie m'est et trop molle et trop dure.
I'ay grans ennuis entremeslez de ioye :
Tout à un coup ie ris et ie làrmoye,
Et en plaisir maint grief tourment i'endure :
Mon bien s'en va, et à iamais il dure :
Tout en un coup ie seiche et ie verdoye.
Ainsi Amour inconstamment me meine :
Et quand ie pense auoir plus de douleur,
Sans y penser ie me treuue hors de peine.
Puis quand ie croy ma ioye estre certeine,
Et estre au haut de mon desiré heur,
Il me remet en mon premier malheur.

La fin du discours de Mercure est un petit traité bien ingénieux sur l'art d'aimer où Mercure cherche à prouver (et y réussit parfaitement) qu'Amour disparaîtrait si ce n'était Folie qui lui donne force, vigueur et durée. Et il achève son discours (beaucoup plus long qu'il n'eut fallu) en priant l'assemblée des dieux de « conseruer Folie en sa dinité et grandeud ». Jupiter, « pour la difficulté et importance » de ce « differend, et diversité d'opinions », remet sa sentence définitive à cent-neuf siècles, terme digne de la longévité divine. Sa sentence provisoire commande à Folie et Amour, « Viure amiablement ensemble ». « Et guidera Folie l'aueugle Amour, et le conduira par tout où bon lui semblera ».

Nous voyons d'après cette analyse que Louise Labé nous donne plus qu'elle ne promet : elle ne se borne point à lier pour un temps indéterminé l'amour à la folie : elle en fait des éloges magnifiques et ingénieux, qui contiennent force traits piquants,

observations prises sur le vif, petites études psychologiques, idées profondes et justes ; toute la vie de la Renaissance, toutes les passions, tous les travers, toutes les faiblesses et tous les héroïsmes de la société du seizième siècle adonnée aux amours, aux plaisirs, aux études et aux exploits guerriers s'y déroule dans de petits tableaux dûs à la plume habile d'un esprit fin et perspicace, d'un cœur jeune et s'intéressant vivement à tout ce qui se passe autour de lui. Toutefois, un côté très important de la vie sociale de son temps est passé sous silence : c'est la vie religieuse, la vie des cloîtres, celle du clergé séculier et de tout le monde des fidèles que Louise Labé paraît ignorer ; mais ce n'est que prudence. Les temps étaient difficiles : dès l'an 1540 commencent à Lyon les persécutions et les supplices contre les hérétiques ; en 1540 quatre luthériens y furent brûlés vifs, en 1546 Etienne Dolet mourut sur le bûcher à Paris ; en 1551 un pasteur subit le même sort à Lyon, et en 1553 périssent cinq jeunes théologiens venus de Lausanne (1); le cardinal de Tournon sévissait sur tout son archevêché. Rien d'étonnant que Louise, effrayée par tant d'horreurs dont elle dut être un des témoins, évite soigneusement tout ce qui pourrait la faire soupçonner d'une certaine liberté de pensée touchant les affaires religieuses. Notre supposition nous paraît être d'autant plus juste qu'un des modèles de Louise Labé fut Erasme de Rotterdam, un des ennemis les plus acharnés du clergé séculier et monastique. Il fallait donc à Louise prendre garde à ne laisser tomber de sa plume aucun passage qui pût éveiller la terrible attention des inquisiteurs.

Les sources où puisait Louise Labé sont multiples et variées. Ce qui frappe surtout, c'est l'esprit tout classique qui règne dans le « Débat de Folie et d'Amour ». Non seulement les noms des personnages, mais aussi un grand nombre d'anecdotes sur les héros antiques, de réminiscences des divers écrivains classiques se rencontrent à chaque page de cette œuvre ; et notre poétesse se promène parmi toute cette « antiquaille » comme si

---

(1) Charléty, Séb.; *Histoire de Lyon*, 1903, p. 83.

c'était « son cabinet... copieusement garni... de bons livres latins et vulgaires Italiens et Espagnols » (1). Tous les contemporains témoignent en effet que Louise Labé lisait le latin et qu'elle était très versée dans les littératures anciennes. Et ce sont les écrivains anciens qui ont fourni à Louise Labé les nombreux faits, légendes, idées et images ; tout le « Débat » est pénétré de l'antiquité grecque et latine et témoigne du culte profond que son auteur nourrissait pour les poètes anciens. Il est très probable, du reste, qu'une partie considérable des connaissances de Louise Labé dans le domaine de l'antiquité classique lui venait indirectement par les ouvrages des auteurs du XVIe siècle, par la poésie contemporaine et par les causeries avec des amis savants (1). C'était le temps où tout homme bien élevé devait connaître Homère, Virgile, Ovide et Horace, du moins par ouï-dire ; rien d'étonnant alors que, sur chaque page du « Débat », nous trouvions des réminiscences de ces auteurs : ils composent, pour ainsi dire, l'atmosphère spirituelle où vécut le monde d'intellectuels qui préparèrent la Renaissance française et il n'y a presque pas d'écrivain du XVIe siècle qui ne s'en souvienne. On ne peut même pas parler ici d'une imitation directe : c'était l'influence de l'atmosphère intellectuelle où vécut notre poétesse. Outre Homère et Virgile qui lui fournirent presque tous les faits et gestes des héros antiques, dont elle diversifie les discours d'Apollon, Mercure et Amour, outre Ovide et Horace qui l'ont pourvue de la plus grande partie de son savoir en l'art d'aimer, — c'est Lucien avec son IIe Dialogue des Dieux (Cupidinis et Jovis) dont Louise a profité pour

---

(1) *La Bibliotheque d'Antoine Du Verdier...* A Lyon, par Barthelemy Honorat, 1585, p. 822.

(1) Cette dernière supposition se trouve déjà émise dans l'ouvrage de Carlo Del Balzo : *l'Italia nella Letteratura Francese dalla caduta dell impero romano alla morte di Enrico IV*. Roma-Torino, Roux et Viarengo, 1905, in-8°. Nous y lisons en effet, dans l'article consacré à « la Belle Cordière » (pp. 249-268), quelques mots sur le « dibattito della follia e dell' amore, in cui era andata condensando tutti i discorsi tenuti coi dotti suoi amici. » Celà se rapporte, bien entendu, non seulement aux connaissances mythologiques, mais aussi aux idées générales, à la conception de l'amour et celle de la folie.

son IVe discours : « Quodsi amabilis esse velis, ne aegidam quate, neu fer fulmen, sed quam iucundissimum te redde, utrimque demissam cassariem mitra subnectens, purpuream habe vestem, indue calceos auratos, ad tybiam et tympana concinne ingredere : tum te videbis pluras te secuturas esse, quam Bacchi Menades ». Ce sont les mêmes conseils qu'Amour donne à Jupiter dans le quatrième discours du Débat : « Quand tu voudras estre ayme, descens en bas, laisse ici ta couronne et ton sceptre, et ne dy qui tu es. Lors tu verras que... (quelque dame)... de bon gré t'aymera ».

Le cinquième discours présente moins de variété quant aux sources : pour le discours de Mercure en faveur de Folie il n'y en a qu'une ; c'est « l'Eloge de la Folie » d'Erasme dont la plus grande partie touchant la vie mondaine fut presque en son entier utilisée par Louise. La différence qu'on trouve entre l' « Eloge » d'Erasme et le discours de Mercure est la suivante : Erasme a écrit tout simplement une satire de longue haleine, où il tourne en dérision tout ce qu'il voit autour de lui de déraisonnable et de sot ; il n'écrit que la satire des fous ; Louise, au contraire, exécute ce qu'elle promet ; c'est bien l'éloge de la folie qu'elle compose, de Folie qui est un personnage vivant et dont l'influence sur le monde est loin d'être désastreuse ou avilissante ; dans son caractère intime, la fiction de Louise est l'œuvre de sa propre imagination, d'une vision et compréhension du monde tout-à-fait à elle ; l'importance sociale et morale de « la folie » d'Erasme et de « Folie » de Louise n'ont rien de commun : la folie » n'est que *Stultitia*, tandis que « Folie » du « Débat » c'est l'enthousiasme, le feu sacré dont Dionysos frappait jadis ses élus. Folie de Louise Labé est une déesse créatrice et vivifiante, tandis que *Stultitia* d'Erasme n'est que stagnation, bêtise et grotesque.

On voit donc ce que notre poétesse, avec son imagination prodigieusement douée fut capable de faire de ce vil personnage.

Il est beaucoup plus difficile de déterminer les sources et le degré d'originalité de ce qui se rapporte à l'amour, des éloges qu'Amour fait de lui-même et du plaidoyer prononcé par Apollon en faveur d'Amour. Les paroles de Thomas Sebillet, tirées

de sa préface pour les « Contramours », dont il est le traducteur, et citées en tête de ce chapitre, nous renseignent d'une façon suffisante sur le vif intérêt que le problème de l'amour éveillait au XVIe siècle dans tous les esprits cultivés. La tradition des pays d'amour, dont la floraison s'éteignit au XIIIe siècle inondée de sang par les croisades albigeoises, s'éveille avec une force irrésistible à la fin du XVe siècle ; le mouvement italien n'en pouvait qu'augmenter la force. De toutes parts, dans les langues anciennes et dans les idiomes vulgaires, français et italien, tombent des traités sur l'amour, des poèmes, des dialogues, des éloges et des railleries. L'étude de Platon et les travaux de néoplatoniciens, de même que le commerce intime avec le Canzoniere de Pétrarque contribuèrent beaucoup à approfondir et à élargir la compréhension de ce problème éternel. Il est donc impossible d'indiquer les sources exactes des idées que Louise exprime sur l'amour : ces idées sont à peu près les mêmes dans tous les ouvrages du XVIe siècle, consacrés à l'étude de l'Amour, et le nombre des ouvrages latins, français et italiens sur ce sujet (on sait que Louise lisait toutes ces langues) est trop grand pour les pouvoir approfondir d'une façon suffisante. Toutefois on peut affirmer avec sûreté que le côté philosophique du discours d'Apollon, c'est-à-dire les considérations générales sur l'origine, la parenté et la nature de l'amour relèvent dans la plupart des cas des traités contemporains sur l'amour. Certains de ces ouvrages furent assurément connus de Louise Labé : *Leonis Baptistae Alberti Hecatomphila, seu de amore liber* (1) fut « tournée de vulgaire italien en languaige françoye » et publié en 1534 par Galliot du Pré à Paris ; on en connaît deux éditions de Lyon (1534, 1537) publiées par François Juste ; cet ouvrage jouissait d'une grande popularité dans la première moitié du seizième siècle. *Gli Asolani di Pietro Bembo* (2) furent traduits en français par J. Martin sous le titre *les Azolains* (3) ; nous en avons une édition

(1) Mediolani, per A. Zarotum, 1471, in-4°.
(2) Venetia, Aldus Romanus, 1505.
(3) Paris, Vascosan, 1545, in-8°.

lyonnaise de 1552 publiée chez Roville (in-16) ; *Dialogi di amore composti per Leone medico, di natione hebreo* (1) dont la traduction faite par Pontus de Tyard sortit des presses de Jean de Tournes en 1551 (2) ; je ne mentionne que les ouvrages les plus célèbres ; c'est dans des ouvrages de ce genre que Louise puisa largement ses connaissances sur la généalogie et sur la nature de l'amour. Pour le côté pratique du discours d'Apollon, c'est-à-dire pour les descriptions du pouvoir exercé par l'Amour sur les hommes et de leurs excès quand il les anime, ce sont les ouvrages français que Louise utilisa. Le *Temple de Cupido fait et composé par Maistre Clément Marot*, *Facteur de la Royne*, le *Temple de Vénus* de Jean le Maire de Belges, le *Champion des Dames* de Martin Le Franc, malgré leur descendance du *Roman de la Rose*, pouvaient lui fournir quantité de traits. Mais c'est la *Dance des aueugles* de Pierre Michault (3) qui rendit les plus grands services à Louise, qui lui fournit le plus grand nombre de détails importants. Cette œuvre, supérieure (à mon avis) aux poèmes précédemment cités par la profondeur de la conception, par le tragique de la vision du monde, par le souffle puissant de génie qui donne à cette sottie obscure quelque chose de dantesque, de profondément émouvant et sérieux, — était digne du choix et de l'attention particulière de l'auteur du « Debat ». Les emprunts que Louise a fait à la *Dance des aueugles* se bornent à la première partie de cet ouvrage où « Lacteur » visite le « premier parc » servant à la « dance du dieu damours ». Je citerai quelques exemples de ces emprunts. — Apollon dit d'Amour : « c'est celui qui fait multiplier les hommes, viure ensemble et perpétuer le monde, par l'amour et solicitude qu'ils portent à leurs successeurs » ; l'idée exprimée par Louise avec une certaine réserve se présente chez Michault d'une façon plus simple :

---

(1) Vinegia, Aldus, 1541, in-8°.
(2) Léon Hebrieu, *De l'amour*, 2 vol. in-8°.
(3) *La dance des aueugles* (à la fin), *imprimee a Lyon*, s. d. pet. in-4°, goth. avec figures.

Dame nature en ces fais mauctorise
Quant ie luy fais ses enfans accoupler
Pource tousiours acroistre et mieulx peupler.

Le passage où Apollon décrit les amants et leurs façons d'agir : « Et de ce vient, que les Amans choisissent les façons de faire par lesquelles les personnes aymees auront plus d'occasion de croire l'estime que lon ha d'elles... De là ha u source la plaisante inuencion des habits nouueaus... Est-il possible de mieus parer une teste que les Dames font et feront à iamais ? avoir cheueus mieus dorez, crespes, frizez ?... Quelle diligence mettent-elles au demeurant de la face ?... la robbe bien iointe, le corps estreci ou il le faut... l'escarpin façonnant le petit pié... Diray ie que la Musique n'a esté inuentee que par Amour ? et est le chant et harmonie l'effect et signe de l'Amour parfait », — trouve son modèle dans les vers de Michault :

Pour me seruir chacun veult le mieulx faire
Lung chante bien pour a sa dame complaire
L'autre a plaisir a auoir beaux cheveux
Je fais rondeaulx et balades parfaire...
Je fais faire par le monde vniuers
Habis nouueaulx en façon trop divers
Je fais souuent ces iolis corps estraindre
Je fais pollir ses visaiges et paindre
Je fais chausser estroit et estroit saindre... etc.

Mercure attribuant à Folie ce qu'Apollon dit être l'œuvre d'Amour, on trouve dans le passage de Michault des ressemblances avec les discours de tous les deux. Voici un autre parallèle encore plus frappant : aux pages 47 et 48 nous citons un passage du « Débat » et le sonnet VIII inspirés par les mêmes idées ; nous reproduisons ci-dessous un extrait de la *Dance des aueugles* qui offre beaucoup de commun avec ces deux citations :

Lung ard en moy lautre cuyt lautre boult
Lung est hatif et lautre tarde moult...
Tel rit a coup qui en leure lermoye
Tel veult parler et ie fais quil se taise
Tel meurt de froyt en une ardent fornaise
Tel a grant mal qui celle ses clamours
Et tout ce vient ne miracles damours.

Mais Louise ayant emprunté quantité de traits à Pierre Michault et aux autres (1), les a transformés et appropriés à sa compréhension personnelle de l'amour. Celui-ci n'est chez Michault qu'une force fatale qui se vante de son pouvoir et en abuse le plus souvent au lieu de l'exercer pour le profit des hommes ; Louise Labé en fait une force bienfaisante, source du beau, du bien, de la joie, support et lien de tout.

En fin de compte, les éloges que Louise Labé fait à l'amour et à la folie (telle qu'elle la conçoit) sont sincères ; ce n'est pas une satire ; la poétesse ne veut point éveiller chez les hommes des sentiments défavorables à ces deux forces, elle veut plutôt montrer aux hommes le bien qu'ils en reçoivent. Nous voyons donc que, malgré tous les emprunts aux écrivains anciens et modernes, Louise Labé sut faire du « Débat de Folie et d'Amour » une œuvre profondément personnelle et sincère dont les mérites sont augmentés par la prose aisée, coulante et expressive de ses héros, par le lexique purement français (2) dont ils usent dans leurs discours.

« Toutes les recherches faites en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne pour trouver avant 1550 l'expression par la plume ou par le dessin de l'idée même du *Débat de Folie et d'Amour* sont demeurées sans résultat, dit M. Ch. Boy (3). Néanmoins, cette idée de l'union de la folie et de l'amour paraît poindre dans le *Moriæ Encomium* où la Folie attribue à son pouvoir des excès des Amants, dans la *Dance des auueugles*, où « Lacteur » dit à propos de la « dance du dieu damours » : « finablement toute droicture dauis et sainct iugement est par eulx mise a nonchaloir » ; mais la plus proche parente de l'idée de Louise Labé est une des « Questiones amatoriæ » que pose et que résout Augustinus Niphus dans son livre *de Pulchro et Amore* publié en 1531 à Rome : « sit ne Cupidinis virtus maior

---

(1) Sans parler des influences indirectes, exercées par les causeries et disputes avec des amis.

(2) Sauf quelques cas insignifiants.

(3) Tome II, p. 163.

qua sapientem ad insipientiam, an qua insipientem ad sapientiam vertit ? (1) ...Nemo dubitat, destruere facilius esse, at cum sapientem ad insipientiam vertere destruere sit, insipientem vero ad sapientiam mutare, construere, jure illud difficilius, hoc facilius videbitur » (2). C'est donc une idée qui n'attendait qu'un esprit sagace qui saurait la saisir et l'utiliser.

Toutefois, à Louise seule appartient l'honneur de l'avoir saisie et de faire guider l'amour par la folie qui l'a rendu aveugle.

Les Elégies et les Sonnets.

La dernière et la moindre partie du recueil de Louise Labé est consacrée à la poésie qui est représentée par trois « Elégies » et vingt-quatre « Sonnets ».

Les Elégies, écrites en vers de dix syllabes (mètre qui jouait le rôle du vers héroïque avant l'introduction de l'alexandrin) contiennent des traits d'autobiographie, surtout la troisième.

Dans la première élégie, qui est une sorte de préface aux poèmes suivants, Louise dit que « Phebus, ami des Lauriers vers « lui » a donné la lyre, qui les vers souloit chanter de l'Amour Lesbienne » ; elle exprime le désir de pleurer son amour ; pendant longtemps Louise se riait de tous ceux auxquels ses regards inspiraient de l'amour, mais elle aussi subit le même sort et, après avoir beaucoup souffert, elle se sent « contreinte de rafreschir d'une nouuelle pleinte ses maus passez. » Ensuite, en s'adressant aux dames lyonnaises, elle leur

---

(1) Ed. de 1641, in-12, p. 201.
(2) Ibid, p. 203.

dit : « N'estimez point que lon doiue blamer celles qu'a fait Cupidon enflamer », parce que « les plus nobles esprits en sont plus fort et plus soudain espris » et cite un exemple historique de la puissance de l'amour : « Semiramis, Royne tant renommée », laquelle « trouua Amour, qui si fort la pressa, qu'armes et loix vaincue elle laissa ».

Donques celui lequel d'amour esprise
Pleindre me voit que point il ne meprise
Mon triste deuil : Amour, peut estre, en brief
En son endroit n'aparoitra moins grief.

dit Louise Labé, et elle raconte les ennuis des amours tardifs ou désespérés dans lesquels se montre la force invincible de l'amour. — Cette élégie est inspirée par le « Temple de Cupido » de Clément Marot. Voici le passage dont Louise s'est inspirée :

Mais ainsi est que ce cruel enfant
Me voyant lors en aage triumphant,
Et m'esiouyr entre touts ses souldardz
Sans poinct sentir la force de ses dardz :
Voyant aussi qu'en mes oeuures et dictz
J'alloys blasmant d'Amours touts les edictz,
Delibera, d'un assault amoureux,
Rendre mon cœur pour vne langoureux (1).

Et voici maintenant le passage correspondant de la première élégie :

...Mais ces miens traits ces miens yeus me defirent
Et de vengeance estre exemple me firent.
Et me moquant, et voyant l'un aymer,
Léautre bruler et d'Amour consommer :
En voyant tant de larmes espandues
Tant de souspirs et prieres perdues,
Ie n'aperçu que soudein me vint prendre
Le mesme mal que ie soulois reprendre.

Je trouve aussi des ressemblances entre la première élégie de Jean Second et celle de Louise Labé ; en voici des extraits :

---

(1) Ed. Guiffrey, tome II (Paris, 1875, in-4°), p. 69.

Pierides alius dira inter bella cruentet,
Vulneraque ingeminet saeva, necesque virum,
Cujus bis fuso madefiant sanguine versus...
Nos puerum sancta volucrem cum matre canamus
Spargentem tenera tela proterva manu (1).

(Phebus)...
Chanter me fait, non les bruians tonnerres
De Jupiter, ou les cruelles guerres
Dont trouble Mars, quand il veut, l'Univers.
Il m'a donné la lyre qui les vers
Souloit chanter de l'Amour Lesbienne.

La seconde élégie est une épître qui s'adresse à l'amant de la poétesse :

D'un tel vouloir le serf point ne desire
La liberté, ou son port le navire,
Comme i'attens, helas, de iour en iour
De toy, Ami, le gracieus retour,

dit Louise Labé et elle reproche à son amant de ne pas avoir tenu sa promesse du « brief retour ». La poétesse exprime la supposition que son amant s'est épris d'une autre femme, mais aussitôt après elle se tourne vers une autre hypothèse :

Tu es, peut estre, en chemin inconnu
Outre ton gré malade retenu,

qu'elle repousse aussi en raison de sa confiance en Dieu, qui, fléchi par les prières de l'amante langoureuse, préservera l'objet de ses prières contre tout danger. La belle lyonnaise se plaint ensuite de n'avoir pas de nouvelles de son amant, et revenue à son premier soupçon, essaie de lui démontrer que son amie nouvelle

A peine aura le renom d'estre telle,
Soit en beauté, vertu, grâce et faconde,
Comme plusieurs gens sauans par le monde
M'ont fait à tort, ce croy ie, estre estimee.

---

(1) (*Amoenitates poeticae*). Lugduni Batavorum, 1757, in-12 ; v. Secundi *Iuvenilia*, p. 25.

Elle énumère toutes les faveurs qu'elle reçoit de « maints grans Signeurs », déclare qu'elle n'en tient compte aucun parce que :

Tu es tout seul, tout mon mal et mon bien :
Avec toy tout, et sans toy ie n'ay rien.

Enfin, au plus fort de sa langueur, elle prédit sa propre mort, causée par l'absence de son amant, et se compose une épitaphe que l'ingrat ami lira sur sa tombe :

Par toy, Amy, tant vesqui enflammee,
Qu'en languissant par feu suis consumee,
Qui couue encore sous ma cendre embrazée,
Si ne la rends de tes pleurs apaizee.

Cette élégie exhale la passion profonde que Louise, grâce à son génie lyrique, a su enfermer dans des termes simples et justes. Elle est inspirée en partie par les « Héroïdes » d'Ovide ; je n'en citerai que deux exemples :

O combien ha de pensee et de creinte,
Tout à par soy, l'ame d'Amour esteinte !...
Tu es peut estre, en chemin inconnu
Outre ton gré malade retenu...
Ainsi, Ami, ton absence lointeine
Depuis deux mois me tient en cette peine...

Quod timeam ignoro : timeo tamen omnia demens :
Et patet in curas area lata meas.
Quæcumque æquor habet, quæcumque pericula tellus,
Tam longae causas suspicor esse moras
(I, v. 74-77)

L'image :

Desia deus fois depuis le promis terme
De ton retour, Phebe ses cornes ferme

est également empruntée à cette source :

Cornua cum lunæ pleno quater orbe coissent,
Littoribus nostris anchora pacta tua est. (II. 3).

La troisième élégie, la plus célèbre, s'adresse aux dames lyonnaises ; elle contient quelques traits autobiographiques sur lesquels s'appuient d'habitude les biographes pour déterminer

la date de naissance de Louise Labé. Cette élégie paraît avoir été écrite peu de temps avant la publication du recueil ; son but fut de justifier l'auteur devant les dames lyonnaises et de prévenir le scandale que pouvait provoquer la publication de ces écrits exclusivement consacrés à l'exaltation de l'amour.

Quand vous lirez, ô Dames lyonnaises,
Ces miens escrits pleins d'amoureuses noises,
Quand mes regrets, ennuis, despits et larmes
M'orrez chanter en pitoyables carmes,
Ne veuillez pas condamner ma simplesse,
Et ieune erreur de ma fole ieunesse,
Si c'est erreur : mais qui dessous les Cieus
Se peut vanter de n'estre vicieus ?

demande Louise ; elle énumère les vices de ceux qui l'entourent dont elle se sent exempte et déclare :

Si en moy rien y ha d'imparfait,
Qu'on blame Amour : c'est lui seul qui l'a fait.

Et elle esquisse sa biographie depuis le « verd aage » où l'amour l'a pris en ses « laqs » et lui rendit ennuyeuses « mile et mile euures ingénieuses » dont elle occupait sa jeunesse ; Amour qui se présenta devant elle lui décocha une sagette :

La bresche faite, entre Amour en la place,
Dont le repos premièrement il chasse :
Et de trauail qui me donne sans cesse,
Boire, manger, et dormir ne me laisse.
Je n'auois vu encore seize Hiuers
Lors que i'entray en ces ennuis diuers :
Et ia voici le treizième esté
Que mon cœur fut par amour arresté,

se plaint la poétesse, estime sa douleur être infinie et, à la fin de l'élégie, supplie Amour :

Fay que celui que i'estime mon tout,
Qui seul me peut faire plorer et rire,
Et pour lequel si souuent ie soupire,
Sente en ses os, en son sang, en son ame,
Ou plus ardente, ou bien égale flamme.

Cette élégie étant, ainsi que la première, inspirée par le

« Temple de Cupido » de Clément Marot, en porte une beaucoup plus forte empreinte ; voici le passage qui est presque textuellement transcrit par Louise :

(Amour)

Pas n'y faillit : car par trop ardente ire
Hors de sa trousse vne sagette tire
De boys mortel, empenné de vengeance,
Portant vn fer forgé par desplaisance
Au feu ardent de rigoureux refus :
Laquelle lors, pour me rendre confus,
Il descocha sur mon cœur rudement (1).

(Amour)

Ainsi parloit et tout eschaufé d'ire
Hors de sa trousse une sagette il tire,
Et décochant de son estreme force
Droit la tira contre ma tendre escorce (2).

On voit que pour les élégies I et III, Louise s'est fortement inspirée de Marot ; c'est le seul point qui la rattache à ce précurseur de la Renaissance ; je n'ai retrouvé dans les sonnets dont il sera question plus bas aucune trace de l'influence marotique. Les élégies sont écrites en vers de dix syllabes, à rimes plates, sans alternance suivie des rimes féminines et masculines. Ce qui frappe surtout dans les élégies, c'est l'expression intégrale des passions qui agitèrent l'âme de la poétesse au moment où elle écrivit ses plaintes amères ; rien n'y est décor, rien n'y est factice et voulu : sincèrement, naïvement, elle a dit son amour, sa douleur, elle les a refletés dans ses vers comme les arbres du rivage se mirent dans la rivière. En effet, on devine, on ressent dans les élégies le souci d'intégrité, la préoccupation de vérité, la poétesse voulut nous raconter sa vie et sa passion telles qu'elles étaient ; c'est grâce à celà que les élégies contiennent une grande quantité de traits autobiographiques ; c'est pour cette raison qu'elles sont si profondément émouvantes et si poétiques. A ce point de vue, au point de vue du mérite poétique, la deuxième élégie surtout est digne d'être retenue.

---

(1) Clément Marot, Œuvres éd. Guiffrey, t. II, p. 69.
(2) Louise Labé, III[e] élégie.

Ce sont les mêmes mérites qui distinguent les sonnets de notre poétesse, lesquels après avoir encouru maint blâme et mainte critique pour leurs prétendues incorrections, ont enfin conquis une place convenable dans la littérature française. Encore en 1869, L. Veyrières (1) porta sur ces sonnets le jugement suivant : « Louise Labe était de mœurs et de vers trop faciles. Ses sonnets sont tels qu'on n'ose guère y toucher ». Mais déjà en 1900, Emile Faguet dit (2) : « Elle a écrit un très mince volume en vers et en prose où il y a les plus beaux vers passionnés du monde. Ce sont surtout des sonnets, dont la mode était très nouvelle alors et où elle réussit admirablement ». Quelle distance entre ces deux appréciations ; mais c'est celle de Faguet qui l'emporte et qui trouve le plus de partisans parmi les véritables connaisseurs.

Les sonnets de Louise Labé écrits sous l'influence du *Canzoniere* de Pétrarque et des *Basia* de Jean Second, forment, ainsi que ces deux recueils, un poème, si ce n'est un petit roman, où il ne s'agit que de l'amour ; c'est lui qui sert de lien entre tous ces sonnets, c'est lui qui les inspire tous, qui en fait le sujet. Il n'est pas aisé d'en donner l'analyse : comment saisir en prose l'expression des sentiments, des joies et des douleurs, dont le poète a trouvé dans ses sonnets l'expression unique ! Je ne tenterai donc pas ce travail infructueux et je passerai à la critique de ces sonnets.

C'est un fait reconnu par le monde des savants que c'est Lyon, la ville natale de Louise Labé, qui donna naissance aux premiers sonnets français. Comme le suppose un érudit allemand (1), c'est dans les premières années du XVI[e] siècle que durent être composés à Lyon les premiers sonnets, d'abord en italien, ensuite en français. Le culte de Pétrarque s'étant accru depuis la découverte faite par Maurice Scève du prétendu tom-

---

(1) *Monographie du Sonnet*, Paris, 1869, in-12; t. I, p. 121.
(2) *Histoire de la littérature française*, Paris, 1900, in-18; t. I, p. 387.
(1) Pflaenzel, M. *Ueber die sonette des J. Du Bellay*, Saalfeld, 1898, in-8° (introduction).

beau de Laure (1534) (1), c'est de cette année que dut dater le goût universel pour les sonnets. En effet, peu de temps après, en 1538, paraissent les premiers sonnets français, ceux de Marot, au nombre de trois (2) ; en 1545 paraît la traduction de six sonnets de Pétrarque due aussi à Marot ; en 1546 paraît le premier sonnet de Melin de Sainct-Gelays (3) proclamé ensuite le père du sonnet français. En 1547, Jaques Peletier du Mans publie 14 sonnets dont 12 traduits de Pétrarque. Ensuite viennent une foule de sonnets français parmi lesquels ceux de Louise Labé furent injustement oubliés. A quelle époque furent écrits les sonnets de la Sappho lyonnaise ? C'est une question bien difficile à élucider. On sait qu'au XVI[e] siècle les ouvrages poétiques coururent en copies manuscrites parmi les amis de l'auteur avant d'être publiés. C'est ce que nous dit Louise elle-même dan son épître : « quelcuns de mes amis ont touué moyen de les lire sans que i'en susse rien » ; toutefois, outre cette indication et celle du privilège (daté du 15 mars 1554), nous ne savons rien de certain sur ce sujet. Un chercher allemand, M. Pflaenzel, affirme (4) que les sonnets de Louise Labé furent écrits bien des années avant leur publication (« es steht fest, dass die ersten Sonette der Louise mehrere Jahre vor ihrer Verœffenlichung entstanden sind ») et, s'appuyant sur les élégies de la Belle Cordière, il précise que c'est entre 1530 et 1540 (« in der dreissiger Jahren ») que Louise composa ses premiers sonnets. Malheureusement, malgré tout l'honneur qui en pourrait rejaillir sur l'objet de mon étude, je ne peux accepter cette assertion qui ne s'appuie que sur les vagues indications poétiques de Louise Labé qui, d'ailleurs, n'indique point quel genre de poésie elle cultiva d'abord, après avoir reçu la permission de Phebus à ce

---

(1) Baur, *A. M. Seeve et la Renaissance lyonnaise*. Paris, 1906 ; in-8°.

(2) Marot, C. Epigrammes, Lyon, Dolet, 1538 (cité par M. Jasinski, *Histoire du sonnet en France* ; M. Vaganay dans sa *Bibliographie du Sonnet*, ne mentionne pas cette edition).

(3) *Advertissement sur les jugements d'Astrologie*... Lyon, Ian de Tournes, 1546 (au verso du fontispice).

(4) Op. cit., pp. 4-6.

sujet. M. Max Jasinski, auteur d'un excellent travail sur *l'Histoire du Sonnet en France*, ne se prononce sur cette question que la façon suivante : « ses sonnets seraient antérieurs à 1550 ». Nous avons parlé plus haut (p. 12-13), des raisons qui nous autorisent à placer entre 1542 et 1551 la composition des sonnets de Louise Labé.

Quoi qu'il en soit, c'étaient les débuts du sonnet français et cette circonstance augmente la valeur des sonnets de Louise Labé qui, quoique peu appréciés par ses contemporains, provoquent de nos jours les appréciations les plus favorables. Ce qui frappe surtout le lecteur moderne c'est la sincérité, la spontanéité de l'inspiration. En effet, voici le sonnet absolument original qui ne relève que du sentiment et du génie de Louise Labé :

Tant que mes yeus pourront larmes espandre,
A l'heur passé auec toy regretter :
Et qu'aus sanglots et soupirs resister
Pourra ma voix, et un peu faire entendre :
Tant que ma main pourra les cordes tendre
Du mignart Lut, pour tes grâces chanter :
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne vouloir rien fors que toy comprendre :
Je ne souhaitte encore point mourir.
Mais quand mes yeus ie sentiray tarir,
Ma voix cassee, et ma main impuissante,
Et mon esprit en ce mortel seiour
Ne pouuant plus montrer signe d'amante :
Priray la Mort noircir mon plus cler iour.

Il y a peu d'œuvres poétiques qui soient aussi sincères, aussi émouvantes et aussi belles dans leur simplicité et dans leur expression ! Toutefois, malgré son abandon apparent, on remarque et on admire la rareté et l'ingéniosité de sa construction symétrique. En voici un autre qui est dû aussi uniquement à l'inspiration de la poétesse :

Las ! que me sert, que si parfaitement
Louas iadis et me tresse doree,
Et de mes yeus la beauté comparee
A deus soleils, dont Amour finement
Tira les trets causes de ton tourment ?
Ou estes vous, pleurs de peu de duree ?
Et Mort par qui deuoit estre honoree
Ta ferme amour et iteré serment ?

Donques c'estoit le but de ta malice
De m'asseruir sous ombre de seruice ?
Pardonne moy, Amy, à cette fois,
Estant outree et de despit et d'ire :
Mais ie m'assure, quelque part que tu sois,
Qu'autant que moy tu soufres de martire.

Ce sonnet serait parfait si l'avant-dernier vers n'en gâtait la structure ; il présente, en effet, un grave délit contre la règle, codifiée par Thomas Sebillet (1) de la manière suivante :

« ...quand en la cinquième syllabe en fin de mot y eschet e féminin ; avenant ce, faut que la sizième syllabe commence d'une coiele soubz laquelle cest e feminin soit élidé et mengé par apostrophe ».

La plupart des emprunts de Louise sont faits à Pétrarque et à Jean Second. De Pétrarque relèvent trois sonnets ; le sonnet VIII (reproduit à la page 47) trouve son modèle dans le sonnet 104 du Canzoniere :

Pace non trovo, e non ho da far guerra ;
E temo, e spero ; ed ardo, e son un ghiaccio ;
E volo sopra'l cielo, et giaccio in terra ;
E nulla stringo, e tutto 'l mondo abbraccio.
Tal m'ha in prigion, che non m'apre ne serra ;
Ne per suo mi riten, ne scioglie il laccio ;
Et non m'ancide Amor, e non mi sferra ;
Nè mi vuol vivo nè mi trae d'impaccio ;
Veggio senz'occhi; e non ho lingua e grido ;
E bramo di perir, e cheggio aita ;
Ed ho in odio me stesso, ed amo altrui :
Pascomi di dolor, piangendo rido ;
Egualmente mi spiace morte e vita :
In questo stato son, Donna, per vui.

Le sonnet XV :

Pour le retour du soleil honorer,
Le zéphir, l'air serein lui appareille :
Et du sommeil l'eau et la terre s'esueille,
Qui les gardoit l'une de murmurer
En dous coulant, l'autre de se parer

(1) *Art Poëtique* (1548), éd. critique p. p. F. Gaiffe, Paris, 1910.

De mainte fleur de couleur nompareille.
Ia les oiseaus es arbres font merueille,
Et aus passans font l'ennui moderer :
Les Nymphes ia en mile ieus s'esbatent
Au cler de Lune, et dansans l'herbe abatent :
Veus tu Zephir de ton heur me donner,
Et que par toy toute me renouvelle ?
Fay mon soleil deuers moy retourner.
Et tu verras s'il ne me rend plus belle.

se rattache au sonnet 269 de Pétrarque :

Zephiro torna, e 'l bel tempo rimena,
E i fiori e l'erbe, sua dolce famiglia ;
E garrir Progne, e pianger Filomena,
E primavera candida e vermiglia.
Ridono i prati, e 'l ciel si rasserena,
Giove s'allegra di mirar sua figlia,
L'aria, e l'acqua e la terra è d'amor piena :
Ogni animal d'amar si riconsiglia.
Ma per me, lasso, tornano i più gravi
Sospiri che del cor profondo tragge
Quella ch'al ciel se ne porto le chiavi :
E cantar augeletti e fiorir piagge,
E'n belle donne oneste atti suavi
Sono un deserto e fera aspre e selvagge.

Enfin, le XVIIe sonnet de Louise Labé :

Je fuis la vile, et temples, et tous lieus,
Esquels prenant plaisir a t'ouir pleindre,
Tu peus, et non sans force, me contreindre
De te donner ce qu'estimois le mieus.
Masques, tournois, ieus me sont ennuieus,
Et rien sans toy de beau ne me puis peindre :
Tant que tachant à ce desir esteindre,
Et un nouuel obget faire à mes yeus,
Et des pensers amoureus me distraire,
Des bois espais sui le plus solitaire :
Mais i'aperçoy, ayant erré maint tour,
Que si ie veus de toy estre deliure,
Il me conuient hors de moymesme viure,
Ou fais encor que loin sois en seiour.

est imité du sonnet 28 de Pétrarque :

Solo e pensoso i più deserti campi
Vo misurando i passi tardi e lenti ;
E gli occhi porto per fuggir intenti

Dove vestigio uman la rena stampi.
Altro schermo non trovo che mi scampi
Dal manifesto accorger delle genti :
Perche negli atti d'allegrezza avvampi :
Si, ch'io mi credo omai, che monti e piagge,
E fiumi, e selve sappian di che tempre
Sia la mia vita ; ch'e celata altrui.
Ma pur si aspre vie, ne si selvagge
Cercar non so, ch' Amor non venga sempre
Ragionando con meco, ed io con lui.

Jean Second fournit le sujet des sonnets XIII et XVIII ; le premier :

Oh si i'estois en ce beau sein rauie
De celui là pour lequel vois mourant :
Si auec lui viure le demeurant
De mes cours iours ne m'empeschoit enuie :
Si m'acollant me disoit, chere Amie,
Contentons-nous l'un l'autre, s'asseurant
Que ia tempeste, Euripe ne courant
Ne nous pourra desioindre en notre vie :
Si de mes bras le tenant acollé,
Comme du Lierre est l'arbre encercelé,
La mort venoit, de mon aise enuieuse :
Lorsque souef plus il me baiseroit,
Et mon esprit sur ses leures fuiroit,
Bien ie mourrois, plus que vivante, heureuse.

est inspiré en partie par le « Baiser » II de Jean Second :

Vicina quantum vitis lascivit in ulmo,
Et tortiles per ilicem
Brachia proceram stringunt immensa corymbi,
Tantum, Neaera, si queas
Il mea nexilibus proserpere colla lacertis :
Tali Neaera, si queam
Candida perpetuum nexu tua colla ligare,
Iungens perenne basium :
Tunc me nec Cereris, nec amici cura Lyaei...
Vita tuo de prupurea divelleret ore :
Sed mutuis in osculis
Defectos ratis una duos portaret amantes
Ad pallidam Ditis domum (1).

---

(1) Io. Nic. Secundi *opera omnia* ed. P. Bosscha, t. I, p. 249-250.

Le sonnet XVIII :

Baise m'encor, rebaise moy et baise :
Donne m'en de tes plus savoureus,
Donne m'en un de tes plus amoureus :
Je t'en rendray quatre plus chaus que braise.
Las, te pleins tu ? ça que ce mal i' apaise,
En t'en donnant dix autres douceureus.
Ainsi meslant nos baisers tant heureus
Iouissons nous l'un de l'autre à notre aise.
Lors double vie à chacun en suiura.
Chacun en soy et son ami viura.
Permets m'Amour penser quelque folie :
Tousiours suis mal, viuant discrettement,
Et ne me puis donner contentement
Si hors de moy ne fay quelque saillie.

est emprunté principalement au « Baiser » III avec quelques détails du Xe et du XIIIe :

Basium III :

Da mihi suaviolum, dicebam, blanda puella :
Libasti labris mox mea labra tuis...
Non hoc suaviolum dare lux mea, sed dare tantum
Est desiderium flebile suavioli (1).

Basium X :

Et miscere duas iuncta per ora animas :
Inque peregrinum diffundere corpus utramque
Languet i nextremo cum moribundus amor (2).

Basium XIII :

Assidueque duos spiritus unus alat :
Unica de gemino corpore vita fluat (3).

Outre quelques réminiscences des fragments de Sappho (sonnets V et VI), que Louise connaissait par une imitation latine ou italienne, et d'Ovide (sonnet IX), je ne trouve pas

(1) Ibidem, t. I, p. 251.
(2) Ibid., t. I, p. 269-270.
(3) Ibid., t. I, p. 276.

d'emprunts dignes d'attention. Tous les autres sonnets sont tout-à-faite originaux, ce qui est naturel, puisque c'est la partie la plus personnelle et la plus expressive des œuvres de Louise Labé.

On a souvent contesté l'originalité de ces sonnets, on a supposé qu'ils ont été écrits sous l'influence d'Olivier de Magny. Mais il est définitivement établi (1) que Magny n'est arrivé pour la première fois à Lyon qu'en 1553, époque où les sonnets de Louise Labé étaient déjà composés en entier; ce n'est pas à lui qu'ils s'adressent. D'ailleurs la lecture même des poésies d'Olivier de Magny révèle une différence frappante entre son inspiration et celle de Louise Labé ; s'il y a des ressemblances, elles ne proviennent que de cette circonstance que Magny puisa largement aux « Baisers » de Jean Second auxquels Louise emprunta quelques traits.

Je suis parfaitement d'accord avec M. Jasinski quand il parle de Louise Labé : « A force de sincérité elle atteignit là où Ronsard et Du Bellay n'arrivèrent que bien tard, dégagés à grand peine de leur premier pédantisme : à l'originalité. »

Les sonnets de Louise Labé sont écrits en vers de dix syllabes ; la disposition des rimes la plus usitée est celle qui caractérise le sonnet lyonnais (2) : ABBA ABBA CCD EED ; 12 sonnets offrent cette disposition ; 8 sonnets présentent la combinaison : ABBA ABBA CCD EDE ; cette variété de sonnet fut inventée par Jaques Peletier Du Mans (1) dans sa traduction de 12 sonnets de Pétrarque. — La disposition des rimes ABBA ABBA CDC CDD, qui est employée au sonnet VIII paraît être de l'invention de Louise elle-même.

Pour leur finesse, pour leur aisance et leur élégance, étant donnée l'époque où ils furent écrits, les sonnets de notre poétesse méritent de faire partie du trésor de la poésie française. Mais ce qui constitue leur mérite fondamental, ce qui permet de les distinguer entre tous les sonnets de son temps, c'est qu'ils

---

(1) J. Favre, *Ol. de Magny* (thèse), Paris, 1885, in-8°.
(2) M. Jasinski, op. cit.

sont absolument sincères, qu'ils sont l'expression véritable et directe des sentiments de l'auteur. C'est cette sincérité qui les rattache à Villon et à Marot, qui les met hors de la pléïade cultivant la poésie savante, qui les rend comparables aux fragments peu nombreux de Sappho.

CONCLUSION

Perdue dans la province, à l'époque où le mouvement littéraire se concentrait à Paris, Louise Labé, l'auteur d'un petit recueil qui ne contenait qu'un nombre très faible de vers, fut oubliée parmi la foule des poètes.

Mais néanmoins l'étude suivie de ses œuvres nous convainc qu'elle était digne d'un sort beaucoup plus brillant et d'une gloire plus durable. Cette femme prodigieusement douée, exerçant toutes les facultés de son corps et de son âme, chanteuse, musicienne, poète et érudite, présente un spectacle digne d'attention ; nourrie de lectures dans les littératures anciennes et profondément éprise de leur beauté, connaissant les littératures contemporaines : française, italienne, latine, — elle synthétisa toutes ses connaissances dans un système lucide dont sa vie fut la réalisation ; elle ne vécut que par et pour la beauté matérielle et spirituelle, par et pour l'amour sacré (de l'art) et profane (de son amant inconnu). Dans les pages peu nombreuses de son recueil elle a réussi à renfermer le meilleur de son être intime — sa pensée et ses sentiments : la pensée sereine et forte, éprise de la vie qu'elle sait apprécier et goûter, les sentiments profonds et sérieux.

Parfois Louise Labé paraît être le foyer même de la Renaissance, si nombreux sont les hommes illustres qui l'entourent ; il est inutile de citer leurs noms : tous les poètes, érudits,

artistes de Lyon se groupèrent autour d'elle ; quantité de poètes écrivirent son éloge.

Néanmoins, après cette vie brillante et fastueuse, Louise mourut obscurément ; un seul ami lui resta fidèle jusqu'après sa mort : il lui érigea une pierre tombale ; aucun « Tombeau » poétique ne lui fut consacré. Aussitôt après sa mort elle tomba dans l'oubli complet. C'est le XIXe siècle qui la ressuscita et après de nombreuses erreurs et injustices lui reconnut la place qu'elle méritait dans la république des lettres françaises.

Stanislas-Pierre KOCZOROWSKI.

Le Pouvoir Législatif

dans l'ancienne Pologne

(des origines jusqu'à la première moitié du XVIe siècle)

CHAPITRE PREMIER

Le pouvoir législatif en Pologne de l'origine jusqu'à la fin des Piast, 1370.

Les traits généraux de la formation du pouvoir législatif en Pologne jusqu'à la fin des Piast sont analogues à ceux d'autres pays du moyen âge. Mais dès lors, les événements vont prendre en Pologne une autre direction. Le travail qu'il nous faut suivre dans ce chapitre est de savoir :

1° Quand et comment la nation polonaise se constitua en un Etat sous la domination d'un chef.

2° Quel est le caractère de cette domination dans l'obscurité primitive de l'histoire polonaise, et ensuite sous la période historique du régime des Piast.

Pour plus de clarté, nous présenterons ces questions d'une manière succincte dans deux sections :

I. — L'origine de l'Etat polonais et sa forme juridique jusqu'au Xe siècle.

II. — Le pouvoir législatif des rois Piast.

Sect. Ire. — L'origine de l'Etat polonais et sa forme juridique jusqu'au Xe siècle.

La formation de toute société humaine doit son origine d'une part à des facteurs internes, dont nous n'avons pas à parler ici, et d'autre part à des circonstances externes, constituant la cause immédiate de cette union. Ces dernières nous occuperont dans le paragraphe premier de cette section.

Dans les deuxième et troisième paragraphes, nous verrons les indications que donnent les chroniqueurs sur le pouvoir suprême dans la Pologne primitive et ensuite l'état juridique des personnes.

§ 1er. — *Les facteurs contribuant à la formation de l'Etat polonais.*

Si l'on tient compte des observations du sol et des recherches multiples auxquelles les immenses salines de Bochnia et Wieliczka offrent encore aujourd'hui une source inépuisable, on est tenté de dire que la terre polonaise est sortie du sein de la mer. C'était un vaste océan formé par les mers : Baltique, Caspienne, Noire et Adriatique, qui autrefois couvrait les vastes champs de la Pologne. Par suite de l'apparition des monts Karpathes, d'immenses terrains se découvrirent, offrant leur hospitalité à ceux qui voudraient les occuper.

Quand et par qui se fit cette occupation primitive ? Nous n'en savons rien. Cependant, malgré la nuit obscure qui enveloppe l'origine des nations, nous pouvons admettre, avec la plupart des historiens (1), que c'était la race slave qui, depuis

---

(1) Naruszewicz, I, 35 ; Niederle, 14.

des siècles, peuplait ces immenses domaines. Sous la poussée des peuples touraniens, tels que Scythes, Sarmates asiatiques, Gètes, Huns, Avares et Chazares, la race slave finit par se partager en divers rameaux, dont le plus considérable, au cours des IXe et Xe siècles, occupait la partie occidentale de la grande plaine sarmatique. On les appelle les *Slaves occidentaux*.

Ces derniers, pris dans leur ensemble, sont loin d'être unis sous un seul régime. Celui-ci va pourtant s'établir dans certains endroits, grâce à trois facteurs principaux :

1° à la cohésion géographique intérieure,
2° à une position très importante au point de vue du commerce,
3° à la défense commune du territoire.

Ce furent les Tchèques ou Bohémiens qui, les premiers, formèrent un Etat indépendant dans un bassin enserré de toutes parts de chaînes montagneuses. Nous laissons de côté ce premier Etat des Slaves occidentaux. Nous allons envisager les trois facteurs indiqués ci-dessus au point de vue de la formation du deuxième Etat des Slaves occidentaux, de l'Etat polonais.

1° Certes, le facteur géographique ne pouvait pas jouer sur l'établissement de l'Etat polonais un rôle pareil à celui qu'a joué la situation géographique de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre, etc.. La Pologne, située au milieu de la plaine européenne et partant dépourvue presque complètement de frontières naturelles, était ouverte à toutes les agressions, sauf au Sud, où la chaîne des Karpathes la séparait de la Hongrie. Cependant l'unité territoriale lui fut assurée par les réseaux fluviaux : de la Vistule, du Dniester et du Dnieper, du Niémen et de l'Oder.

C'est surtout la Vistule (Wisla) qui, avec son bassin d'une superficie de 198.510 kilomètres² constitua le berceau de l'Etat polonais (1). Traversant la Pologne du Sud au Nord, pour se

---

(1) Sieminski, p. 4; Niederle, p. 21, dit que la *Vistule* était désignée

jeter dans la mer Baltique, à Gdansk (Dantzig), port naturel de la Pologne, la Vistule réunit tous les bassins des fleuves que nous venons d'énumérer. Ainsi, la Vistule forme une unité géographique et trace les frontières du futur Etat polonais. Pour les défendre, le peuple polonais dressait de bonne heure les plus importantes forteresses (grody) : Gniezno, Krakow, Przemysl, Lwow, Sandomierz, Warszawa, Lublin, Plock, Poznan, etc., toutes dans le bassin de la Vistule (1).

2° Le sol polonais constituait un point de convergeance pour toutes les routes commerciales conduisant de la mer Noire à la Baltique et de l'Occident à l'Orient. Les Normands-français cherchaient par là des communications avec les Normands-russes (Waregues) (2) ; c'est pourquoi ils établirent les communications par terre entre la France, par l'Allemagne, par les villes polonaises telles que Wroclaw (Breslau), Glogow, Cracovie, Luck, jusqu'à Kiew, et de là jusqu'à Constantinople et même Jérusalem.

Il est bien probable que non seulement les Français et les Flamands, mais aussi les Italiens de Rome ou de Cologne, les Allemands méridionaux de Ratisbonne, par le Danube, par la Moravie, et même les Grecs et les marchands arabes pénétraient la Pologne. Un voyageur arabe, Ibrahim-Ibn-Jacob appelle, au IX[e] siècle, la ville de Cracovie « le plus grand marché commercial en terre slave » (3) ; un autre, Muslim ben Abu Muslim, vers 840, dit que dans cette ville chaque mois, pendant

---

comme la limite de la Germanie et de la Sarmatie à partir du 1[er] siècle. Le mot Vistule dérive, d'après quelques auteurs, d'origine gauloise. — Niederle, 24.

(1) Au début du XVI[e] siècle, après l'union avec la Lithuanie, le royaume polonais avait une superficie de 1.200.000 km², Korzon, *Histoire intérieure de la Pol.*, T. I, p. 52.

(2) Lelewel, *Histoire de Pologne*, t. I, p. 30, Paris 1844.

(3) Grappin, p. 5.

trois jours, se faisait un grand marché (1). Les communications par eaux, de la mer Noire par le Dniéper, le Bug, et le Dniester par le San et la Vistule à la mer Baltique, facilitaient la recherche de l'ambre jaune, les échanges des tissus orientaux contre les peaux, etc..

On en peut conclure que la présence des étrangers parmi les Slaves contribuait d'une part à l'éveil de leur sentiment national, et d'autre part elle influençait les coutumes et la mentalité du peuple. C'est ainsi que la Pologne pouvait avoir une idée de ce qui se passe sous le joug de l'absolutisme oriental et des institutions sociales et juridiques des pays occidentaux, travaillés déjà depuis plusieurs siècles par les hautes idées de la religion catholique.

Ce contact particulier avec l'Occident et l'Orient, dû à la situation géographique du pays, peut nous expliquer d'une part la remarquable précocité des institutions publiques polonaises, que nous étudierons plus loin, et d'autre part les difficultés d'accorder au point de vue de l'organisation du pouvoir public des notions aussi disparates que celle de l'absolutisme et de la tyrannie orientale avec celle des petites républiques des villes commerciales (Venise, les Flandres, etc.,), où le régent apparaît plutôt un administrateur de la coutume qu'un souverain absolu. Les Polonais, hantés par la crainte du despotisme oriental, finiront par dépasser les frontières admissibles dans la décentralisation du pouvoir public.

3° La cause immédiate de l'organisation et de la stabilisation de l'Etat polonais fut la menace des ennemis extérieurs. Ce fut elle qui fit la fusion des petites tribus slaves centrales pour la défense commune en face des Germains et contre

---

(1) Kaindl, *Polen*, p. 7, Berlin 1917. Ce petit livre, d'ailleurs fort tendancieux, remarque (p. 8) que les Chorvates, une peuplade faisant partie de l'Etat polonais et habitant la Malopolska occidentale, étaient d'origine mongole, ce qui n'est pas dénué de toute probabilité.

les agressions funestes des Chazares, des Huns, des Tartares et des Varègues-Russes. L'histoire connaît plusieurs tentatives d'établir une confédération stable des Slaves occidentaux. C'est ainsi qu'au VII[e] siècle, le Franc Samon secoua le joug des Avares et des Francs ; c'est ensuite Mojmir, qui fonda un Etat Grand-morave. Mais ces essais disparurent avec leurs auteurs, car les intérêts des peuplades ainsi réunies étaient trop opposés, ou plutôt trop distants les uns des autres.

Cependant l'organisation de l'Etat polonais fut maintenue par le danger continuel du côté de la Marche de Brandebourg, fondée « contre les Slaves du Nord », qui, dès l'époque d'Henri l'Oiseleur, voulait subjuguer à tout prix l'Orient à la domination « de l'empereur romain ». On connaît la grande pensée rêvée par Othon le Grand sur la Monarchie universelle.

Aux environs de l'an 950, le margrave Gero se heurta à une résistance effective organisée et menée par le duc des Polonais, Mieszko, de la famille des Piast. Avec cette année 950, première date assurée, s'ouvre l'histoire de l'Etat polonais (1).

§ 2. — *La forme primitive du Gouvernement polonais d'après les chroniqueurs nationaux.*

Chaque nation, comme chaque individu, veut savoir d'où elle vient et quelle est son histoire primitive. Si on ne peut pas

---

(1) Naruszewicz, t. I, p. 43 et s.; Thietmar, éd. Vagner, p. 27, cité dans G. E. S., p. 94. Ce dernier, historien allemand, et après lui toutes les écoles allemandes disent que la Pologne commença par être assujettie à l'Empire allemand. Quand l'empereur Otton III, vers l'an 1000, rendit une visite au roi polonais et à cette occasion lui accorda le droit d'investiture, Thietmar ne peut pas pardonner ce fait à l'empereur. « Dominus indulgeat imperatori, quod tributarium fecit dominum » l. c.).

Au contraire, les Polonais soutiennent que la Pologne ne fut jamais sous le joug des Allemands. V. Jan Szulc, *Tractatus de Polonia nunquam tributaria*, cité par Naruszewicz, I, 45, et les arguments de Naruszewicz lui-même, p. 46.

facilement trouver des traces certaines, laissées sur la route des siècles, on s'efforce de découvrir la vérité qui dort peut-être au fond des légendes populaires.

C'est ainsi que les traditions nationales polonaises, très nombreuses et très curieuses, nous peuvent offrir beaucoup d'intérêt, soit parce qu'elles constituent une sorte de miroir dans lequel on peut observer l'âme de la nation, soit qu'elles influencent la mentalité des générations postérieures.

Les chroniqueurs polonais, auxquels nous allons emprunter certains faits relatifs au gouvernement primitif de la Pologne, ont écrit leur histoire déjà sous l'influence de l'humanisme. Ils voulaient donner à la Pologne ce que Hérodote et les poèmes d'Homère ont donné à la Grèce, Livius et Virgilius à Rome, la Chanson de Roland à la France. Cependant leurs indications ne sont pas purement imaginaires. La longue série des sources que nous apporte *Hoppius* dans son schediasma (1), prouve que *Dlugosz* et *Sarnicius*, les deux plus grands chroniqueurs du XVe siècle, avaient pu puiser leurs matériaux dans des manuscrits variés (2). Voici un petit résumé de leurs recherches :

L'histoire des Slaves aurait commencé en 2219. La première famille slave aurait été celle de Asarmoth. Ses descendants

---

(1) V. notre bibliographie.

(2) Le premier chroniqueur de la Pologne, peut-être un Français, dit Gallus Martinus, *exul inter peregrinos*, comme il s'appelle lui-même (p. 95), se contentait de dire d'une manière générale que l'histoire polonaise antérieure au Xe siècle lui paraissait être incertaine. « Sed illorum gesta, quorum memoriam vetustatis abolevit aut quos error et idolatria defendavit, memorare negligamus et ad ea recitanda quæ fidelis recordatio meminit... transeamus », p. 59. — Gallus est arrivé en Pologne à la fin du XIe siècle. Sa chronique se termine par la date 1109.

Aussi le bienheureux Vincent Kadlubek, évêque de Cracovie (1224), ne nous renseigne pas sur l'origine de la Pologne. Son histoire d'ailleurs est plutôt un livre moral pour la jeunesse.

Nous citons ici encore : Bielski, *Chronika swiata* (Chr. universelle), Cracovie, 1597, et Kromer, *De origine Polonorum*, 30 livres, Cologne, 1589.

auraient pris d'abord le nom de *Sarmates*, et ensuite celui de *Slaves* (1). Ce serait Alexandre le Grand qui aurait donné aux Slaves un privilège leur permettant de s'emparer de régions de l'Europe du Nord (2).

C'est ainsi que parmi d'autres peuplades slaves se dirigeant vers le Nord, le peuple polonais sous le duc *Lech* (3) entra dans la dépression de la Vistule et y fonda la première forteresse à Gniezno (4). Après la mort du prince *Lech*, les Polonais organisèrent un pouvoir suprême composé de douze ducs (5).

---

(1) *Sarnicius*, l. I, c, I : Le nom Slave est expliqué de différentes façons :

a) *Slave*, slava : gloire, la nation célèbre par ses victoires ;

b) *Slave*, slovo : parole, langage, le peuple qui parle la même langue.

c) *Slave*, sloviek, czloviek : l'homme.

d) *Slave*, s'lev, zlev : l'affluence, de la multitude, réunion, c'est ce qui explique le mot grec Sporoi : zbor, sobor : l'assemblée. Lelewel, p. 3, G. E. S., t. I, p. 17, Sarnicius, l. I, c. I.

e) *Slave*, zlev, le courant d'eau, le fleuve. C'est la théorie de M. Rozwadowski, voie Niederle, 36.

(2) Idem., l. II, c. I : « Vidi ego privilegium quoddam genti Sarmaticæ ab Alexandro M. donatum. Inventum est hoc privilegium in archivo Boemorum regni et postea in monasterio quodam non admodum procul a Cracovia asservatum ». Voir aussi G. E. S., t. I, p. 71.

(3) Le nom *Lech* se retrouve probablement dans l'appellation de la noblesse polonaise *szlachta*, *ex Lecho*, z Lecha, *slechta*. En tout cas, la théorie expliquant le mot *szlachta* par *schlagen* ou par *Geschlecht* est aujourd'hui généralement abandonnée.

Orichovius (Annales 1511, éd. Francofurti, 1712, c. I) explique le mot *Polonia* par *Po-lachia* (post Lechum). Il semble que Polonia, *Polska*, s'explique plutôt par *pole*, la plaine. Il y a aussi d'autres théories. Naruszewicz, I, 37. Sur les Polonais et les Leches, voir Niederle, p. 162.

(4) *Gniezno*, d'après la tradition populaire, se dérive de *gniazdo* (le nid) dans lequel — dit-on — le premier prince polonais aurait trouvé des aigles blancs. De là devraient provenir les armoiries nationales « l'aigle blanc ». Cependant Sarnicius (l. IV, c. 14) défend la thèse que « Polonos in hac re Romanos veteres imitatos fuisse, quibus aquilæ signum in bello præferebantur ».

(5) « Stirpe Lech sublata, ab omnibus visum est optimum ut principatus iugo soluti omnibus viribus libertatem sectarentur. Monar-

Appellons-le « *duodecimvirat* ». Les Douze, nommés au suffrage universel des guerriers, n'étaient investis que du pouvoir administratif et judiciaire. Mais ils devaient juger et administrer non d'après leur bon plaisir, mais d'après les lois votées à l'assemblée générale des seigneurs et des nobles à Gniezno (1). L'assemblée en question prévoyait même une sanction contre les ducs : chacun d'eux pouvait être déposé et remplacé par un autre en cas de nécessité ou même de simple utilité (2).

Mais le pays n'était pas en état de prospérité sous un tel régime et ce, pour trois raisons que l'on nous énumère de la façon suivante :

a) quelques-uns des Douze abusaient de leur pouvoir,

b) l'unité du pays et la défense contre les conquérants étaient compromises,

c) l'ordre intérieur n'était pas suffisamment assuré (3).

Vers l'an 810, les Slaves occidentaux furent menacés par l'expédition militaire de Charlemagne (4). Les Polonais formèrent une confédération de peuplades slaves (Mazoviens, ou *Mazures*, Silésiens, Kujaviens, Serbes de Lusace, Polabes, etc.) et confièrent le pouvoir à un seul duc, *Gracchus* (5). Après la

---

chiæ itaque statum abrogant, in quo pro libidine impuneque agere omnia reges et tyrannos videbant ».

« Duodecim viros eligunt illisque summam administrandæ Reipublicæ et omnium questionum iniuriarum differentiarumque decisionem et punitionem committunt. Dlugosz, I, 48.

(1) « Primis Polonorum proceribus et nobilitate apud Gnesnam deliberantibus, etc.. Universis autem hanc sententiam secutis ne Respublica sine rectoribus maneret, leges patrias... imprimis condunt ». Dlugosz, l. I, p. 47.

(2) Idem, l. c. Quorum imperium aliorum surrogatione, si forte necessitas aut utilitas postulasset, producebatur ».

(3) Sarnicius, l. IV, c. 16 et 21 ; Dlugosz, I, 50.

(4) Sarnicius, l. V, c. 2.

(5) « Quibus (Gallis) cæteris provinciis peragratis et Pannonia vexata in Poloniam ingressuri Gracchus, Polonorum princeps occur-

mort de celui-ci, les Polonais avec les peuplades confédérées revinrent au régime des Douze. Chacun de ceux-ci est chargé d'administrer une province et d'y rendre la justice et en temps de guerre d'organiser et de commander les troupes. Un tel chef de la province s'appelle wojewoda, duc palatin (1).

Mais la guerre avec les Germains (margraves, comtes de Brandenburg) causa au régime des *wojewoda's* un échec lamentable : le pays fut envahi, dévasté et démembré (2), ce qui amena les Polonais à établir une monarchie. Après une courte domination de *Popiel*, chassé pour sa cruauté et sa tyrannie en dehors des frontières, la classe des *Kmetons* (3) réussit à faire venir au pouvoir l'un d'eux, dit *Piast de Kruszwica* (4).

Quoi qu'il en soit de la vérité historique de ces narrations

---

rit et pugna commissa insignem et memorabilem victoriam de Gallis reportavit » Dlugosz, l. 1, p. 51. Cf. aussi Einhardus, « *Vita Caroli Magni* », c. IV. Gracchus, ou Krakus, aurait fondé la ville de Krakow (Cracovie). Dlugosz, l. c., et Sarnicius, l. IV., c. 18, attestent une vieille tradition que Gracchus était Romain, descendant de la famille des « Gracchi », qui ont été expulsés de Rome. La famille aurait été émigrée au nord de l'Empire romain, dans les montagnes des Karpathes.

(1) « Abrogato unius regimine, duodecim præfectos juxta numerum provinciarum quæ tunc regno Polonorum subjacebant creant, eosque « vojevodas » id est exercituum ductores appellant, quibus regimen provinciarum et bellorum administrandorum curam committunt ». Dlugosz, l. I, p. 59.

La Pologne au point de vue administratif a été toujours divisée en palatinats ou *vojevodztva*. De même la Pologne contemporaine contient 16 vojevodztvo avec 30 millions de population, correspondants à peu près à des départements français ayant de 1 à 2 millions d'habitants.

(2) « Sed propter ademptam a Germanis Syllesiam et Lusaciam puto iam vix septem aut octo palatinatus veteres restare ex illis duodecim ». Sarnicius, l. IV, c. XVI.

(3) *Kmeton* signifie ici la même chose que conseiller, *comes*. Lelewel (p. 7) explique ce mot par la racine slave *um*, c'est-à-dire science. Dans la langue contemporaine existe le mot *umiec*, savoir, *umiejetnosc*, science, *kum*, un personnage plus âgé.

(4) Sarnicius, l. V, c. IV. Dlugosz, I, 60, etc..

des chroniqueurs, il n'en reste pas moins vrai que, vers l'an 950, le roi de la famille Piast, *Mieszko*, faisait la guerre défensive à Gero, margrave de Brandenburg, comme nous l'avons dit plus haut. C'est lui aussi, Mieszko, le Clovis polonais, qui, le 5 mars 965, embrassa la religion catholique et un an plus tard la fit embrasser à la nation toute entière (1).

§ 3. — *L'état juridique des personnes.*

Un gouvernement quelconque suppose la préexistence de la nation, dont il n'est qu'une armature et un organe représentatif. Il n'est pas sans intérêt de savoir quel est l'état juridique des personnes qui forment une nation donnée. Si cette nation se présente comme une armée organisée à la manière de l'*imperium militare* à Rome, alors le pouvoir législatif absolu s'impose. Au contraire, si la nation est une sorte de fédération de familles ayant chacune leurs coutumes et leurs règles et si le chef supérieur ne peut agir qu'avec l'assentiment des chefs de familles, nous sommes bien en présence d'un pouvoir législatif limité, malgré toute apparence d'absolutisme.

A l'issue du X[e] siècle, nous pouvons répartir la nation polonaise au point de vue juridique en cinq catégories : chef de l'Etat, fonctionnaires, familles nationales, serfs, étrangers.

a) *Chef de l'Etat.* — Ce chef jouissait-il d'un pouvoir absolu? Fut-il plutôt un administrateur du pays ayant le pouvoir militaire suprême seulement en temps de guerre ? Nous n'en savons rien de certain, bien que tous les auteurs que nous avons consultés supposent l'existence d'un pouvoir absolu, d'ailleurs sans les arguments suffisants. Quant à nous, il nous semble plus probable, vu les indications des chroniqueurs, que le chef primitif des Polonais n'était en somme qu'un gardien

(1) Dlugosz, I, 94.

des coutumes des familles et un représentant du bien de l'Etat. Revêtu de cette dernière qualité, qui pour lui était une source des droits particuliers, il exerçait le *dominium altum* sur le territoire tout entier, sur les hommes et sur toutes leurs propriétés particulières. Le souverain pouvait les imposer, charger de services multiples, mais seulement d'après les besoins publics. A l'inverse, il pouvait aussi libérer quelques-uns de ses administrés par un privilège (1).

b) *Les fonctionnaires.* — Il semble que les premiers fonctionnaires du chef de l'Etat étaient fonctionnaires de droit, imposés par les peuplades confédérées, les *wojewoda's*, ou les douze palatins. Cela s'impose par le mode de formation de l'Etat polonais, composé de plusieurs tribus. Ce corps des fonctionnaires de droit fut augmenté au fur et à mesure par la nomination d'autres fonctionnaires nécessaires à l'administration du pays. Il n'est pas douteux que les fonctionnaires sont les premiers qui formeront une classe de nobles et de seigneurs, les cadres de la future aristocratie nationale.

c) *Les familles nationales.* — Dans cette époque-là c'étaient les familles qui formaient le tronc de la nation. L'individu ne jouait aucun rôle dans le droit public. Il ne se comptait qu'en tant qu'appartenant à une famille nationale, qui était unité sociale et juridique (2). Les familles jouissaient du *dominium utile* sur les propriétés foncières qui leur était accordé par le pouvoir public. Elles en tiraient les bénéfices par leur travail. Mais déjà à cette époque les différentes couches des familles se différenciaient d'après les fonctions qui leur incombaient. Les appellations des villages polonais nous en fournissent la meil-

---

(1) Lelewel, 13-18. Ce que nous venons de dire ici sur le pouvoir législatif du chef de l'Etat, nous essayerons de le prouver dans la deuxième section de ce chapitre par des textes plus précis.

(2) G. E. S. I, p. 85. « Mit Gewissheit kann man behaupten, das der einzelne nur insofern als er ein Glied der Familie war, eine bestimte

leure preuve. Celles qui s'occupaient de l'agriculture — donc la majorité des familles — devenaient bientôt héritières et ensuite propriétaires de leur lopin. Le souverain va confirmer cet état de choses par le *ius militare*, que nous verrons plus loin.

d) *Les serfs.* — Les esclaves de guerre, dont l'existence en Pologne est certaine à cause des guerres multiples avec les voisins, étaient à la merci de leurs maîtres. Ils étaient employés à l'agriculture ou à des services particuliers. Aussi le trafic des serfs n'était pas inconnu en Pologne. La reine Judith (vers 1085) rachetait les captifs et grand nombre de chrétiens de la servitude des juifs (1). Cependant l'esclavage n'était pas une condition perpétuelle. En dehors du cas de rançon, le serf pouvait acquérir la liberté par le défrichement des bois et par le travail de la terre. Il pouvait même devenir possesseur, sous réserve des redevances et des cens qui lui étaient imposés (2).

e) *Les étrangers.* — Nous avons dit plus haut que la Pologne, aux IX[e] et X[e] siècles, était pénétrée par les voyageurs etrangers. Ce fait nous permet de supposer que certains privilèges auraient dûs être octroyés à eux, tels que : le droit d'hospitalité, de dépôt et du marché.

Sect. II. — LE POUVOIR LÉGISLATIF SOUS LA DYNASTIE DES PIAST.

(950-1370)

Avec le nom de Mieszko I[er], de la dynastie des Piast, nous sortons de l'âge légendaire de l'Etat polonais. Depuis lors l'his-

---

rechtliche Stellung zum Ganzen einnahm. Die einzelnen Familien oder vielmehr die aus der Vermeherung erwachsenen Geschechter traten als Einsheiten gegenüber ! »

(1) Lelewel, p. 14.

(2) Idem, l. c.

toire du pays prend un cours ininterrompu et, à chaque siècle, elle va devenir plus claire.

Pour pouvoir comprendre quel était le pouvoir législatif du chef souverain à cette époque (l'objet du § 2), il nous faut jeter tout d'abord un coup d'œil sur l'histoire polonaise de 950 à 1370. Nous verrons aussi (§ 3) que les diverses catégories de la population, dont nous avons déjà parlé, vont prendre, pendant cette période de 400 ans, un trait de véritables classes sociales.

§ 1. — *La Pologne sous la dynastie des Piast.*

Il est bien difficile de faire entrer dans un seul paragraphe une histoire qui, pour être traitée de manière suffisante, demanderait plusieurs volumes. Mais malgré cette difficulté, nous présenterons ici les points les plus essentiels à notre avis, du développement de l'Etat polonais sous la dynastie des *Piast*. Ils ne sont qu'au nombre de quatre : l'avènement de la religion catholique de rite romain, la fixation des frontières du pays, l'organisation intérieure et enfin l'éveil définitif du sentiment national. Reprenons rapidement ces quatre points :

1° *La conversion de la Pologne, en 966, par l'Eglise romaine.* — Mieszko Ier voyait bien les Allemands couvrant sous le manteau de la religion leur *Drang nach Osten*. Comme ils constituaient à cette époque une puissance considérable, la Pologne comprenait qu'il fallait user de tous les moyens possibles pour échapper à leur conquête. Un tel moyen s'offrait pour Mieszko dans l'adoption de la religion catholique. Il ferait ainsi tomber du chef des conquérants allemands l'auréole religieuse, dont ils cherchaient à parer leur œuvre de dévastation des provinces polonaises.

La tâche de Mieszko était difficile, car dans le pays circulaient deux courants : l'un favorable au rite oriental, probable-

ment slave d'après la liturgie des Cyrille et Méthode (la vieille tradition sur la visite de « deux anges » auprès de Piast à Kruszwica) (1) ; l'autre inclinant vers le rite romain. Ce dernier l'emporta. Mieszko reçut le baptême des mains des missionnaires romano-catholiques de Bohême, peut-être pour ne pas se priver des bénéfices que les Etats chrétiens retiraient au point de vue politique de la protection du Saint Siège.

Ce fait devait avoir des conséquences énormes : la Pologne, quoique reléguée aux confins de l'Europe orientale, allait participer directement à la civilisation du monde latin, elle la connaîtra bientôt par les missionnaires italiens, français, bohémiens, allemands ; elle se modèlera d'après les institutions de l'Eglise et d'après celles des autres pays d'Occident.

De plus, la Pologne allait devenir l'intermédiaire entre la civilisation latine et byzantine, la barrière du christianisme face à l'Orient barbare, qui dans ses excursions de conquête vers l'Occident, brisera ses armes funestes contre les poitrines des Polonais.

2° *La fixation des frontières de l'Etat.* — Nous avons déjà signalé que la Pologne n'avait pas de frontières naturelles, sauf les monts Karpathes du Sud. Toutes les autres frontières lui étaient chaudement disputées par les Allemands, Danois, Finnois, Varèguo-Russes, Hongrois et Tchèques. Ces derniers ne négligeaient aucune occasion soit de ravager à la façon des Tartares les confins occidentaux de la Pologne, soit d'aider les Allemands et les Hongrois, surtout les premiers, dans leur combat contre la Pologne.

Cependant le fils de Mieszko I[er], *Boleslaw Chrobry*, Vaillant (992-1025) achevait, au cours d'une longue guerre de 30 ans, d'étendre les frontières occidentales de la Pologne jusqu'à la vallée haute de l'Elbe (traité de Bautzen, 1018) celles de l'Orient jusqu'au Dnieper (Kiew 1020) et même de conquérir les bords

(1) Naruszewicz, I, 296.

de la Baltique (plusieurs expéditions terminées par Boleclaw III, 1130).

La lutte pour maintenir ces frontières, voilà toute l'histoire politique de la Pologne d'autrefois et d'aujourd'hui.

3° *L'organisation intérieure du pays.* — Elle s'accomplit au point de vue de l'Eglise et de l'Etat.

L'Eglise d'abord : son organisation fut émancipée de la dépendance de l'influence allemande (évêché de Magdebourg) et basée sur une hiérarchie intérieure dépendant directement du Saint-Siège. C'était cette organisation de l'Eglise polonaise qui, à l'époque de la désorganisation la plus critique et la plus dangereuse de l'Etat polonais, sauva l'unité nationale et par là la Pologne comme état politique. Elle rendit le même service au pays au cours des 150 dernières années de servitude.

L'organisation de l'Etat, quoique bien commencée par *Boleslaw Chrobry*, allait être troublée par des faits multiples. Ce sont :

1. Une *grande révolution* interne après la mort de Boleslaw Chrobry (1025), révolution religieuse, sociale et politique à la fois. *Gallus* nous en parle dans les termes les plus effrayants (1). Cette révolution apaisée par le roi Casimir Ier (1040-1058), à qui l'histoire donna le nom de Rénovateur, va recommencer vers

---

(1) Gallus, p. 70. « Et cum tantam injuriam et calamitatem ab externis Polonia pateretur (envahissement du pays par les Tchèques, etc.), absurdius tamen adhuc a propriis habitatoribus vexabatur. Nam in dominos servi, contra nobiles liberati, se ipsos in dominos extulerunt aliis in servicio versa vice detentis, aliis peremptis, uxores eorum incestuose honoresque sceleratissime rapuerunt. Adversus episcopos et sacerdotes Dei seditionem inceperunt, eorumdem quosdam gladio peremerunt, quosdam... lapidibus obruerunt. — ...ad tantam Polonia desolationem est redacta quod extoto pene divitiis et hominibus est exacta ».

1078. Voici ce que nous rapporte Gallus lui-même (1) sur ce sujet :

« Nobilibus Poloniæ cum bellorum exercitatione occupatis, interim uxores eorum et servi ad vota sua inflectuntur. Qui itaque (servi) in dominos suos lares ipsorum et cubicula occupant, municipia servant, castella extruunt reversuris bella indicunt. »

Après le retour des guerriers avec le roi, les représailles furent reprises : « Quis possit exprimere, quis calamo describere, quanta tunc fuerit sanguinis effusio », nous dit le même Gallus.

Ces désastres étaient dûs et à la conquête de territoires trop considérables pour être absorbés assez rapidement, et au nombre trop élevé de prisonniers de guerre, qui réclamaient leur liberté perdue. D'un autre côté, l'ancien paganisme, qui se cachait devant la puissance de Boleslaw Chrobry, essaya de supprimer le culte catholique et de reprendre sa place dans les coutumes de la nation.

2. Une deuxième cause encore plus grave que celle que nous venons d'indiquer, trouble l'organisation de l'Etat. Ce fut la question de succession au trône. Ce problème était d'autant plus grave que la famille royale n'était point stérile, au contraire. Deux soucis incombaient donc au roi : assurer l'unité du pays et donner un héritage à tous ses enfants. Cependant la conciliation de ces deux préoccupations royales était très difficile. C'est ainsi que l'histoire interne de la Pologne, depuis le testament de Boleslav III, 1139, jusqu'à l'avènement de Wladislav Lokietek, 1303, est accablée de maux provenant des guerres civiles de succession. La Pologne est morcelée pendant cette époque en plusieurs petits Etats, indépendants les uns des autres.

3. Il n'est pas besoin d'ajouter que les incursions des voisins

---

(1) P. 74, 75.

dont nous avons déjà parlé, contribuaient, elles aussi, à la désorganisation intérieure de la Pologne. Les flancs de la Pologne restaient exposés à toutes les attaques. Pour comble de maux, une épouvantable invasion, venue précisément de l'Orient, au début du XIII[e] siècle, allait mettre l'Etat polonais à deux doigts de sa perte. C'était *l'invasion des Tartares-Mongols* qui, sous le commandement de *Batu-Han*, inondèrent les duchés russiens et anéantirent Kiew. Par suite de la désunion de la Pologne, lui ôtant tout moyen de défense, les Tartares purent ravager la *Malopolska* (Galicie), brûler Cracovie et ne s'arrêter que près de *Lignica* en Haute-Silésie, où une bataille décisive leur fut enfin livrée par les Polonais (1241). Au prix de la mort héroïque de 10.000 Polonais, tombés dans ce combat, les barbares se virent forcés de battre en retraite : la Pologne et le reste de l'Europe étaient sauvés. Depuis lors, la Pologne fut destinée à subir le choc de *quatre-vingt onze invasions tartares*, ce qui ne fut pas sans une répercussion très funeste sur son développement intérieur (1).

4. En terminant ces indications historiques, sans lesquelles il nous paraît être impossible de comprendre l'histoire du pouvoir législatif de cette époque, nous ajouterons encore que, malgré tous ces malheurs, le *sentiment national* (2), appuyé fortement par l'organisation de l'Eglise catholique, sauva l'unité du pays. La Pologne, sous le règne de Wladislaw Lokietek (1303-1333) et sous celui du dernier des Piast, *Casimir le Grand* (1333-1370), allait voir refleurir l'activité, l'aisance et l'ordre.

§ 2. — *Le pouvoir législatif du chef souverain.*

Quelques difficultés se soulèvent sur le point de savoir quel était le pouvoir législatif des Piast. Etait-il limité ou

---

(1) On reconnaît encore aujourd'hui que la Pologne continue à jouer son rôle historique de barrière. Notamment le card. Mercier, en parlant, le 17 mai 1924, à une nombreuse délégation polonaise à Bruxelles, a constaté que la Pologne délivrée avait su préserver en 1920 l'Occident de l'invasion bolchevique (*Le Temps*, 18 mai 1924).

(2) Lelewel, 41, 43.

absolu ? Une opinion générale qui domine l'histoire du droit polonais, déclare que ce pouvoir était absolu. Ce n'est pas à nous de mettre en brèche cette opinion et de trancher définitivement la question. Mais nous ne partageons pas cet avis. Au contraire, il nous semble que le pouvoir des Piast, au moins depuis 965, ne fut jamais absolu.

Qu'est-ce que le pouvoir absolu ? D'après notre définition, c'est une prérogative du souverain, en vertu de laquelle tous les actes juridiques concernant la vie publique et la vie privée de tous les membres de la nation proviennent de lui comme du chef de l'Etat. La volonté du souverain est la source unique du droit.

Or, un tel pouvoir n'était pas le privilège des Piast et ce, pour cinq raisons :

1° Le pouvoir du roi était limité par les principes de la religion catholique et par les lois de l'Eglise. *Godefroy*, un célèbre jurisconsulte et historiographe de France de la fin du XVIe siècle, dit que c'est la religion qui, aux premiers siècles, a dompté la royauté barbare ; c'est elle qui, à chaque avènement, imposait un caractère sacré à la dette de justice, que contractait le roi en recevant la couronne (1).

Les doctrines positives viennent donner un regain de force à cette influence de l'Eglise. Il nous suffit de citer la fameuse doctrine de *St Jean Chrysostome*, que « omnis potestas a Deo — mais — per homines » ; l'enseignement de *Saint Thomas d'Aquin* (2), que l'élection du roi est préférable en soi à l'hérédité, les lois de l'Eglise concernant l'élection du pape, et enfin la théorie de la supériorité du concile sur le pape, théorie qui va se traduire pour les laïcs par la « supériorité du peuple sur le roi ». La théorie de la souveraineté de la nation était bien

---

(1) Godefroy, Cérémonial français, t. I, p. 361, cité par Lemaire, Les lois fondamentales de la Monarchie française. Paris 1907, voir p. 329.
(2) Summa theol. I, 2, quest. 105, art. 1, quest. 95, art. 5.

celle de *Jean Salisbury*, évêque de Chartres, du XII[e] siècle. Pour être roi légitime — écrit-il dans son Policratius (1), — le chef de l'Etat doit se soumettre à la loi divine, à la loi naturelle et aux lois de son royaume. *Gilles de Rome*, un écrivain de même époque, dit que le roi doit inviolablement garder et observer les droits du royaume (2).

Etant donné un tel courant d'idées en Occident, il est impossible de ne pas admettre les mêmes idées parmi le clergé polonais, dont l'influence énorme sur le gouvernement des Piast est incontestable. Sous l'empire de ces idées, les Polonais vont former leur régime, qui prendra son état définitif au XVI[e] siècle.

2° Deuxième raison pour laquelle nous admettons la limitation du pouvoir législatif du roi dans cette époque, c'est l'attitude de la nation envers le roi. Cette attitude était telle que le peuple polonais n'a jamais voulu admettre un pouvoir absolu dans les mains de son chef.

Nous avons vu à cet égard les narrations des chroniqueurs du XV[e] siècle en ce qui concerne l'âge antérieur à l'époque strictement historique ; il nous souvient de la constitution votée à Gniezno, le pouvoir restreint de wojewoda's, etc.. Si l'on objecte que ce sont les idées inventées au cours du XV[e] siècle, sous l'influence de l'humanisme — une objection qui serait d'ailleurs à fonder — nous invoquerons un autre témoignage du début du XIII[e] siècle, celui de *Kadlubek*. Ce dernier nous parle en ces termes de Boleslaw Chrobry :

« Unde hunc nostri amicissimum imperii non in partem vocari sollicitudinis, sed plenitudine addent potestatis gloriari » (3).

---

(1) L. IV, c. 2. Migne p. l. 199, col. 515, cité par Lemaire, p. 27.

(2) Lemaire, p. 41. Sur ce point encore : Viollet, *Histoire des institutions politiques et administr. de la France*, l. II, p. 209, éd. Paris, 1898; Flach, *Les origines de l'ancienne France*, t. III, p. 163, éd. de 1904.

(3) L. II, ép. XI. Cf. S. Léon, pape, ép. 27, où Kadlubek a trouvé cette phrase, appliquée aux évêques.

Il ajoute tout de suite le pourquoi de cette confiance extraordinaire, dont on honorait le roi : celui-ci « ne ullius possit circumspectionis argui, altis prudentum gaudebat occupari consiliis. *Duodecim* namque elegerat summi consilii viros, quorum saeva iugiter sugebat ubera » (l. c.).

3° En réalité le roi eut toujours *un conseil* qui l'aidait à rendre la justice et à administrer le pays. D'après *Dlugosz*, la résolution d'embrasser le christianisme fut prise sur le Conseil des principaux du royaume, et le décret royal de détruire les idoles fut rendu, lui aussi, « omnium baronum et nobilium Poloniæ consensu conformi » (1).

Le conseil ordinaire du roi était composé, d'après Gallus et Kadlubek, de douze conseillers. Voici ce que nous dit Gallus sur ce point : « Habebat rex duodecim amicos conciliarios, cum quibus et eorum uxoribus, omnibus curis et consiliis expeditis, convivari multocies et cenare delectebatur et cum eis familiarius regni et consilii ministeria pertractabat » (2).

Ce témoignage du XIe siècle nous semble indiquer trois choses :

a) Que les Douze formaient un conseil intime du roi ; il faudrait donc admettre que le roi traitait *regni et consilii ministeria* aussi *minus familiare*. Avec qui ? Avec une assemblée plus nombreuse que celle des Douze. C'était peut-être l'assemblée de guerriers ou d'autres fonctionnaires.

b) Le nombre des *Douze* nous semble confirmer la vieille tradition des douze palatins, des douze pairs que l'on trouve aussi en France.

---

(1) Dlugosz, II, 93.
(2) Gallus, 65.

c) C'est enfin que le conseil des Douze constituait une cour royale, faisant les fonctions des plus hauts fonctionnaires, premiers cadres du futur Sénat. On y voit aussi la nature primitive du traitement : le droit de gîte et de couvert. Les Douze étaient des commensaux du roi.

4° Le roi Boleslaw III, vers 1108, nous fournit la meilleure preuve de la façon dont il avait compris son prétendu absolutisme.

Il s'agissait de donner une partie du royaume au frère de Boleslaw III, dit Zbigniew, qui était allé demander un secours aux Allemands. Dans sa réponse à l'empereur, le roi polonais écrit : « Hominem seditiosum recipere et unum cum eo regnum dividere non me coget ullius violentia potestatis, nisi *meorum commune consilium et arbitrium meæ propriæ voluntatis* » (1). Il paraîtrait que dans une telle réponse où le roi voulait mettre en relief son autorité et sa puissance, il ne mentionnerait pas son conseil s'il avait la conscience que « *arbitrium eius propriæ voluntatis* » suffirait à couper court à toute discussion.

5° *Le pouvoir absolu suppose une force absolue*, une force qui sait et qui peut franchir tous les obstacles qu'elle rencontre. Or, une telle force n'était pas la qualité des petits chefs souverains, fils de la famille royale, régnant chacun sur une seule province. Pour nous en convaincre, voyons de plus près quel rôle jouaient les assemblées des principaux du pays de 1139 à 1303, c'est-à-dire dans la période où la Pologne était en partage.

a) Nous avons déjà parlé — et nous y reviendrons plus loin, — du testament de Boleslaw III en 1139. La Pologne fut partagée entre les quatre fils du roi, dont l'un devenait prince en chef, en vertu non de la primogéniture, mais du

---

(1) Gallus, 97.

séniorat, c'est-à-dire que le chef de l'Etat devait toujours être celui qui était l'aîné de la famille des Piast.

En même temps, le testament de Boleslaw III déplaça la capitale de Gniezno à *Cracovie*. Le sénior, suzerain des autres membres de la famille des Piast, devait résider dès lors à Cracovie (1).

Une telle règlementation de la succession au trône, quoique très juste en théorie, fut dans la vie pratique la cause de discordes perpétuelles. C'est ainsi que le premier sénior, après la mort de Boleslaw III, en 1139, inaugura son règne — à l'instigation de sa femme allemande — en chassant les autres frères de leurs provinces. Il finit par être chassé lui-même. C'étaient les grands seigneurs qui prirent le parti des fils royaux à titre de tuteurs et qui devinrent bientôt de véritables électeurs du chef de l'Etat. Ils l'éliront à cette époque toujours dans la famille des Piast, mais aucun suzerain ne pourra se maintenir sur le trône s'il n'est appuyé par les magnats. Ceux-ci veilleront bien sur la direction de la politique générale de l'Etat.

D'autre part, chaque chef des provinces particulières avait besoin de l'appui des principaux de sa province, soit pour prétendre au trône de Cracovie, soit pour maintenir son règne dans la province.

Sur les magnats agit donc une double préoccupation :

---

(1) Kadlubek, l. III, ep. XXVII; Dlugosz, l. IV, p. 450; Naruszewicz, t V, p. 165. La question de ce testament nous paraît être encore insuffisamment éclaircie. Les textes cités par les auteurs ci-dessus ne sont pas du même contenu. La controverse est de savoir si Boleslaw III a institué le seniorat ou la primogéniture, comme donnant droit au trône. Une « Inaugural-dissertation » d'Alex. Kandecki « Das Testament des Boleslaw Schiefmund ». Posen, 1880, p. 106, professe l'opinion favorable à la primogéniture. Quant à nous, nous préférons le texte du pape Innocent III, dans la lettre à Henri, archevêque de Gniezno, en 1211, qui nous confirme le senioriat « quodsi major decederet aut cederet jure suo, *qui post eum toto genere major* esset ipsius civitatis possessionem intraret ». Cf. Naruszewicz, l. c.

celle de la politique générale et celle de la politique provinciale. Pour pourvoir à la première, ils se réunissaient à Cracovie, et ils s'y réunissaient de toute la Pologne. Ce fait va établir le sentiment de l'unité nationale et la prérogative du principe de la nationalité sur la dynastie.

Pour procurer l'autre, c'est-à-dire la politique de la province, ils se rassemblaient bien souvent avec les principaux citoyens de la province, au chef-lieu de la *ziemia* (canton), où le prince rendait avec eux la justice et les décrets concernant l'administration de son pays. Cette préoccupation va enraciner et développer le goût de décentralisation et de l'autonomie locale.

b) Les réunions générales des principaux limitaient le pouvoir absolu du chef de l'Etat d'une manière plus nette. Il paraît donc nécessaire d'indiquer ici les assemblées générales les plus importantes dans la période qui nous occupe ici.

Une première réunion eut lieu à Cracovie, en 1149, pour remplacer le premier sénior (1).

La deuxième réunion générale se fit à Cracovie, en 1158, pour disposer d'une province (Sandomir) dont le chef avait disparu au cours d'une croisade en Terre Sainte.

La troisième, la plus importante, fut celle de Lenczyca, 1180. « Aderant huic concilio — nous dit Dlugosz (2) — præsules (episcopi) octo, tres principes, baronorum quoque et militarium multitudo copiosa ». Trois lois y furent votées:

1. La première abrogea le testament de 1139, en concédant le droit au trône au plus jeune fils de Boleslaw III, Casimir II le Juste (3).

---

(1) Naruszewicz, t. II, p. 318.

(2) Dlugosz, l. VI, p. 542.

(3) Kadlubek, l. IV, s. XXI. « Alexandri III, divino oraculo principatus Casimiri confirmatur, ne paterna illi voluntas ullum pariat præjudicium, qua cautum fuerat, ut penes majorem natu principandi resideret auctoritas... Quod (statutum de Lenczyca) per papam Alexandrum et Fridericum imperatorem, quamvis jus non habent apud nos condendi leges, consultum ».

2. En vertu de la seconde, personne ne devait toucher aux provisions des gens pauvres, ni par la violence, ni par quelque subterfuge, ni exiger des chevaux, ni quelque bête de voiture, en qualité de courrier, messager, sauf le seul cas de l'invasion de l'ennemi, attendu que lorsqu'il s'agit du salut de la patrie, il n'y a pas de tort ou d'injustice (1).

3. La troisième prononce l'anathème contre tous ceux qui oseraient s'emparer des biens laissés en déshérence par les évêques ou d'autres personnes ecclésiastiques, fût-il roi, prince, illustre personne, fonctionnaire, ou puissant de n'importe quelle dignité. Dlugosz ajoute : « A ducibus et universo populo responsum est. Amen » (2).

Après la mort de Casimir II, en 1194, nous voyons encore une fois à Cracovie une assemblée, convoquée par Fulco, évêque de cette ville. Son but était la défense du droit au trône des enfants de Casimir, droit qui leur était disputé par un sénior (Mieszko le Vieux) de la famille des Piast (3).

Il serait impossible d'énumérer ici toutes les réunions des magnats dans cette période, pendant laquelle le pouvoir central était si souvent remis en question (4). Nous nous bornons à dire que depuis lors les seigneurs, et avec eux très souvent les « milites », ne perdirent jamais leur influence soit sur

---

(1) Dlugosz, l. c.

(2) Nous ne faisons pas d'apologétique ici, mais qu'il nous soit permis d'observer que, par Lelewel, p. 32, dont les observations à l'égard de l'Eglise catholique sont particulièrement mordantes, et après lui par une foule d'écrivains, le conseil de Lenczyca est présenté comme un chef-d'œuvre de la politique du haut clergé qui sut profiter des circonstances et se faire octroyer des privilèges inouïs, qui étaient nuisibles (!) à l'intérêt général. Les textes que nous lisons chez Kadlubek et Dlugosz — et il n'y en a pas d'autres plus compétents — ne nous fournissent pas de ces observations qui paraissent être plutôt un produit du XIXe que du XIIe siècle.

(3) Kadlubek, l. IV, c. XXI.

(4) Cf. Dlugosz dans les livres IV à IX.

l'élection et sur l'entretien du souverain, soit sur les affaires publiques. Le roi dans la capitale, le prince dans la province, ne peut statuer sur aucun point sans le conseil des grands, du moins s'il ne voulait pas risquer de voir ses statuts presque complètement inobservés. C'est ainsi que le 14 juin 1331, le premier roi qui réussit à réunir dans ses mains plusieurs provinces et par là à unifier la Pologne partagée, convoqua une grande assemblée de toutes ses provinces à *Chenciny*, « ubi et de bello gerendo cum Cruciferis et de rebus publicis expediendis, prælatorum et baronorum suorum sano usus concilio, certas fecit ordinationes et edicta » (1).

Son fils, Casimir le Grand, tint plusieurs assemblées de ce genre à *Vislica* et à *Cracovie*, dans lesquelles étaient rendus tous les statuts concernant les affaires publiques (2).

Il paraît donc que dans un tel état de choses le pouvoir royal ne pouvait pas être absolu, au moins il n'était pas absolu en fait.

***

Les adhérents de la théorie du pouvoir absolu nous opposeront peut-être deux objections que voici :

1° Vous dites bien que les rois de la famille des Piast ne jouissaient pas d'un pouvoir absolu. Comment pouvez-vous

---

(1) Dlugosz, IX, 1010.

(2) Les plus importantes assemblées : 1339, à *Cracovie*, sur l'élection de Louis d'Anjou, dont nous parlerons plus loin; 1346, à *Vislica*, « in quo convenientibus omnibus episcopis, palatinis, castellanis, officialibus et dignitariis omnium terrarum... leges condit polonicales et jura regni municipalia, Dlugosz, IX, 1081; 1356, à *Vistica*, sur l'organisation des tribunaux, Prilusius, l. I, c. I, l. 4 ; 1362, à *Vislica*, sur l'office de maire (scultetus, *soltys*) « visum est nostris baronibus ut nullus miles aut alius quicumque illustris emat aut acquirat sibi scultetiam ». Et encore « scultetus vel kmeto ad quamlibet expeditionem nobiscum transire teneatur, nisi, etc. », Herburtus, 447 ; 1368, à *Vistica*, sur la codification de toutes les lois du royaume. Herburtus, 111.

donc expliquer le fait que les rois considéraient le royaume comme une propriété à eux, dont ils disposaient selon leur bon plaisir, comme le font aujourd'hui encore les pères de famille ? La preuve classique en est le testament de Boleslaw III, 1139.

2° S'il vous semble bon de soutenir l'opinion que l'accord des magnats était nécessaire, pour que l'ordonnance du chef souverain puisse avoir force de loi, pourquoi ne lisons-nous donc pas dans les textes des statuts que l'acte a été fait « *ex consensu baronum* » comme nous le lirons dans les lois ultérieures à cette époque, mais tout simplement : « *præsentibus* », « *testes huius rei* », « *de consilio baronum*, etc..

Résoudre ces objections ne nous paraît pas présenter beaucoup de difficulté :

1° Le roi, dit-on, partageait son royaume comme par exemple un père partage aujourd'hui ses biens fonciers entre ses enfants. Il paraît que les notions de propriété d'aujourd'hui et de cette époque là ne sont pas identiques. Le roi ne partageait pas son royaume à titre de possesseur privé, mais à titre de chef souverain. Or, le chef souverain n'avait le droit de disposer du royaume que dans l'intérêt public du royaume, tel que par exemple l'administration des provinces, la défense commune, etc.. Ici, il pouvait faire soit des charges nouvelles, soit des privilèges. C'est ainsi que le roi partageait son royaume parmi ses fils au point de vue de l'administration, ce qui ne veut pas dire que c'était le partage dans le sens de la notion moderne de propriété. Cette théorie d'ailleurs n'est pas nouvelle. C'est M. Brunner (1), qui soutient que les partages mérovingiens en France n'étaient que des partages de l'administration. La

---

(1) Esmein, *Histoire du droit français*, 1921, p. 61.
Voir aussi Lemaire, p. 293.

souveraineté restait toujours indivisible, l'Etat comme tel n'était point partagé.

Cette idée se confirme par les faits. Déjà en 1024, le roi Boleslaw Chrobry « naturalem vigorem sibi professus diminutum, *administrationem* regni et expeditionem querelarum... filio suo, duci Miecislao mandavit » (1). Nous sommes donc en présence de deux régents, dont l'un est seulement mandataire.

De même en 1331, à *Chenciny*, le roi Lokietek « Casimiro filio suo Poloniam maiorem gubernandam mandavit, ipse Cracoviæ restitit » (2).

Pourquoi donc serait-il impossible d'admettre que le droit d'aînesse et la désignation des provinces à administrer faits par Boleslaw III, en 1139, ne pouvaient être qu'un simple acte administratif du roi, et ne prouvent point ni son pouvoir absolu, ni sa propriété exceptionnelle à l'égard du territoire national ?

Et de fait, après la mort de Boleslaw III, ses fils se réunirent à Cracovie (3), où ils déterminèrent que le sénior possèderait seul le droit : 1° de faire la guerre et de conclure la paix, ce qui était toujours un signe de souveraineté; 2° d'exiger les forces militaires de toutes les provinces dont le sénior est le duc suprême. Ce « seul » doit se comprendre ici comme le droit exclusif à l'égard des autres administrateurs seulement.

2° Quant à la deuxième objection, il faut appliquer la théorie que « usus optimus legum et textuum interpres ». Il est vrai que le texte des statuts, surtout de ceux de *Vislica*, dit qu'il était établi « præsentibus baronibus », etc.. Mais nous n'avons aucun texte, aucune loi touchant les affaires publiques et générales qui soit donnée sans cette présence. Or, il serait difficile de prouver que la présence des barons se manifestait seulement par un silence respectueux à l'égard de la volonté du roi.

---

(1) Dlugosz, II, p. 172.
(2) Idem, t. IX, p. 1010.
(3) Naruszewicz, t. II, p. 260.

Il y a mieux. Nous pouvons trouver, à la rigueur, quelques textes qui nous disent « *probantibus consiliariis* ». C'est par exemple au sujet de Boleslaw le Grand, qui aurait pu avoir le plus de chances de passer pour un chef absolu, que l'on nous dit « consiliaris suis *probantibus*, generalem edidit sanctionem, ut quilibet colonus vel kmeto... duas mensuras avenæ persolvat » (1).

Ce que nous venons d'indiquer n'exclut pas un pouvoir royal assez fort, souvent même arbitraire, car c'était le roi qui nommait ses conseillers, c'était lui aussi qui, d'après son bon plaisir, les réunissait quand il le voulait et aussi nombreux qu'il le voulait. Mais cela ne prouve pas encore l'existence du pouvoir absolu.

§ 3. — *L'origine des classes. Les citadins.*

Des causes multiples contribuèrent dans cette période à la formation des classes sociales : 1° *les diverses professions*, telles que l'agriculture, le service militaire, les emplois publics, le commerce et les arts ; 2° *le partage* administratif du royaume, entraînant le partage réel avec plusieurs princes indépendants les uns des autres ; 3° *l'introduction* dans le pays du *droit canonique et du droit teutonique*, qui fut suivie du régime autonome du clergé et des citadins ; 4° enfin *les immunités* ou les privilèges multiples accordés par les princes aux sujets.

Les classes qui commencent à se former dans cette époque sont au nombre de six : l'aristocratie, le clergé, les guerriers-cultivateurs, les cultivateurs simples, les serfs, les citadins. Nous verrons plus loin que ces six classes se réduisent finalement à trois, avec certaines nuances : noblesse, paysans, citadins.

---

(1) Dlugosz, l. II, p. 170. Voir aussi p. 33 ci-dessus, le décret royal rendu au conseil des principaux : *omnium baronorum consensu conformi*.

1. *L'aristocratie.* — Elle remonte aux premiers temps de l'Etat polonais. Etant les premiers fonctionnaires des rois, les nobles étaient également leurs premiers conseillers. Avec le temps et par l'effet de l'accumulation des grandes richesses, surtout terriennes, qui leur étaient données par le prince ou acquises par la suite de violences ou de brigues, les fonctionnaires primitifs, pour la plupart les simples domestiques du chef de l'Etat, deviennent une caste entièrement fermée qui se resserre de plus en plus au cours du XIV[e] siècle. Après le partage fait par le testament de Boleslaw III (1139), la Pologne tomba dans les guerres de succession. Les petits princes ne pouvant pas se passer du concours des magnats, soit pour se maintenir dans la possession de la province qui leur était disputée par le chef souverain de l'Etat, soit pour prétendre au trône de Cracovie, s'attachent à eux. Il en résulte que, ici et là, les magnats joueront un rôle prépondérant.

D'un autre côté, dans cette période nous assistons à une certaine extension de l'aristocratie. Pour gouverner les princes, chacun dans sa province accroissent leurs fonctionnaires et leurs cours princières. C'est ainsi que beaucoup de palatins, de castellans, de maréchaux de cours, etc., furent institués à cette époque et ces créations nouvelles auront plus tard une répercussion sur la politique générale. Après l'unification définitive de la Pologne sous Casimir le Grand (1370), tous ces dignitaires égaux en droit avec les dignitaires gouvernementaux se verront privés des fonctions gouvernementales : ils continueront alors leur existence comme « autorités provinciales sans portefeuille » et exerceront une grande influence d'une part sur la décentralisation de l'administration, et d'autre part sur la proclamation de l'égalité entre l'aristocratie et la petite noblesse (en théorie bien entendu).

2. *Le clergé.* — Dès le XI[e] siècle, la Pologne relevait immédiatement de l'Eglise romaine (1). Le clergé déjà national depuis

(1) Cf. sur la question du clergé en Pologne : Balzer, 205-220 ;

le XIe siècle, exerçait une influence énorme sur l'organisation de l'Etat polonais. A l'heure où la Pologne se débattait en pleine anarchie, la ferme hiérarchie de l'Eglise avait maintenu l'unité nationale et sauvé le peuple d'une dissolution complète. Les synodes, d'origine purement ecclésiastique, deviennent, par la force des choses, les assemblées politiques du pays (les autres furent impossibles) et le clergé, surtout les évêques, commencent à faire figure de puissants politiciens. Ils dominent par leur science tous les autres magnats et même les chefs de l'Etat ; ils jouissent d'autre part d'une autorité spirituelle incontestée. C'est ainsi que les évêques polonais, au XIe siècle, employaient souvent l'autonomie naturelle de l'Eglise à assurer leur autonomie propre, personnelle, indépendante à l'égard du chef de l'Etat. Nous retrouvons d'ailleurs la même tendance dans tout l'Occident (2).

De là le cumul des biens fonciers, de là la demande des privilèges spéciaux, de là enfin la politique des évêques orientée toujours contre l'absolutisme du pouvoir central. Nous pouvons dire et nous en verrons plus loin (Chap. II) un exemple classique du fait que les évêques polonais étaient même les chefs de l'opposition contre le pouvoir royal. Une telle position sociale et politique des évêques les lia très étroitement avec l'aristocratie et ne leur permit pas dans l'avenir de former une classe à part, au point de vue politique.

3. *Les guerriers-cultivateurs.* — Ce nom, un peu curieux pour les étrangers, nous permet cependant de comprendre l'origine de la classe de la noblesse. Le prince n'ayant pas de ressources suffisantes pour soutenir une armée régulière, cédait

---

Kutrzeba, p. 14 ; Lelewel, 42 ; Berga, 58 et s.; Abraham Wlad, L'organisation de l'Eglise cathol. en Pologne jusqu'à la 1re moitié du XIIe siècle (en polonais). Lwow, 1895. Ce dernier passe pour le plus compétent dans cette question.

(2) V. ci-dessus, p. 32.

aux familles cultivant la terre les biens fonciers *iure militari*, à titre du droit militaire, c'est-à-dire que chaque famille ayant obtenu du prince un domaine libéré des charges publiques, de la juridiction des fonctionnaires princiers, était obligée d'aller à la défense du pays et de s'équiper à ses propres dépens (1). Ce n'étaient pas les individus, mais les familles toutes entières, tribus, qui recevaient les domaines grevés du service militaire. Il faut insister sur ce point pour comprendre que la formation de la noblesse se faisait par les familles, ce qui était la cause que la noblesse polonaise était très nombreuse. Chacun, même le plus grand vaurien, pouvait réclamer sa « noblesse » s'il pouvait seulement prouver son appartenance à une ligne de la famille dite noble (2). Cette preuve s'appellait « scartabellat ».

Les armoiries (blasons) des guerriers introduites à cette époque et les cris de ralliement pendant le combat contribuèrent beaucoup à la formation d'une caste au cours du XVIe siècle.

Ajoutons que les chances diverses du cours des guerres introduisirent de profondes modifications économiques parmi les *milites*. Les uns s'approchèrent des seigneurs, les autres, au contraire, s'abaissèrent jusqu'à tomber dans la condition des paysans.

4. *Les cultivateurs*. — Ces derniers — appelés aussi les *kmetons*, — possédaient les terres au titre de leur travail, mais ne faisant pas, ou ne pouvant pas faire de service militaire, ils étaient grevés de charges multiples, soit de la part du prince, soit de la part des seigneurs. Cependant, au point de vue du

---

(1) Lelewel, p. 46. « Quia in armata militia honor regis et defensio totius regni dependet, tenetur igitur quilibet miles secundum quantitatem et possessionem suorum bonorum et redituum ad rem publicam cæteris armatis hominibus servire et prodesse ; dummodo bona ipsorum sunt libera et de jure militari instituta. »

(2) Kutrzeba, 59.

droit public, ils sont encore libres, et les statuts de Vislica (voir p. 38) leur assurent une défense contre les convoitises des seigneurs et des guerriers (1). Ceux d'entre eux qui auront perdu jusqu'à leur dernier lopin de terre tomberont dans la classe la plus basse, celle de serfs.

5. *Les serfs.* — Les mesures entreprises par les magnats et les guerriers contre les serfs révoltés, au cours du XII[e] siècle, eurent pour effet d'assujettir ces derniers plus étroitement que jamais et de les faire retomber sous la dépendance directe de leurs patrons. Cependant le sort des serfs (*chlopi*) s'améliora après la colonisation et l'organisation des villages selon le droit teutonique. Ils reçurent avec les autres paysans libres leur propre juridiction et des parts du sol à eux, où ils travaillaient pour leur propre compte, payant seulement au propriétaire du fond un cens établi en vertu d'un contrat (2).

5. *Les citadins.* — La question de la bourgeoisie en Pologne est particulièrement importante, elle mérite donc d'être mieux précisée.

Des auteurs, sous la foi d'informations fragmentaires sur l'histoire de la Pologne, lui ont reproché d'avoir entravé l'industrie et le commerce par l'avilissement de la classe bourgeoise provenant de la limitation rigoureuse de ses droits publics (1). Cependant il leur est échappé de reconnaître un empêchement caractéristique pesant sur la relation des citadins avec les autres classes sociales en Pologne, empêchement qui nous explique pourquoi en Pologne ne se développa pas ce qu'on appelle en France le « tiers-état ».

Rappelons-nous qu'au cours des longues guerres et des troubles intérieurs des XII[e] et XIII[e] siècles, la Pologne finit

---

(1) Lelewel, p. 13, 47, 51, 54.
(2) Kutrzeba, 33.
(3) V. p. ex. Garan, l'ouvr. cité, p. 208.

par être dépeuplée. Les souverains polonais, pour repeupler les villes et les villages, commençaient la politique d'immigration. Ils ouvrirent les frontières aux étrangers, en les encourageant par les privilèges particuliers tels que l'exemption d'impôts, de service militaire, la permission d'organiser l'administration intérieure des groupements étrangers d'après le droit et les coutumes de leurs propres pays.

Les premiers colons étrangers en Pologne furent les Flamands (1), peuplant, au XII[e] siècle, la *Silésie* et la *Wielkopolska* (Posnanie). Ce sont eux qui, avec les Bénédictins, améliorèrent l'agriculture en Pologne. Il faut le noter ici, contre certains auteurs allemands qui prétendent qu'à cette époque, en Pologne « überall breitete sich auf friedlichem Wege deutsches Leben und Wesen aus und zugleich mit diesem, höhere Kultur » (2). Heureusement, pour pénétrer en Pologne, celle-ci n'avait pas attendu la funeste invasion des Allemands qui, chassés de leur pays par le « paisible régime du *Faustrecht* et par la « haute culture » des *Raubritter*, se rabattirent sur la Pologne, travaillés qu'ils étaient d'ailleurs par l'atavique *Drang nach Osten*. La Pologne leur fit bon accueil. Les souverains polonais, par une générosité mal comprise, leur laissaient une autonomie intérieure complète (3). Les Allemands, en peuplant surtout la Silésie et les villes de la *Malopolska* occidentale, arrangèrent leur organisation d'après les lois allemandes, notamment d'après le code de Magdebourg.

Les conséquences sociales de cet afflux d'Allemands ne devaient pas tarder à montrer leur gravité pour la vie nationale. — Une ville — ou un village — avec son droit teutonique, va avoir son existence séparée de l'Etat : la juridiction avec le droit d'appel au-delà des frontières de l'Etat (4), l'administration

---

(1) Kutrzeba, p. 30, 31.

(2) D[r] Kaindll, op. cit. p. 74.

(3) V. Lelewel, p. 38 et s.

(4) Il faut noter que la Cour d'Appel de la juridiction urbaine en

même non contrôlée, la législation locale assurée, ne sauront qu'accentuer la différence entre ces deux nationalités diverses et opposées sur beaucoup de points. A cela s'ajoute encore la politique des citadins allemands qui est toujours orientée en faveur de l'Allemagne, malgré les intérêts opposés de l'Etat polonais. Ils vont même une fois jusqu'à provoquer une révolte armée contre le roi polonais (1) en 1311. La rébellion apaisée, la situation des villes et des citadins se trouva compromise pour longtemps. Sous le régime de *Lokietek* et celui de *Casimir le Grand*, le rôle des citadins se réduisit à l'administration intérieure des affaires municipales.

Persuadés qu'enfermés dans leurs privilèges d'autonomie, ils y sont inviolables, les citadins ne manifestent aucune envie de participer à la vie publique de l'Etat. Appelés par les rois pour prendre part aux assemblées générales du pays ou à celles de la province, ils s'excusent généralement, car celles-ci n'avaient primitivement pour but que de voter des impôts et, par conséquent, des charges assez lourdes à porter. On peut facilement s'imaginer quel était le sentiment des *milites* et des

---

Pologne était celle de Magdebourg jusqu'en 1354. Au cours de cette année, le roi Casimir le Grand institua une Cour d'Appel pour le contentieux des villes, à Cracovie... « dicti contendentes ad partes remotas Rinenses videlicet in Magdenburg civitatem, cui nullo jure subsunt et ultra fines Regni nostri appellationes et provocationes interponunt, nostræ Majestati proprio solio et tribunali, nec non proprii principis et domini jure et jurisdictione omissis et contemptis — in detrimentum Regni nostri, dammum et regnicolarum nostrorum gravamen... Majestas nostra sine scandalo tolerare non potuit », etc.. Prilusius, l. I, c. XVI, art. 3, lex. I. — Il faut noter aussi ce qu'oublient généralement quelques livres polonais traitant ce sujet, que le pape Grégoire XI (1370-1378), dans la lettre « ad imperatorem Carolum », datée du 15 octobre 1373, à Avignon, condamna 14 articles du Code teutonique de Magdeburg. En voici par exemple l'un qui concernait les ordalies : « quicumque jus suum ratione furti vel spolii, talis accusatus secundo de furto, non potest se liberare juramento suo, sed dilationem habet ad ferrum ignitum, aut aquam bulientem vel ad duellum ». Prilusius, l. c.

(1) Naruszewicz, t. IV, p. 259.

nobles, voyant à leurs côtés des citadins s'enrichissant dans les affaires commerciales et pourtant refusant les impôts, tandis qu'eux, *nobles*, défenseurs du pays, faisant le service militaire à leurs frais, tombaient dans des difficultés économiques souvent très pénibles. Il est facile de déduire que lorsque les diètes se transformeront en assemblées législatives, votant les lois, même les lois touchant les citadins, ceux-ci se verront interdit l'accès des diètes.

Pourtant, jusqu'en 1496, et plus exactement jusqu'en 1538, les citadins jouissent de droits égaux à ceux des autres citoyens libres. Ils sont appelés par le roi et ils se présentent parfois dans les diètes générales du pays. Il faut avouer, pour être juste, que la majorité des colons allemands devinrent des véritables citoyens polonais et rendirent parfois au pays des services excellents. Les cas de nobilitation des citadins, surtout dans les villes royales, n'étaient pas rares. Beaucoup de villes possédaient le droit de concourir à l'élection du roi et quelques-unes faisaient même partie du pouvoir législatif.

En résumé, dans ce premier chapitre l'on voit en Pologne le roi, ses conseillers, son armée. Le clergé, étroitement uni à la noblesse, ne forme pas une caste séparée. Le commerce est dans les mains des étrangers et les villes, peuplées surtout d'étrangers, restent en dehors de la nation. A une époque où en France la royauté se trouvant en présence de trois états les opposera l'un à l'autre et finira par s'élever au-dessus de tous, au contraire en Pologne le roi ne sera en présence que d'un état, et c'est lui, le roi, qui devra s'incliner.

Le pouvoir législatif de l'un s'accroît au moment où celui de l'autre diminue.

(*A suivre.*) FRANÇOIS MIREK.

Le Docteur Gustave GELEY

Le mercredi 16 juillet, nous parvenait cette funeste nouvelle : le Dr Geley avait succombé, la veille, aux environs de Varsovie, victime d'un accident d'avion. Un télégramme adressé à la famille confirmait, hélas ! la mort du pilote et de son passager, apprise tout d'abord par les journaux.

Le Dr Geley (Gustave-Claude) était né en 1868, à Montceau-les-Mines. Son grand-père fut longtemps maire d'Ouroux-sur-Saône ; sa mère, qui habite encore Annecy, appartient à l'une des plus vieilles familles de la Bresse louhannaise (Saint-Germain-du-Bois). Il fit ses études au petit lycée de Saint-Rambert, puis au grand Lycée de Lyon, où son oncle, Léon Geley, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, était professeur d'histoire. Etudiant en médecine près la Faculté de Lyon, G. Geley est reçu brillamment externe, puis interne des hôpitaux de Lyon. Sa thèse sur l'emploi de divers alcaloïdes ou glucosides, et notamment de la spartéine dans le traitement des maladies éruptives fut extrêmement remarquable. Elle lui valut, avec la médaille d'or et le titre de lauréat de la Faculté de Médecine, le surnom de « tombeur de l'érésypèle », que donnaient en souriant au jeune docteur ses camarades de l'internat.

Gustave Geley s'installe à Annecy, en 1894, avec sa mère et sa grand'mère. Il s'y plaît à ce point qu'il décide sa sœur et son beau-frère, M. Désormaux, professeur, à l'y rejoindre l'année suivante. Dès le début, par son habileté et son dévouement, le Dr Geley a su conquérir la reconnaissance et l'affection de ses concitoyens et se créer une place éminente parmi les médecins de la Savoie.

Mais déjà s'impose à ses réflexions le grand, le passionnant problème auquel il va consacrer sa vie entière. Une pensée de Pascal l'obsède : L'immortalité de l'âme a une importance telle qu'il faut être insensé pour ne pas chercher à connaître ce qui en est. (Je cite de mémoire). Et le Dr Geley se mit à chercher. Il cherchera jusqu'à sa mort tragique.

Un rêve le hantait, une chimère peut-être : Trouver une preuve expérimentale de l'immortalité de l'âme, preuve qui anéantirait pour jamais les hypothèses matérialistes. Voilà ce qui fit l'admirable unité de sa vie intellectuelle et morale.

A Annecy, le Dr Geley remplit de nombreuses fonctions. Elu et réélu conseiller municipal, en tête de liste, il dédaigna la politique active qui souvent désunit des concitoyens, pour s'efforcer d'être utile. Les Annéciens lui doivent l'adduction des eaux du lac, ce qui leur permet de ne jamais manquer d'eau potable. Il contribua à la fondation de l'Université populaire, de la Société d'Instruction populaire, dont il fut longtemps le président, et resta président d'honneur. Il donna de nombreuses conférences, qui avaient le don de passionner ses auditeurs. En outre, il était médecin-chirurgien de l'hôpital d'Annecy.

De cette époque datent les premières publications philosophiques du Dr Geley. Elles concernent le *Spiritisme*, le *Monisme*, les théories de *l'Evolution*, etc. Bientôt paraît son ouvrage sur le *Subconscient*, qui attire l'attention non seulement des philosophes et des savants, mais encore du grand public.

Survient la terrible mêlée. Le Dr Geley s'engage pour la durée de la guerre. Nommé médecin-major, il est envoyé à Taza, à Taourirt. Il en revient, avec la médaille du Maroc, pour être attaché à la grande Commission militaire internationale d'hygiène, dont il est le très actif et très écouté secrétaire. Les rapports sont fort remarqués. On le trouve aussi sur le front, en Istrie, à Gorizia.

A la paix, le Dr Geley accepte de fonder à Paris et de diriger l'Institut métapsychique international. Il publie son plus important ouvrage : *De l'inconscient au conscient*. Ce volume obtient le plus vif succès et ne tarde pas à être traduit en anglais.

La *Revue métapsychique*, dont Gustave Geley est l'éminent directeur, publie tous les deux mois les résultats de ses recherches et des expériences faites avec ses collaborateurs et amis de l'Institut métapsychique.

Les polémiques sont nombreuses, irritantes parfois, passionnantes toujours. Les sujets médiumniques, consciemment ou non, sont enclins à la fraude. Les articles que leur consacre le Dr Geley mettent en relief non seulement son talent et son désintéressement, mais plus encore sa loyauté, sa probité absolue.

Enfin, tout récemment, paraît le dernier ouvrage du savant qui, plus que tout autre peut-être, a contribué à la création et à l'expansion de cette branche nouvelle, appelée par le professeur Richet : *La Métapsychique*. On ne peut qu'entrevoir l'avenir d'une telle science. Le volume du Dr Geley : *l'Ectoplasme et la Clairvoyance* en sera l'un des jalons essentiels. L'auteur meurt sans avoir eu le temps de rédiger la seconde partie de son travail, restée, croyons-nous, à l'état d'ébauche. Elle devait traiter des conséquences philosophiques de la métapsychique.

Le Dr Geley fut avant tout un chercheur et un croyant. Il avait la foi, foi en l'idéal, en l'au-delà, au triomphe de la justice sur l'iniquité. Seul un être inférieur, quelque niais, peut, après une telle vie, après une telle mort, essayer de faire à ses dépens de l'esprit sur les esprits.

C'est une grande force intellectuelle et morale qui vient de disparaître. Sa famille, ses intimes, le monde savant, pleurent l'homme bon, dévoué, généreux, qui eut, entre tous, la passion de la vérité et qui mourut pour elle. A Varsovie, où le Dr Geley comptait tant d'amis fidèles et d'appréciateurs judicieux, la cérémonie célébrée en la cathédrale fut digne de sa science, digne de l'affection profonde qu'il ne cessait de témoigner à la Pologne ressuscitée.

J. DÉSORMAUX.

———*———

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

HISTOIRE.

La prétendue couronne de Pologne offerte par Stanislas à Notre-Dame de Bon-Secours, par PIERRE BOYÉ.

L'éminent historien et peut-être le meilleur connaisseur de l'époque de Stanislas Leszczynski, M. Pierre Boyé, infirme une tradition qui s'était peu à peu établie à Nancy (1), à savoir que le duc-roi avait fait don à Notre-Dame de Bon-Secours de la couronne et du sceptre avec lesquels il fut sacré roi de Pologne, le 4 octobre 1705, dans la cathédrale de St-Jean de Varsovie.

« La vérité est moins pompeuse. Stanislas n'a pu offrir à Notre-« Dame de Bon-Secours ni son sceptre, ni sa couronne, pour l'excel-« lente raison qu'il n'en disposait plus. Au lendemain de sa seconde « élection, le 11 septembre 1733, le beau-père de Louis XV n'eut pas, on « le sait, le loisir de se faire, ainsi que l'exigeait les lois de la Répu-« blique, couronner derechef. Peu de jours après son succès éphémère, « il avait dû s'enfuir à Dantzig, périlleuse étape sur le chemin d'un « exil éternel. Sans doute, le grand trésorier Ossoliński et le garde des « joyaux de la Couronne, Venceslas Sierakowski, avaient-ils accom-« pagné Leszczynski dans sa déroute, emportant de nombreuses pier-« reries. Mais celles-ci devaient être intégralement restituées à « Auguste III, soit par Sierakowski, lors de sa complète soumission, « soit par Ossoliński, empressé d'assurer à ce prix la fortune de sa « famille à la cour de l'électeur-roi. Quant aux insignes mêmes de la « royauté, la couronne, le sceptre et le globe, Stanislas ne s'en était « pas fait suivre dans ses tribulations. Ils étaient restés à Varsovie, « cachés dans la maison des missionnaires de Sainte-Croix, sous la « garde d'un frère de lait, seul confident du secret. A son retour dans « la capitale, Sierakowski les remit au compétiteur triomphant. Ils « figureront au couronnement de Stanislas-Auguste Poniatowski, le « 25 novembre 1764.

« Et pourtant, l'on a toujours cru en Lorraine au dépôt à Bon-« Secours de ce sceptre et de cette couronne. »

Il est vrai que dans l'inventaire qui fit dresser (7 avril 1752) Sta-

(1) *Bulletin Mensuel de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.* Dix-neuvième année, 1924, n° 4-6, avril-juin 1924.

nislas au couvent des Minimes de Bon-Secours figurent une couronne d'or et un sceptre. De même le *Recueil des fondations et établissements faits par le roi de Pologne*, reprenant ces indications, constate que S. M. a donné à l'église Notre-Dame du Bon-Secours, outre un soleil enrichi de diamants, « une couronne et un sceptre d'or au titre de « Paris, pesant neuf marcs six onces six gros. »

Qu'est-ce que cette couronne et ce sceptre ? Laissons la parole à M. Pierre Boyé :

« Stanislas eût-il apporté dans ses nouveaux Etats son sceptre et « sa couronne, il serait impossible, avec la meilleure volonté, de recon- « naitre ces pièces de si grand intérêt dans les insignes similaires « remis par lui à la Vierge de Bon-Secours. Ceux-ci ne sont-ils pas au « titre de Paris ? Sans nulle pierrerie, puisque, en cas contraire, les « diamants et les gemmes eussent été sinon détaillés, tout au moins « signalés, comme ils le sont pour l'ostensoir. Ils ont été achetés, puis- « qu'ils contribuent au débours total, tandis que si Leszczynski s'en « fût personnellement dépouillé, le comptable n'eût pas manqué de « l'observer, de même que pour les quatre vases n'ayant coûté que la « façon. Comment, au surplus, n'aurait-on pas réservé, sur cette liste « de largesses, le premier rang à un don d'une si exceptionnelle valeur « à tous égards ? Comment avoir négligé, oubli inimaginable, de « rappeler son origine illustre ?

« La cause est entendue. Il s'agit de morceaux d'orfèvrerie qu'après « sa première visite à la chapelle des Bourguignons, lors de son entrée « à Nancy le 9 août 1737, Stanislas, afin de marquer sa dévotion parti- « culière à la Reine du Ciel, se procura dans le commerce ou com- « manda à un artiste.

« Et ainsi, cent vingt-huit années avant qu'y fût placée, en grand « apparat, le 3 septembre 1865, la couronne envoyée de Rome qu'avait « concédée un bref de Pie IX du 27 mai 1864, une autre couronne, « cadeau de Leszczynski, a d'abord reposé sur la tête de Notre-Dame « de Bon-Secours.

« Si Stanislas avait offert sa propre couronne, ce don n'eût pas été « que le pieux tribut d'un prince serviteur de Marie. Il eût signifié la « définitive résignation de l'exilé à son sort, le suprême renoncement « à toute visée politique en Pologne. C'est précisément par tout ce « qu'il avait de séduisant, de bien fait pour frapper l'imagination de « la masse, que ce geste symbolique fut aussitôt prêté à Stanislas. Il « le fut même simultanément à Catherine Opalinska, l'un complétant « et renforçant la signification de l'autre.

« Après avoir mentionné une réception de dignitaires à la Cour « souveraine, du début d'octobre 1737, le libraire nancéien Nicolas, si « curieux des événements de sa cité, fort peu suspect d'ailleurs de la « plus faible sympathie pour le récent maître, consigne dans son « Journal : « Dans le même temps, le roi et la reine de Pologne donnè- « rent leurs couronnes et sceptres d'or à Notre-Dame de Bon-Secours. »

« Stanislas connut-il l'équivoque singulière née de son présent ? « Il est permis de le supposer. Soyons sûrs qu'en ce cas, il n'aura rien « tenté pour le dissiper. Toujours tourné vers son ancien royaume, ne « cessant d'intriguer en vue d'une restauration, le duc-roi eut le cons- « tant souci de dissimuler aux Lorrains ses aspirations les plus chères.

« Il enveloppa de mystère ses pressantes démarches. La version popu-
« laire du monarque renouvelant en quelque sorte à Bon-Secours, sous
« une forme tangible, l'abdication de Kœnigsberg n'était pas pour lui
« déplaire. Loin de l'offenser elle le servait.

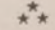
« La légende est trop belle du roi de Pologne déposant *aux pieds de
« la Majesté divine les insignes de sa majesté terrestre*, faisant *hom-
« mage à celle dont la couronne et la majesté sont éternelles, de la
« couronne et du sceptre qui avaient consacré sa mortelle royauté* » (1).
« Elle n'exagère pas seulement outre mesure l'importance du don. Elle
« est en désaccord avec l'état d'esprit du donateur. »

A. N.



Une Ame de Lumière. Le Baron François d'Yvoire, par M. DE LAVAL. — Préface de Henry Bordeaux, de l'Académie Française. — (P. Téqui).

Dans le cadre varié d'une biographie déjà intéressante par elle-même, ce livre offre un raccourci extrêmement suggestif de trois quarts de siècle d'histoire et de vie catholique. Par ses rapports de famille et d'amitié, le baron d'Yvoire fut l'acteur discret ou le témoin très averti de nombre d'événements sur lesquels son témoignage apporte des précisions et des documents très utiles à connaître. Député au Corps Législatif à la veille de 1870, premier directeur de *La Défense*, sur les instances de l'évêque d'Orléans, puis du *Journal de Rome*, sous le patronage de Léon XIII, en relations particulièrement cordiales avec Montalembert, Thiers, Mgr Dupanloup, le Comte de Paris, Ernest Naville, également considéré en France et au Vatican, le baron d'Yvoire entretenait une active correspondance, donc ce volume fournit d'importants extraits. De telles biographies sont une indispensable contribution à l'histoire générale ; elles éclairent la période si obscure encore, pendant laquelle se forma la France d'aujourd'hui. On se prend à regretter les effroyables malentendus qui ont relégué dans une stérile opposition tant de bonne volonté, tant d'honnêteté, tant de clairvoyance. Le baron d'Yvoire fut vraiment une « âme de lumière » : la préface suffirait à le prouver. En soixante pages, M. Henry Bordeaux y raconte, en effet, ses rapports avec M. d'Yvoire, au début de sa carrière littéraire : c'est un piquant chapitre de ses Souvenirs qu'a écrit ainsi l'éminent académicien, et qui n'est pas un des moindres attraits de l'ouvrage.



LITTÉRATURE

Correspondance générale de J.-J. Rousseau, collationnée sur les originaux, annotée et commentée par Th. DUFOUR, archiviste-paléo-

---

(1) *Pèlerinages en Lorraine. Notre-Dame de Bon-Secours à Nancy*, s. d. in-8° ; p. 11. Pages extraites de *La lecture et la censure*, et signées : La comtesse Marie.

graphe, ancien directeur des Archives et de la Bibliothèque publique de Genève : Tome I. Un volume in-8 carré, XII-390 pages, 6 planches hors texte (Librairie Armand Colin).

Ce premier volume de la correspondance de J.-J. Rousseau est la première pierre d'un véritable monument littéraire. Il embrasse la période de formation de Rousseau. Le sous-titre porte : « Rousseau et Mme de Warens — Rousseau à Venise — Rousseau à Paris (1728-1751) ». Ce premier volume est donc consacré aux années de jeunesse de Rousseau : à son séjour en Savoie auprès de Mme de Warens, à ses démêlés à Venise avec l'ambassadeur de France, et à ses premiers contacts, à Paris, avec le monde des lettres jusqu'à l'apparition du discours, couronné par l'Académie de Dijon, qui décide de sa vocation littéraire.

Celui pui a passé sa vie à rechercher, classer, éclairer et commenter ces lettres, un érudit genevois, M. Théophile Dufour, est mort en 1922, avant d'avoir pu commencer à publier ces matériaux accumulés pendant 65 années. Le travail a été confié à M. Pierre-Paul Plan qui, avec une modestie des plus louables, ne fait pas figurer son nom sur la couverture du livre. M. Dufour avait dit, avant de mourir, à sa fille : « Il est maintenant trop tard : un autre que moi publiera mon œuvre ; s'il est honnête, il y mettra mon nom ». M. Plan n'y a même pas ajouté le sien.

Nous ne connaissions jusqu'aujourd'hui la correspondance générale de Rousseau que par l'édition Musset-Pathay, qui date de 1824, exactement un siècle, et que les éditeurs ne faisaient que reproduire. Or, de nombreuses lettres de Rousseau avaient paru depuis dans des journaux, dans des revues ou dans des monographies. Mille lettres viennent ainsi s'ajouter à celles de l'édition Musset-Pathay. En plus, M. Th Dufour et M. P.-P. Plan publient un grand nombre de lettres inédites recueillies par eux. Cette correspondance a aussi l'avantage de corriger les erreurs de date, les inexactitudes dans l'identification des destinataires, les omissions de textes. Les éditeurs se sont efforcés d'avoir sous les yeux les pièces autographes, ou, à défaut de celles-ci, de vérifier scrupuleusement les copies et les lettres déjà publiées. Ils ont eu l'heureuse idée de grouper autour des lettres de Rousseau celles de ses correspondants. Ils situent ainsi les lettres de J.-J. Rousseau dans l'atmosphère générale de leur temps.

Que se dégage-t-il de ce premier volume en ce qui concerne la personnalité de Rousseau ? Il nous apparaît dès son enfance comme un être trouble et troublant, voluptueux et ingrat. Ses admirateurs ne l'en aimeront peut-être que davantage, tandis que d'autres se montreront peut-être moins indulgent pour celui qui écrit à Mlle La Bussière (p. 40), et qui abandonna Mme de Warens.

Cette édition d'une importance capitale est présentée avec tout le soin et l'élégance qui conviennent. Enrichie de *planches hors texte* qui, toutes présentent le plus grand intérêt documentaire, elle ne s'adresse pas seulement aux historiens de la littérature, aux érudits et aux bibliothèques, mais aussi aux innombrables lecteurs qu'intéressent la personnalité et l'œuvre de Rousseau. Elle comprendra une vingtaine de volumes in-8 carré et sera suivie des *Confessions*. A. N.



Le dix-huitième siècle littéraire, par Alexandre Brou (R. P.) Paris, P. Téqui, 8 fr. 50.

A une période marquée, comme la nôtre, par une puissante floraison du catholicisme le plus authentique dans l'élite intellectuelle de la jeunesse française, il est particulièrement désirable que le public puisse trouver, dans des ouvrages de valeur, l'histoire des différents siècles de notre littérature nationale étudiée et jugée à la lumière de principes franchement catholiques. Pour le dix-septième siècle et pour le dix-neuvième, le R. P. Georges Longhaye avait rendu à l'élite française ce service de premier ordre. Un ouvrage de même valeur et d'inspiration identique faisait défaut, jusqu'à ce jour, pour le dix-huitième siècle. Désormais, cette lacune est comblée, grâce au R. P. Alexandre Brou.

Connaissance approfondie des auteurs et du milieu, ample et minutieuse érudition bibliographique, art de la présentation littéraire, ferme indépendance et judicieuse clairvoyance des appréciations, tels sont les mérites qui garantiront l'autorité et le succès de l'ouvrage du R. P. Brou sur le dix-huitième siècle. La doctrine est la même que celle du R. P. Longhaye, mais avec une nuance plus souriante et plus « hospitalière. »

Le premier volume couvre la période qui s'étend de la mort de Louis XIV à l'apparition de l'Encyclopédie. On doit signaler, comme particulièrement dignes de mémoire, les études sur la Régence, sur les débuts de Voltaire et de Montesquieu, sur la philosophie politique de *l'Esprit des lois*, sur l'évolution du roman et du théâtre au temps de l'abbé Prévost, de Marivaux, de La Chaussée, de Diderot et de Sedaine. La comédie larmoyante et le drame bourgeois sont, chez le R. P. Brou, l'objet de commentaires savoureux.

Les pages les plus fortes sont, comme il convient, celles de l'Introduction sur les caractères généraux de la littérature et de la pensée française au dix-huitième siècle.

YVES DE LA BRIÈRE,
Professeur de l'Institut catholique de Paris.



ROMANS

L'An prochain à Jérusalem ! par Jérome et Jean Tharaud (Plon-Nourrit).

Chaque voyage est, pour ces deux écrivains, nourris de la plus riche sève traditionnelle et dont la sensibilité s'est affinée au suprême degré par la culture et l'expérience, l'occasion d'un livre magnifique. Ils nous ont donné *la Randonnée de Samba Diouf*, *Rabat ou les Heures marocaines*, *Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas*, *la Fête arabe*, et tant d'autres ouvrages que tout le monde a lus. Aujourd'hui, désireux de donner une conclusion à ces admirables tableaux de la vie juive,

qui s'appellent : *l'Ombre de la croix*, *Quand Israel est roi*, *Un Royaume de Dieu*, ils se sont embarqués pour cette Palestine que nous ont décrit Chateaubriand, Loti, Barrès, et nous ne nommons que les plus illustres. Jérusalem ! quel sujet admirable en tout temps pour un écrivain, mais plus prodigieux que jamais en ces jours où les Juifs s'efforcent de reconstituer là-bas une nationalité, un peuple juif : l'ancien royaume de David ! C'est la prodigieuse aventure du peuple disparu, qui, après deux mille ans d'exil, essaie de se reconstituer sur la terre des ancêtres, que nous racontent avec une précision et une poésie magnifiques MM. Jérôme et Jean Tharaud dans ce livre superbe auquel ils ont donné pour titre *l'An prochain à Jérusalem* ! le vieux souhait que, depuis vingt siècles, à chaque soir de Pâques, les Juifs échangent entre eux comme un symbole de leur éternel espoir.

Tous ceux qui s'intéressent aux mœurs juives liront avec plaisir ce beau livre des auteurs de *l'Ombre de la Croix*.

***

Mes Voyages, par Claude FARRÈRE (Flammarion).

M. Claude Farrère a beaucoup voyagé. Il a regardé et, chose précieuse, il a conservé tant de souvenirs pittoresques pour la plus grande joie de ses nombreux lecteurs. Il a observé le « rayon vert » qui est la curiosité, paraît-il, de la mer Rouge. Il a passé plus de vingt fois le fameux « Charybde » que connaissent les lecteurs d'Homer. Il connaît Haïphong.

« Haiphong est une ville charmante, et la vie y est tout à fait agréable, je m'en porte garant ; j'y ai fort vécu... » ; le Faï-tsi-Loung ? « Je connais bien le Faï-tsi-Loung : j'y ai vécu quelque dix-sept mois de ma vie ». « Hoïhao est la première ville chinoise que j'ai vue de ma vie... Dans cette Chine du Sud, que je connais particulièrement... Dans la petite île de No-Chô, où nous avions débarqué une centaine d'hommes avec trois officiers... A Kouang-Chô-Van, que j'ai occupé un des premiers... Il me souvient qu'un jour je me trouvais sur le chemin d'Haïnan... »

Il y a de quoi rester rêveur. Mais les voyages ne vont pas sans risques. Les périls guettent le voyageur trop audacieux ou trop curieux, ce qui revient à peu près au même. Frémissez lecteurs, Claude Farrère aurait pu être mangé par des tigres :

« Il m'est arrivé, près des mines de charbon de Ha-Tou, en plein jour, marchant et tâchant d'écarter les herbes avec ma canne, de frapper sur quelque chose qui jaillit brusquement du fourré, fit un bond de trois mètres et retomba si vite que je m'arrêtai, me demandant si ce n'était pas un tigre que j'avais fait ainsi lever d'un coup de bâton. C'était, par chance, un cerf. Au cas contraire, je ne serais probablement pas ici à l'heure qu'il est. »

Claude Farrère n'a pas vu le serpent de mer. La bête « existe réellement, cette bête extravagante qui mesure trente, quarante ou soixante mètres de long, et qui est un serpent, et qui est néanmoins de la bonne taille d'une baleine. » Ne se souvient-il pas d'avoir, petit aspirant, dû porter au télégraphe « une dépêche du contre-amiral de Bellefonds de

la Bédollière, commandant en chef la division de Chine, à M. Paul Doumer, alors gouverneur général, pour l'avertir que le serpent de mer avait été une fois de plus rencontré par la canonnière *L'Avalanche*, à proximité de l'Ile des Merveilles. C'était bien authentique. Il y avait, au bas du procès-verbal, beaucoup de signatures ». Vous ne douterez plus du serpent de mer !

Vous pensez bien que M. Farrère n'est pas resté en Chine sans apprendre le chinois. Cette langue lui est, dit-il, assez familière. S'il ne sait que quelques mots de japonais, il nous transcrit pourtant, et cela pour notre plus grande joie, quelques-unes des « Notes sur l'oreiller », écrites au XI° siècle par une grande dame de la Cour nippone. Un oreiller japonais est fort dur. Il a généralement la forme d'un cube. Il est fait en cuir ou en bois. La Japonaise se contente d'y poser sa tête pour ne pas déranger sa coiffure. Or, un jour, l'impératrice fit cadeau d'un tas de papier à une de ses dames de la cour, afin que, bien pressé, il lui servît d'oreiller. La noble dame, en ses nuits d'insomnie, écrivit des notes fort curieuses sur ces feuillets. Voici, par exemple, une chose qu'elle juge fort détestable :

« Vous racontez quelque histoire. Quelqu'un, pour un détail qu'il connaît, interrompt tout à coup et vous rabaisse en démentant ce que vous venez de dire... »

Le lecteur, certes, n'agira pas ainsi. Il ne déposera pas le livre de M. Farrère avant d'être arrivé à la dernière page. Et il aura navigué de Marseille à Saïgon, parcouru l'Indochine, la Chine et le Japon.

A. N.

***

Les contes de l'oribus, par HUBERT-FILLAY.

Qu'est-ce que l'*oribus* ? C'est tout simplement une chandelle de suif au moyen de laquelle s'éclairaient les paysans, sous le chaume, et qu'en Sologne on appelle *oribus*.

« Je revois toujours la boutique enfumée et noire du père Cabard, à Courmenin. Il y avait là, entassés, pêle-mêle, dans un désordre invraisemblable, les objets, les denrées les plus disparates. Espadrilles, sabots, balais, pichets ornés de fleurs criardes, merluches, cotonnades, ficelles, harengs saurs, fils et boutons : on trouvait de tout chez le père Cabard, y compris des oribus. Et, quand la nuit tombait, les ténèbres empuanties par l'odeur de la fumée, de la saumure, des cordages, des harengs et des fromages, étaient à peine percées par la lueur de l'oribus allumé dans l'âtre, au coin gauche de la cheminée noire. »

Ils sont bien savoureux ces contes et si finement écrits. En saurait-il être autrement. Ils sont nés sur ces bords de la Loire, dans cette ravissante région blésoise d'où nous vient la renaissance des lettres françaises.

Contera-t-on encore si agréablement quand l'électricité aura remplacé tous les quinquets de jadis ? Et cela va bien vite dans nos jours d'électrification intense. Ce n'est pas un dommage, au reste. Mais les

contes sous l'oribus ? Ne regrettons rien puisqu'il y a encore des écrivains comme M. Hubert-Fillay pour les retenir. A. N.



La faute de Psyché, par Paul ABRAM.

Psyche fut trop curieuse. Apulée nous conte comment, voulant contempler le visage de son amant Cupidon, une goutte d'huile réveilla le dormeur qui s'enfuit. La Fontaine a fait de ce symbole un roman mythologique et Molière, une tragédie-ballet en collaboration avec Corneille et Quinault. Ce symbole a tenté M. Paul Abram. Il ne se contente pas seulement de placer son roman dans la vie contemporaine ; il renverse les rôles. Ici, c'est l'homme qui veut connaître — tous les hommes sont tourmentés par cette curiosité — le vrai visage de sa maîtresse, c'est-à-dire son passé sentimental. Et — ainsi que font presque toutes les femmes — elle le lui conte. Mariée à un pleutre, puis divorcée, Laure a eu pendant la guerre une brève liaison avec un jeune blessé qu'elle soignait comme infirmière. Ce pauvre petit passé suffit pour tuer la passion d'André. Il quitte Laure. « N'est-il pas à son tour une victime de cet immortel symbole où s'est si souvent épuisé le désir des hommes ? Telle l'amante indiscrète d'Eros, ne vient-il pas de perdre, pour l'avoir voulu connaître, l'objet de sa tendresse ? Ainsi le mythe se renouvelle. Depuis que le monde est monde, la commune erreur se perpétue ; et les humains qui ont succédé aux dieux, n'ont reçu d'eux en héritage que leur faiblesse et leur folie. »

A. N.



PHILOSOPHIE

L'Ordre de la Nature, par L.-J. HENDERSON, professeur à l'Université Harvard. Traduit de l'anglais par E. RENOIR. (Bibliotheque de Philosophie Contemporaine, Librairie Félix Alcan).

Dans cet ouvrage, M. Henderson reprend l'etude de l'adaptation dont après Lamarck, aucun auteur jusqu'ici n'avait trouvé un fondement scientifique solide qui l'ait conduit à des interprétations de la nature, claires et sans équivoques.

Cette impuissance de notre science moderne est due, en partie du moins, à l'absence d'une étude systématique de l'adaptation, celle-ci constituant un problème physique et chimique où n'intervient pas l'énigme de la vie.

Le lecteur, dans ce livre, en ne perdant pas de vue ce principe essentiellement scientifique, pourra voir clair au milieu de toutes les difficultés que la pensée philosophique et la pensée biologique ont accumulées autour d'un problème qui, en dernière analyse, relève uniquement de la science physique.



Les Cosmogonies modernes et la théorie de la connaissance, par Pierre Busco. (Bibliothèque de Philosophie Contemporaine, Librairie Félix Alcan).

On remarque, dans les systèmes cosmogoniques, à côté de vues très scientifiques, une tendance à poser la question des origines en harmonie avec certains besoins esthétiques, rationnels ou pratiques de notre imagination. Dans quelle mesure les notions qui en résultent ont-elles influé sur le choix et le développement des hypothèses ? Les questions qu'elles soulèvent répondent-elles à de véritables problèmes ? C'est ce que l'auteur a recherché en suivant l'évolution des théories concernant l'origine des mondes depuis Descartes, vers une forme de plus en plus positive et expérimentale et qu'il illustre de 23 figures dans le texte.



QUESTIONS RELIGIEUSES

La Foi chrétienne devant la raison et le cœur, par Mgr Chapon (P. Téqui).

Sous ce titre le vénérable évêque de Nice recueille une série (une 1re série) de conférences apologétiques dont voici les sujets : les questions inévitables; la question religieuse et la question scientifique; l'idée du monde surnaturel; l'instinct religieux, le cœur humain sans religion; de l'impuissance des biens terrestres à satisfaire l'âme humaine; l'état contemporain des âmes incrédules; sur la possibilité de la Révélation. Mgr Chapon, sans alourdir son exposé de formules abstraites, lui donne une vraie valeur scientifique. Disciple de Mgr Dupanloup, et aussi du Cardinal Deschamps et de Newman, il place l'apologétique sur son véritable terrain : le « fait intérieur », le fait humain, l'homme qui se cherche, et ne réalise sa perfection humaine qu'en acceptant le don souverain qui le divinise. J. D.



Le Salut par l'Elite, par Mgr Gibier. (P. Téqui).

Le titre seul de ce nouveau volume sonne comme un coup de clairon sur les champs de bataille de l'apostolat. Il résume d'ailleurs de nombreuses observations, fruit d'une expérience déjà longue des hommes et des œuvres et il indique en outre un sens admirable et très profond des exigences modernes.

Comme tous les écrits de Mgr l'Evêque de Versailles, le *Salut par l'Elite* est beaucoup plus un acte qu'un traité théorique. Mgr Gibier poursuit la démonstration de sa thèse sur tous les terrains, parmi toutes les manifestations de la pensée, chez toutes les classes sociales à travers toutes les conditions d'âge, de rang, de profession. S'il semble avoir des préférences, c'est pour cette chère jeunesse française qui constitue elle-même une élite et dont la vaillance et l'ardeur nous met-

tent aujourd'hui au cœur de si doux et si consolants espoirs.. Ce volume sera bien accueilli, nous en sommes sûrs à l'avance, car à ceux, et ils sont légion, qui sont soucieux avant tout de réalisations pratiques, il offre les plus précieuses ressources.

***

Peut-on être à la fois Chrétien et Théosophe ? Conférence donnée au Grand Hôtel du Cap à Antibes, le 9 avril 1923; par Mgr H.-L. Janssens, O. S. B. (Téqui).

« Le titre de cette conférence, dit l'auteur dans son exorde, en exprime nettement le caractère et le but. Emu de la propagande théosophique dont la Côte-d'Azur est devenue un foyer, grâce surtout à la colonie étrangère, je me propose de vous montrer, à l'aide d'une simple comparaison tout objective, l'incompatibilité radicale qui existe entre le Christianisme et la théosophie... Prémunir les fidèles contre la fallacieuse propagande théosophe, en ramener aux vraies notions chrétiennes les âmes qui s'y sont laissé prendre de bonne foi, tel est le but unique de cette causerie. »

Après avoir montré l'inanité de la distinction fondamentale que les théosophes cherchent à établir entre le Christianisme exotérique (le nôtre) destiné aux masses, et le Christianisme ésotérique (le leur) réservé aux initiés, Mgr Janssens passe en revue presque tous les dogmes du *Credo* et met en lumière l'antagonisme complet qui existe entre la doctrine que cette profession de foi formule et les rêves théosophes. Il insiste fortement sur le caractère blasphématoire et immoral de la théosophie, qui n'est au fond qu'un panthéïsme mal déguisé à base d'auto-lâtrie de l'homme, et dès lors, la négation radicale de toute religion proprement dite, alors que le Christianisme est la religion la plus sublime et la plus pure. La conclusion de l'Evêque de Bethsaïde est identique à celle du P. Th. Mainage, O. P. : « Pour devenir théosophe, il faut être un apostat. »

En livrant sa conférence au public, l'auteur, ainsi qu'il l'a dit lui-même en note, a développé plus d'un point que l'étroitesse du temps ne lui avait guère permis que d'esquisser ou d'insinuer. Nous souhaitons que cette importante brochure trouve sans retard la plus large diffusion partout où sévit le péril théosophe, et réalise pleinement le but apostolique que l'éminent auteur s'est proposé.

***

La Vierge Marie, sa prédestination, sa dignité, ses privilèges, son rôle, ses vertus, ses mérites, sa gloire, son intercession, son culte, par L. Garriguet (P. Téqui).

Les livres sur la sainte Vierge sont innombrables. Il n'est pas de sujet qui ait séduit davantage la piété des siècles et sur lequel on ait peut-être autant écrit. L'auteur de la *Vierge Marie*, comme il le fait remarquer dans la préface, s'il s'est décidé à entreprendre le travail dont on publie la 5e édition, n'y a pas été poussé par l'espoir de ren-

contrer sur son chemin quelque filon inexploré ou de mettre en plus grande valeur les veines déjà exploitées ; il a cédé à une autre préoccupation : à la préoccupation de résumer la doctrine des maîtres et de la rendre accessible à tous. Il ne s'est pas proposé d'écrire un livre de haute érudition ou une étude de savante critique. Son ambition a été plus modeste. Il a voulu seulement faire un travail d'exposition, d'une exposition simple, méthodique, claire, à la portée même de ceux qui sont le moins favorisés avec la théologie. Instruire et édifier a été son but unique.

Aucune question se rapportant à un sujet aussi intéressant et aussi vaste n'a été laissé dans l'ombre. Sont successivement étudiés : l'éternelle prédestination de Marie ; les oracles qui l'ont annoncée ; les figures qui l'ont symbolisée ; la réalité de sa divine maternité, fondement de tous ses privilèges ; la préservation dont Dieu l'a entourée ; les trésors de grâce dont il a enrichi son âme ; la correspondance parfaite qu'elle a apportée ; la part qu'elle a prise à sa propre sanctification ; le rôle qu'elle a joué dans notre rédemption ; sa mort, sa résurrection et son assomption ; sa béatitude et son crédit au ciel ; sa médiation ; son culte ; fruits de la dévotion qu'on a pour elle.

C'est un « manuel » complet, extrêmement clair et méthodique qui pourra contribuer dans les séminaires, en vue desquels il a été surtout écrit, dans les communautés religieuses et même dans les paroisses à mieux faire aimer la sainte Vierge en la faisant connaître davantage. Il constitue une très riche mine pour les prédicateurs. En réduisant au plus strict minimum le prix du volume, on a voulu le mettre à la portée de tous.



Sous le Joug des Césars, par le R. P. HÉBERT, des Frères-Prêcheurs. Préface du R. P. Mainage, professeur à l'Institut catholique de Paris (P. Téqui).

Un tableau très vivant, très exact de l'Histoire ancienne du Christianisme, durant la longue période des persécutions (IIe et IIIe siècles) : voilà ce que le lecteur trouvera dans cet ouvrage posthume du P. Hébert. Période décisive, car c'est bien alors que le sort de l'Eglise se décide, grâce à l'héroïque constance de ses martyrs et à la vigilance de ses pasteurs aux prises avec le schisme et l'hérésie. L'auteur nous fait assister à ces luttes et il excelle, tout à la fois, à caractériser les situations et à dépeindre la physionomie des personnages de premier plan. D'intéressants chapitres nous initient également à la vie religieuse des chrétiens, au cours de la grande tourmente. *Sous le Joug des Césars* a été donné sous forme de causeries à des étudiantes. C'est dire qu'il présente toutes les qualités d'un exposé didactique, sans toutefois tomber dans la sécheresse que comporte souvent un simple manuel. Sa place est marquée dans la bibliothèque des établissements d'enseignement secondaire, des Cercles d'Etudes et dans celle de toutes les personnes du monde qui aiment à prendre le sens de l'Eglise vivante dans l'étude de son histoire.

Imp. AUBERT, 5, rue des Dauphins, Grenoble.